



**Site Natura 2000 : FR9312020**

***Hautes-Alpes, communes de Manteyer et de la Roche-des-Arnauds***

**Zone de Protection Spéciale (ZPS)**

**MARAIS DE MANTEYER**

**Inventaire des Oiseaux**

**Vol. 2 : tableau récapitulatif et fiches espèces**

**ECODIR**

*Ecologie  
Développement  
Ingénierie  
Recherche*

*Les Béraudes 2, hameau du Roubion, 05100 Névache  
tél 04 92 20 39 94 : [ecodir@wanadoo.fr](mailto:ecodir@wanadoo.fr)*



**SMIGIBA**

*Syndicat Mixte  
de Gestion Intercommunautaire  
du Buëch et de ses Affluents*

*Maison de l'Intercommunalité, 05140 Aspres sur Buëch  
tél 04 92 58 79 81 : [smigiba.2000@wanadoo.fr](mailto:smigiba.2000@wanadoo.fr)*

## Contenu du volume 2

Le volume 2 de l'inventaire des oiseaux de la ZPS du Marais de Manteyer comprend :

- la liste récapitulative complète des espèces répertoriées dans la zone d'étude (tableau 1 cité dans le texte du vol. 1 : zone 1 = ZPS sensu stricto ; zone 2 = zone rapprochée ; zone 3 = zone élargie). La légende du tableau figure dans le vol. 1, § 1.4, et est rappelée ci-après.
- les fiches descriptives des espèces patrimoniales. Etant donné le nombre d'espèces concernées (une soixantaine) et dans un souci de présentation accessible aux non spécialistes, ces fiches sont présentées de façon synthétique et illustrée avec 1 dessin de l'espèce et sa répartition en Europe, (extraits du site Internet de l'Union européenne), complété par la carte de répartition des observations dans la ZPS (zone immédiate et zone rapprochée, localisation par mailles de 100 m de côté, grands types d'habitats). Ces fiches comprennent aussi les rubriques suivantes :
  - ♦ statuts de protection et de conservation au niveau européen, national et régional
  - ♦ caractères morphologiques
  - ♦ biologie
  - ♦ écologie
  - ♦ répartition générale et dans le site
  - ♦ menaces et enjeux de conservation (les critères d'évaluation sont décrits dans le vol. 1, § 3.1 et 3.2)
  - ♦ objectifs et recommandations de gestion (selon la typologie décrite dans le vol. 1, § 3.4, et rappelée ci-après).

Les espèces sont classées en quatre catégories principales :

- a) les espèces d'intérêt communautaire (DO1) présentes dans la zone d'étude (zone 1 + 2 + 3) en période de reproduction
- b) les espèces d'intérêt communautaire (DO1) présentes dans la zone d'étude (zone 1 + 2 + 3) uniquement en migration ou en hivernage
- c) les espèces migratrices régulières (EMR) observées dans la ZPS et la zone rapprochée
- d) les autres espèces patrimoniales (inscrites sur une liste rouge ou une liste orange au niveau national ou régional) observées dans la ZPS et la zone rapprochée

Dans chaque catégorie, les espèces sont classées selon leur statut biologique (espèces nicheuses ou non nicheuses) et la zone fréquentée (zone 1, zone 2, zone 3).

**❖ Objectifs principaux, sous-objectifs et actions recommandées**

(seuls les codes sont indiqués dans les fiches descriptives)

**A : les opérations de génie écologique.****Aa : assurer la restauration du marais afin de favoriser la reproduction, le nourrissage ou le repos des oiseaux.**

Aa-1 : restauration hydraulique du marais permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques (eaux libres, courantes ou dormantes).

Aa-2 : restauration hydraulique du marais permettant d'augmenter la superficie des zones soumises à une inondation permanente ou saisonnière (phragmitaie humide).

**Ab : assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser la reproduction, le nourrissage ou le repos des oiseaux.**

Ab-1 : définir et mettre en oeuvre un programme d'entretien pluriannuel de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de nidification, en limitant chaque année les interventions sur un tiers de la roselière au maximum).

Ab-2 : maintenir / restaurer une bonne qualité physico-chimique des eaux alimentant le marais (voir aussi Bb-3 et Eb-1).

**Ac : supprimer, réduire ou limiter les risques de mortalité accidentelle de la faune sauvage.**

Ac-1 : sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution (visualisation des câbles, sécurisation des pylônes et des isolateurs). Etudier la possibilité d'enterrer la ligne électrique sous le chemin agricole longeant la bordure sud du marais (cette solution présenterait aussi l'avantage de pouvoir conserver les boisements humides situés au sud-est du

marais puisque les opérations d'essartage actuellement pratiquées sous la ligne ne seront plus nécessaires).

Ac-2 : implanter une haie arborescente pluristratifiée (à base de feuillus) le long de la voie ferrée et de la RD994 au nord du marais. La présence d'un obstacle végétal peut inciter les oiseaux à survoler ces infrastructures à plus grande hauteur, et réduire ainsi les risques de collisions avec les véhicules. Ce rideau boisé peut aussi jouer un rôle de pare-feu (contre d'éventuels départs de feu depuis la voie ferrée) et constituer un écran limitant les nuisances sonores et lumineuses (phares de véhicules circulant de nuit notamment) au niveau du marais (zones de nidification, de nourrissage, de repos et de dortoirs nocturnes).

**B : les travaux agro-pastoraux.****Ba : contrôler l'embroussaillage et la fermeture des milieux.**

Ba-1 : planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs hébergeant des espèces patrimoniales menacées par la dynamique forestière (en tenant compte des dates de reproduction de la faune et des autres enjeux et contraintes écologiques). Pas d'écobuage, ni de traitements chimiques.

Ba-2 : limiter les travaux de faucardage mécanique et d'essartage aux interventions indispensables à l'entretien des bords de voiries (en tenant compte des dates de reproduction de la faune et des autres enjeux et contraintes écologiques). Conserver un réseau de haies multistrates (le long des chemins et en bordure des parcelles cultivées).

**Bb : contrôler l'impact des travaux d'exploitation agricole (fauche, labours, récolte, etc.) sur les espèces patrimoniales et leurs habitats.**

Bb-1 : adapter les calendriers des travaux en tenant compte des dates de reproduction de la faune sauvage.

- Bb-2 : contrôler l'utilisation d'intrants (engrais, traitements phytosanitaires, etc. afin de supprimer / limiter les pollutions du marais (lessivage → eutrophisation des eaux).
- Bb-3 : contrôler l'arrosage des cultures pour réduire les prélèvements d'eau et limiter le lessivage des sols (favoriser les cultures peu consommatrices en eau).
- Bc** : *contrôler l'impact du pâturage sur les espèces patrimoniales et leurs habitats.*
- Bc-1 : favoriser des races rustiques adaptées au pâturage en marais.
- Bc-2 : adapter la charge des troupeaux en fonction de la fragilité des sols (réduire le nombre de bêtes sur les sols hydromorphes) et de la productivité naturelle des pelouses (= disponibilité fourragère).
- Bc-3 : adapter le calendrier de pâturage en fonction des dates de nidification (à préciser chaque année selon les conditions météorologiques et le développement de la végétation).
- C** : **les travaux forestiers.**
- Ca** : *favoriser les habitats forestiers naturels.*
- Ca-1 : éviter / supprimer les plantations d'espèces exotiques (Pin noir d'Autriche, Cèdre) qui constituent des peuplements peu attractifs pour la faune sauvage et qui sont plus facilement inflammables.
- Cb** : *contrôler l'impact des travaux forestiers.*
- Cb-1 : réaliser des plans d'aménagement forestier visant à conserver ou restaurer des peuplements naturels attractifs pour la faune sauvage (ripisylve du Nacier, ripisylve du torrent de Rif la Ville, bois du Château de Manteyer).
- Cb-2 : programmer les travaux forestiers en dehors des périodes de reproduction de la faune sauvage.
- Cb-3 : conserver les arbres âgés et les arbres porteurs de cavités (dont les loges des pics).
- Cb-4 : conserver les arbres porteurs d'aires (rapaces forestiers).
- Cb-5 : contrôler l'ouverture de pistes de débardage (privilégier d'autres modes de débardage, à l'aide de chevaux par exemple), remettre en état les pistes créées afin de faciliter leur revégétalisation.
- D** : **les activités touristiques et de loisir.**
- Da** : *supprimer, réduire ou limiter le dérangement dû à la fréquentation.*
- Da-1 : limiter / interdire la pénétration dans les secteurs abritant des espèces sensibles au dérangement (roselière en particulier).
- Da-2 : réglementer la circulation sur les pistes agricoles et forestières (limitation de gabarit ou interdiction sauf ayants droit).
- Db** : *assurer l'information et la sensibilisation du public.*
- Db-1 : améliorer l'accueil au point d'information (parking à l'entrée ouest du site).
- Db-2 : nettoyer et entretenir la zone boisée près du parking ouest.
- Db-3 : aménager un poste d'observation du marais (localisation à préciser en fonction du contexte foncier, des possibilités d'accès et des enjeux et contraintes écologiques, en évitant tous risques de nuisances directes ou indirectes sur la faune et la flore patrimoniales du site).
- E** : **la gestion globale de l'APPB et de la ZPS.**
- Ea** : *veiller au respect de la réglementation de l'APPB.*
- Ea-1 : contrôle du respect de l'article 2 (activités interdites, les feux notamment).



- Ea-2 : contrôle du respect de l'article 3 (étudier la possibilité de classer la partie centrale du site - phragmitaie et plan d'eau - en réserve de chasse afin de limiter le dérangement des espèces patrimoniales non chassables dans les zones refuges).
- Ea-3 : contrôle du respect de l'article 4 (étudier la possibilité de classer le Nacier en réserve de pêche en amont du pont de la RD 218 afin de limiter le dérangement des espèces patrimoniales séjournant dans le marais).
- Ea-4 : contrôle du respect de l'article 5 (zone à réglementation spécifique).
- Ea-6 : renforcer le rôle du comité de gestion de l'APPB (prise en compte de la réglementation de l'APPB dans le DOCOB de la ZPS).

**Eb** : ***L'APPB dans le site Natura 2000.***

- Eb-1 : étendre le SIC du Buëch au bassin versant du marais de Manteyer afin de mettre en oeuvre les dispositifs N2000 pour assurer la protection du réseau hydrographique alimentant le marais, ainsi que la conservation et la gestion des habitats des espèces patrimoniales (DO1 et EMR) fréquentant régulièrement le marais pour se nourrir ou se reposer.

## ❖ Légende du tableau 1

### ⇒ Taxonomie

- ✓ Ordre
- ✓ Famille
- ✓ Espèces : triées par ordre alphabétique des noms français
  - en gras : les espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux
  - en couleur : les espèces observées dans la ZPS *sensu stricto* (zone immédiate)

### ⇒ Statut de protection

- ✓ Directive Oiseaux : directive n° 79/409 du 2 avril 1979, modifiée, relative à la conservation des oiseaux sauvages vivant sur le territoire européen
  - Annexe 1 : espèces d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte
  - Annexe 2 : espèces dont le prélèvement dans la nature est réglementé
  - Annexe 3 : espèces dont la commercialisation est réglementée
- ✓ Convention de Bern : convention du 19/09/79, modifiée, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
  - Annexe 2 : espèces strictement protégées (protection étendue aux habitats)
  - Annexe 3 : espèces protégées
- ✓ Convention de Bonn : convention du 19/07/1982, modifiée, relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
  - Annexe 1 : espèces migratrices menacées
  - Annexe 2 : espèces migratrices devant faire l'objet d'accords

- ✓ CITES - Règlement UE: mise en oeuvre sur le territoire de l'Union Européenne de la convention de Washington du 03/03/1973, modifiée, relative au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.
  - Annexe A : espèces menacées d'extinction, qui sont ou pourraient être affectées par le commerce
  - Annexe B : espèces dont le commerce nécessite une réglementation stricte pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie
  - Annexe C : espèces soumises à une réglementation ayant pour but d'empêcher ou de restreindre leur exploitation dans un ou plusieurs Etats signataires

- ✓ Protection nationale : arrêté ministériel du 17/04/1981, et modifications intervenues jusqu'à l'arrêté du 03/05/2007, relatif à la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain
  - 1 : protection totale (articles 1<sup>er</sup>, 3, 4 et 5: interdiction de destruction ou d'enlèvement des oeufs et des nids, interdiction de destruction, de mutilation, de capture ou d'enlèvement des oiseaux)
  - 1\* : protection totale (article 4<sup>bis</sup> : prélèvement soumis à autorisation ministérielle)
  - 2 : protection partielle
- ✓ Espèce pouvant être chassée :
  - 2 : liste des espèces d'oiseaux dont la chasse est autorisée en France en application du code de l'environnement et de la directive 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, et dont la destruction des oeufs et des nids est interdite en application de l'article L. 424-10 du code de l'environnement

### ⇒ Statut de conservation

Les espèces inscrites sur une liste rouge ou sur une liste orange ont un statut de conservation jugé défavorable dans le territoire concerné (continent européen, union européenne, France ou Région PACA).

✓ Livre rouge des oiseaux d'Europe : (TUCKER, G.M. & HEATH, M.F., 1994 - Birds in Europe : their conservation status. Birdlife Conservation Serie 3. Birdlife International, Cambridge (UK), 600 p.)

et

✓ Livre rouge des oiseaux de l'Union Européenne : (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 - Birds in the European Union : a status assessment. Birdlife International, Wageningen, The Netherlands, 59 p.)

- Liste rouge

Cr : espèce en danger critique

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

- Liste orange

D : espèce en déclin

R : espèce rare

L : espèce localisée

DP : effectif réduit (depleted)

- Statut non défavorable

S : espèce stable ou en progression

✓ Livre rouge national (ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF et LPO, 598 p.).

• Les classes de vulnérabilité (populations nicheuses et populations hivernantes)

- Liste rouge

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

R : espèce rare

- Liste orange

D : espèce en déclin

L : espèce localisée

AP : à préciser

- Statut non défavorable

AS : espèce à surveiller

SS : espèce stable ou en progression

SX : information insuffisante

NE : non évalué

N : nouvellement installé

• Les catégories CMAP (espèces dont la Conservation Mérite une Attention Particulière en France, populations nicheuses et populations hivernantes)

- CMAP 1 : regroupe toutes les espèces menacées à l'échelon mondial

- CMAP 2 : contient essentiellement des espèces très menacées (E, V) à la fois en France et en Europe

- CMAP 3 : regroupe principalement des espèces dont le niveau de vulnérabilité est moyen en France comme en Europe (R), des espèces jugées Vulnérables en Europe et simplement en Déclin en France ou vice-versa, et quelques oiseaux moins menacés mais dont la France abrite une population importante des effectifs européens.

- CMAP 4 : comprend les espèces encore très abondantes mais en Déclin aussi bien en France qu'en Europe. Les espèces dont le statut européen n'est ni défavorable ni fragile, contrairement au statut français, sont classées en catégorie CMAP 4 lorsqu'elles sont très vulnérables (E, V), voire en catégorie CMAP 2 ou CMAP 3 si la France héberge une proportion très importante de l'effectif, ou bien alors en catégorie CMAP 5 (R, D, L, AP).

- CMAP 5 : comprend les espèces dont le statut français n'est ni défavorable ni fragile, contrairement au statut européen, ainsi que toutes les autres espèces "A Surveiller".

- CMAP 6 (= Non-CMAP) : regroupe toutes les espèces dont le statut n'est jugé défavorable ou fragile ni en France ni en Europe et dont la proportion de l'effectif européen en France est inférieure à 25%.

- ✓ Livre rouge régional (LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F., 2006 - Oiseaux menacés remarquables en Provence. Ecologie, statuts et conservation. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA. Delachaux et Niestlé, Paris, 317 p.)
  - Liste rouge
    - E : espèce en danger
  - Liste orange
    - D : espèce en déclin
  - Statut non défavorable
    - AS : espèce à surveiller

⇒ Statut local

- ✓ Dernière année : année de la dernière observation géoréférencées (en couleur, les observations récentes, 2001-2007), par zone (voir carte 1)
  - Zone 1 - zone immédiate (ZPS sensu stricto)
  - Zone 2 - zone rapprochée
  - Zone 3 - zone élargie
- ✓ Statut biologique : statut de l'espèce dans la zone 1 (immédiate) et dans la zone 2 (rapprochée). Espèce utilisant le site pour :
  - 1 = se reproduire, se nourrir et se reposer
  - 2 = se nourrir et/ou se reposer
  - 3 = observée en vol uniquement
- ✓ Période de présence dans la zone d'étude : (zones 1 + 2 + 3)
  - Migration pré-nuptiale
  - Reproduction
  - Migration post-nuptiale
  - Hivernage (\* = sauf si gel ou neige)

**Tableau 1 : liste récapitulative des espèces répertoriées dans la zone d'étude**

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection							Statuts de conservation - Listes rouges							Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local								
		Directive Oiseaux			Conventions internationales		France		Europe		France			Zone 1 - Immédiate	Dernière année (en couleur, 2001-2007)				Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)						
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP		Hivernant : vulnérabilité				Hivernant : CMAP	Vulnérabilité PACA	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Elargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale
Passériformes	Prunellidés				2			1		S	S	SX	6	NE			<b>Accenteur mouchet</b>	<i>Prunella modularis</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		R	R	R	3	NE		<b>E</b>	<b>Aigle royal</b>	<i>Aquila chrysaetos</i>		2007	2007		3	x	x	x	x
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2		A	1		S	S	AS	5	NE		AS	<b>Aigrette garzette</b>	<i>Egretta garzetta</i>	2005		2007	2		x		x	
Passériformes	Alaudidés		22		3				2	V	D	AP	5	AP	5	AS	<b>Alouette des champs</b>	<i>Alauda arvensis</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x*
Passériformes	Alaudidés	1			3			1		V	DP	AS	5	NE		D	<b>Alouette lulu</b>	<i>Lullula arborea</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x*
Falconiformes	Accipitridés				2	2	A	1*		S	S	SS	6	NE		AS	<b>Autour des palombes</b>	<i>Accipiter gentilis</i>		2004	2006	2	2	x	x	x	x
Falconiformes	Pandionidés	1			2	2	A	1		R	S	V	3	NE			<b>Balbuzard pêcheur</b>	<i>Pandion haliaetus</i>			1992			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés		22		3	2			2	V	V	V	2	V	2		<b>Barge à queue noire</b>	<i>Limosa limosa</i>	1975				2		x		x
Charadriiformes	Scolopacidés	1	22		3	2			2	L	E				3		<b>Barge rousse</b>	<i>Limosa lapponica</i>			2007			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés		21	32	3	2			2	V	DP	AS	5	AP	3	D	<b>Bécasse des bois</b>	<i>Scolopax rusticola</i>	2000	1996	2001	2	2	x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		?	NE						<b>Bécasseau cocorli</b>	<i>Calidris ferruginea</i>			2003			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		?	D						<b>Bécasseau de Temminck</b>	<i>Calidris temminckii</i>			1976			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		S	S			R	5		<b>Bécasseau minute</b>	<i>Calidris minuta</i>			2007			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés		21	32	3	2		2	S	D	E	3	AS	5	AS		<b>Bécassine des marais</b>	<i>Gallinago gallinago</i>	2004		2007	2		x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés		21	32	3	2		2	V	DP			AP	4	AS		<b>Bécassine sourde</b>	<i>Lymnocyptes minimus</i>	2004		1987	2		x		x	
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	SS	6	NE			<b>Bec-croisé des sapins</b>	<i>Loxia curvirostra</i>	2007	2007	2005	2	2	x	x	x	x
Passériformes	Motacillidés				2			1		S	S	SX	6	NE			<b>Bergeronnette des ruisseaux</b>	<i>Motacilla cinerea</i>	2004	2003	2007	2	2	x	x	x	x*
Passériformes	Motacillidés				2			1		S	S	SX	6	NE			<b>Bergeronnette grise</b>	<i>Motacilla alba</i>	2006	2004	2007	2	1	x	x	x	x*
Passériformes	Motacillidés				2			1		S	D	SX	6				<b>Bergeronnette printanière</b>	<i>Motacilla flava</i>	2004		2007	2		x		x	
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2			1		D	S	AS	5	NE		AS	<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2007		2007	2		x	x	x	
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2	2		1		V	DP	E	2			E	<b>Blongios nain</b>	<i>Ixobrychus minutus</i>	2007		2007	1		x	x	x	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		S	S	SS	6			AS	<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x	
Passériformes	Sylviidés				2			1		S	S	SS	6	NE			<b>Bouscarle de Cetti</b>	<i>Cettia cetti</i>	2004			2		x	x	x	

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection						Statuts de conservation - Listes rouges						Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local											
		Directive Oiseaux			Conventions internationales			France		Europe		France					Vulnérabilité PACA	Dernière année (en couleur, 2001-2007)			Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)					
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP					Hivernant : vulnérabilité	Hivernant : CMAP	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction	Migration postnuptiale	Hivernage (x* : saut gel ou neige)
Passériformes	Fringillidés				3			1		S	S	?	?	?		Bouvreuil de Komi	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> "trompetteur"	2005				2			x			x
Passériformes	Fringillidés				3			1		S	S	SX	6	NE		Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2007	2007	2005	2	1		x	x	x	x	
Passériformes	Emberizidés				2			1		S	D	SX	6	NE		Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2007	2006	2007	1	2		x	x	x	x*	
Passériformes	Emberizidés				2			1		V	DP	AS	5	NE		Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	2007	2007	2006	2	1		x	x	x	x*	
Passériformes	Emberizidés				2			1		S	D	AS	5	NE		Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x	x*	
Passériformes	Emberizidés	1			3			1		V	D	D	3			Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x		
Passériformes	Emberizidés				3			1		S	D	SX	6	NE		Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2007	2003	2007	1	1		x	x	x	x*	
Passériformes	Emberizidés				2			1		S	S	SX	6	NE		Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x	x*	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		S	S	AS	5			Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	2007		2003	1			x	x	x		
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		S	S	AS	5	NE		Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	2007	2003	2003	2	2		x		x	x	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		V	D	AS	4	AS	5	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	2006	2006	2006	2	2		x		x	x	
Falconiformes	Accipitridés				2	2	A	1		S	S	SS	6	NE		Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x	x	
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2	2		1		V	DP	V	2	NE		Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	2001		1993	2			x		x		
Galliformes	Phasianidés		22		3	2		2		V	S	AP	5	NE		Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x		
Ansériformes	Anatidés		21		3	2		2		V	S	V	2	L	3	E	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>			2006				x		x	
Ansériformes	Anatidés		21	31	3	2		2		S	S	SS	6	SS	6	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2007	2007	2007	1	2		x	x	x	x*	
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2	C	2		V	D	N		AS	4	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	2006		2005	2			x		x		
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2	C	2		S	S			AS	5	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	1993		2007	2			x		x		
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2	C	2		S	D	R	5	AS	5	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	1988		2007	2			x		x		
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	SX	6	NE		Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x	x*	
Charadriiformes	Scolopacidés		22		3	2		2		S	S			NE		Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	2005		2007	2			x		x		
Charadriiformes	Scolopacidés		22		3	2		2		S	D			NE		Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	2004		2007	2			x		x		
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		S	S			NE		Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	2004		2007	2			x		x		
Charadriiformes	Scolopacidés		22		3	2		2		D	D	R	4	R	4	E	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	2005		1988	2			x		x	
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		S	D	R	5	NE		AS	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	2007	2004	2007	2	2		x	x	x	



ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection							Statuts de conservation - Listes rouges							Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local										
		Directive Oiseaux			Conventions internationales		France		Europe		France			Vulnérabilité PACA	Dernière année (en couleur, 2001-2007)				Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)								
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP		Hivernant : vulnérabilité				Hivernant : CMAP	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction	Migration postnuptiale	Hivernage (x* : saut gel ou neige)	
Charadriiformes	Scolopacidés				2	2		1		?	S						Chevalier stagnatille	<i>Tringa stagnatilis</i>			1984				x		x		
Charadriiformes	Scolopacidés	1			2	2		1		?	DP						<b>Chevalier sylvain</b>	<i>Tringa glareola</i>	2005		2007	2			x		X		
Strigiformes	Strigidés				2		A	1		D	D	D	3	NE		D	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2007	2006	2006	2	1		x	x	x	x	
Passériformes	Corvidés		22					2		S	S	SX	6	NE			Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	2005	2007	2007	3	2		x	x	x	x	
Strigiformes	Strigidés				2		A	1		S	S	SS	6	NE			Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x	x	
Ciconiiformes	Ciconiidés	1			2	2		1		V	DP	R	3	NE		AS	<b>Cigogne blanche</b>	<i>Ciconia ciconia</i>	2006		2003	2			x		x		
Ciconiiformes	Ciconiidés	1			2	2	A	1		R	R	V	3			AS	<b>Cigogne noire</b>	<i>Ciconia nigra</i>	2006			2			x		x		
Passériformes	Cinclidés				2			1		S	S	AS	5	NE		AS	Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	1977			2			x		x		
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		R	S	R	2			AS	<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<i>Circaetus gallicus</i>	2007	2007	2007	2	2		x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2			1		S	S	SS	6	NE		AS	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	1976			2			x		x		
Charadriiformes	Scolopacidés	1	22		3	2		2		S	V	N		V	5		<b>Combattant varié</b>	<i>Philomachus pugnax</i>	2005		2007	2			x		x		
Passériformes	Corvidés		22					2		S	S	SX	6	NE			Corneille mantelée	<i>Corvus corone cornix</i>	2005		2007	2			x		x	x	
Passériformes	Corvidés		22					2		S	S	SX	6	NE			Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x	x	
Cuculiformes	Cuculidés				3			1		S	D	SX	6				Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2007	2007	2007	1	1		x	x	x		
Charadriiformes	Scolopacidés		22		3	2		2		D	D	AS	5	D	4		Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	2001			2			x		x		
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2			1		V	R	V	2			AS	<b>Crabier chevelu</b>	<i>Ardeola ralloides</i>	2002		2007	2			x		x		
Passériformes	Corvidés	1			2			1		V	D	AS	5	NE		D	<b>Crave à bec rouge</b>	<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i>		2007	2007		3		x	x	x	x	
Strigiformes	Tytomidés				2		A	1		D	D	D	3			D	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>		2007	2003	2	2		x	x	x	x	
Caprimulgiformes	Caprimulgidés	1			2			1		D	DP	AS	5			AS	<b>Engoulevent d'Europe</b>	<i>Caprimulgus europaeus</i>			2003	2005		1		x	x	x	
Falconiformes	Accipitridés				2	2	A	1*		S	S	SS	6	NE			Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x	x	
Passériformes	Sturnidés		22					2		S	D	SS	6	NE	6		Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2007	2007	2007	2	2		x	x	x	x*	
Galliformes	Phasianidés		21	31	3			2		?	S						Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2006	2007	2003	1	1		x	x	x	x	
Falconiformes	Falconidés				2	2	A	1		D	D	AS	5	NE			Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x	x*	
Falconiformes	Falconidés	1			2	2	A	1		S	DP			V	5		<b>Faucon émerillon</b>	<i>Falco columbarius</i>	2005	2003	2004	2	2		x		x	x	
Falconiformes	Falconidés				2	2	A	1		S	S	SS	6			AS	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x		

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection							Statuts de conservation - Listes rouges						Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local									
		Directive Oiseaux			Conventions internationales		France		Europe		France							Dernière année (en couleur, 2001-2007)		Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)					
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP	Hivernant : vulnérabilité				Hivernant : CMAP	Vulnérabilité PACA	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction	Migration postnuptiale
Falconiformes	Falconidés	1			2	2	A	1		?	E				AS	<b>Faucon kobez</b>	<i>Falco vespertinus</i>	2002		2002	2			x		x	
Falconiformes	Falconidés	1			2	2	A	1		R	S	R	3	NE	AS	<b>Faucon pèlerin</b>	<i>Falco peregrinus</i>	1996	2006	2006	2	2	x	x	x	x	
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	SX	6	NE		Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	SX	6		AS	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	2004	2003	2004	2	2	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	SX	6			Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	SX	6		D	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		V	DP	AP	4		D	Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>			1982			x		x		
Gruiformes	Rallidés		21	32	3	2		2		S	S	SS	6	SS	6	<b>Foulque macroule</b>	<i>Fulica atra</i>	2006	2003	2007	1	2	x	x	x	x*	
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2		2		S	D	D	5	SS	6	AS	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>			2007			x		x	x*
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2		2		S	D	R	5	SS	6	D	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>			2007			x	x	x	x*
Gruiformes	Rallidés		22		3			2		S	S	SS	6	NE		Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2007		2007	1		x	x	x	x*	
Passériformes	Corvidés		22					2		S	S	SX	6	NE		Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x	x	
Passériformes	Muscicapidés				2	2		1		S	S	SS	6			Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	2006	2007	2007	2	2	x		x		
Lariformes	Laridés		22		3			2		S	S	SS	6	NE		Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>	2007	2007	2007	2	2	x	x	x	x	
Passériformes	Turdidés	1			2			1		S	S	SS	6			<b>Gorgebleue à miroir</b>	<i>Luscinia svecica</i>	2002			2		x		x		
Passériformes	Corvidés				3			1		S	S	SS	6	NE	AS	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	2006	2007	2007	2	2	x	x	x	x	
Pélécaniformes	Phalacrocoracidés				3			2		S	S	SS	6	SS	6	AS	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	2006		2007	3		x		x	
Strigiformes	Strigidés	1			2		A	1		V	S	R	3	NE	AS	<b>Grand-duc d'Europe</b>	<i>Bubo bubo</i>		2003	2003		2	x	x	x	x	
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2			1		S	S	V	5	V	5	E	<b>Grande Aigrette</b>	<i>Egretta alba</i>			2007			x		x	
Podicipédiformes	Podicipédidés				2			1		S	D	R	5	SS	6	AS	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>			2007			x		x	
Podicipédiformes	Podicipédidés				2			1		S	S	SS	6	SX	6	AS	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	2007	2003	2007	1	2	x	x	xX	x*
Podicipédiformes	Podicipédidés				3			1		S	S	SS	6	SS	6	AS	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	1992		2007	2		x	x	x	x*
Passériformes	Certhiidés				2			1		S	S	SX	6	NE		Grimpeur des bois	<i>Certhia familiaris</i>	2006	2007		2	1	x	x	x	x	
Passériformes	Certhiidés				2			1		S	S	SX	6	NE		Grimpeur des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Passériformes	Turdidés		22		3			2		S	S	SX	6	NE	AS	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection						Statuts de conservation - Listes rouges						Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local													
		Directive Oiseaux			Conventions internationales			France		Europe		France					Vulnérabilité PACA	Dernière année (en couleur, 2001-2007)			Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)							
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP					Hivernant : vulnérabilité	Hivernant : CMAP	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction	Migration postnuptiale	Hivernage (x* : saut gel ou neige)		
Passériformes	Turdidés		22		3				2	S	S	SS	6	NE		AS	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2005	2007	2004	2	2		x		x	x		
Passériformes	Turdidés		22		3			2	?	S				NE			Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2005	2007	2006	2	2		x		x	x		
Passériformes	Turdidés		22		3			2	S	S	SX	6	NE				Grive muscienne	<i>Turdus philomelos</i>	2004	2007	2007	2	2		x		x	x		
Passériformes	Fringillidés				2		1		S	S	SX	6	NE				Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	2007	2007	2007	2	2		x		x	x		
Coraciiformes	Méropidés				2	2	1		D	DP	AS	5				AS	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	2006		2003	2			x		x			
Lariformes	Sternidés				2	2	1		?	S							Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	2007				2			x		x		
Lariformes	Sternidés	1			2	2	1		D	DP	AS	5	NE			AS	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>			1984					x		x		
Lariformes	Sternidés	1			2	2	1		D	D	V	3					Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			2007					x		x		
Ansériformes	Anatidés		22		3	2	1		S	S	V	4	R	5			Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>			2007					x		x	x*	
Ciconiiformes	Ardéidés				3		1		S	S	SS	6	SS	6			Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2007	2007	2007	2	2		x		x	x*		
Ciconiiformes	Ardéidés	1			2	2	1		V	DP	D	3				D	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	2006		2007	2				x		x		
Strigiformes	Strigidés	1			2		A	1	V	D	V	3	V	5		AS	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	2000	1994		2	2		x		x			
Strigiformes	Strigidés				2		A	1	S	S	SS	6	NE			AS	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	2006	2007	2001	2	2		x	x	x	x		
Passériformes	Hirundinidés				2		1		S	D	SX	6				AS	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	2007	2007	2007	2	2		x	x	x			
Passériformes	Hirundinidés				2		1		D	D	AS	5				AS	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	2006	2007	2007	2	2		x		x			
Passériformes	Hirundinidés				2		1		S	S	SS	6	NE			AS	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	2006	2007		2	2		x	x	x			
Passériformes	Hirundinidés				2		1		D	D	D	5				D	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x			
Coraciiformes	Upupidés				2		1		S	D	D	5				D	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2007	2003	2007	1	1		x	x	x			
Passériformes	Sylviidés				2	2	1		S	S	SS	6				AS	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	2005		2007	1				x	x	x		
Passériformes	Bombycillidés				2		1		?	S			NE				Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>			2005					x		x	x	
Passériformes	Fringillidés				2		1		S	D	SX	6	NE				Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2007	2007	2007	2	1		x	x	x			
Passériformes	Sylviidés				2	2	1		S	S	D	5				AS	Locustelle lusciniotide	<i>Locustella luscinioides</i>	2002			2				x		x		
Passériformes	Sylviidés				2	2	1		S	S	SX	6						Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2001			2				x		x	
Gruiformes	Rallidés	1			2	2	1		S	S	E	3				AS	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	2001			2				x		x		
Gruiformes	Rallidés	1			2	2	1		S	S	V	4				D	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	2002			2				x		x		

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection						Statuts de conservation - Listes rouges						Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local										
		Directive Oiseaux			Conventions internationales			France		Europe		France					Europe	Dernière année (en couleur, 2001-2007)		Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)					
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP					Hivernant : vulnérabilité	Hivernant : CMAP	Vulnérabilité PACA	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction
Apodiformes	Apodidés				2			1		S	S	SS	6			AS	Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	2007		2003	2		x	x	x	
Apodiformes	Apodidés				3			1		S	S	SS	6			AS	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2007	2007	2007	2	2	x	x	x	
Coraciiformes	Alcedinidés	1			2			1		D	DP	AS	5	NE		AS	<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<i>Alcedo atthis</i>	1992		2007	2		x	x	x	x*
Passériformes	Turdidés		22		3			2		S	S	SX	6	NE			Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Aegithalidés				2			1		S	S	SX	6	NE			Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	V	SS	6	NE			Mésange alpestre	<i>Parus montanus</i>	2006			2		x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	S	SX	6	NE			Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	S	SX	6	NE			Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	S	SX	6	NE			Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	S	SS	6	NE			Mésange noire	<i>Parus ater</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x	x
Passériformes	Paridés				2			1		S	D	SX	6	NE			Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		V	S	AS	5	NE		AS	<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		S	D	AS	5	NE		E	<b>Milan royal</b>	<i>Milvus milvus</i>	2005		2007	2		x		x	
Passériformes	Passéridés							2		S	D	SX	6	NE			Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2006	2007	2007	2	1	x	x	x	x
Passériformes	Passéridés				3			1		S	D	AS	5	NE		AS	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2007	2006	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Passéridés				2			1		S	S	AS	5	NE		D	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>			2007			x	x	x	
Lariformes	Laridés		22		3			2		S	S	SS	6	SS	6	D	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	2004		2007	2		x		x	
Ansériformes	Anatidés		22		3	2		2		D	S	E	3	V	2	E	Nette rousse	<i>Netta rufina</i>			2007			x		x	
Galliformes	Phasianidés		21	31	3			2		V	D	D	3	NE		D	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	2003		1974	2		x	x	x	
Charadriiformes	Charadriidés				2	2		1		S	S	SS	6			D	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>		2003	2007		2	x		x	
Strigiformes	Strigidés				2		A	1		D	DP	AS	5	NE		AS	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	2006	2007	2007	1	1	x	x	x	
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	AP	5				Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	2002			2		x		x	
Piciformes	Picidés				2			1		S	S	SX	6	NE		AS	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Piciformes	Picidés				2			1		S	S	SX	6	NE		AS	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2006	2007		2	1	x	x	x	x
Piciformes	Picidés	1			2			1		S	S	SS	6	NE		AS	<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus martius</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x	x

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection						Statuts de conservation - Listes rouges						Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local									
		Directive Oiseaux			Conventions internationales			France		Europe		France					Vulnérabilité PACA	Dernière année (en couleur, 2001-2007)			Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)			
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP					Hivernant : vulnérabilité	Hivernant : CMAP	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction
Piciformes	Picidés				2			1		D	DP	AS	5	NE		Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x
Passériformes	Corvidés		22					2	S	S	SX	6	NE		Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Passériformes	Laniidés	1			2			1	D	DP	D	5		D	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Laniidés				2			1	D	D	D	4	NE		Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	2006			2		x		x		
Columbiformes	Columbidés		21	31				2	S	S	SX	6	SX	6	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x		
Passériformes	Fringillidés				3			1	S	S	SX	6	NE		Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Passériformes	Fringillidés				3			1	S	S			NE	6	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2007	2006	2007	2	2	x		x	x	
Passériformes	Motacillidés				2			1	S	D	SX	6			Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Motacillidés				2			1	S	D	SX	6	NE		Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	2007		2006	2		x		x	x*	
Passériformes	Motacillidés				2			1	S	S	SX	6	NE		Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	2007	2006	2006	2	2	x		x	x*	
Passériformes	Sylviidés				2			1	S	D	SX	6			Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1	S	D	SX	6			Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	2006	2005	2007	2	2	x		x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1	S	D	SX	6			Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	2003			2		x		x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1	S	S	SX	6	NE		Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Gruiformes	Rallidés		22		3			2	S	S	AP	5	NE	AS	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	2007		2007	1		x	x	x	x*	
Passériformes	Rémizidés				2			1	S	S	V	4	NE	E	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	2000			2		x		x		
Passériformes	Sylviidés				2			1	S	S	SS	6	NE		Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	2006	2002	2003	2	1	x	x	x	x	
Passériformes	Sylviidés				2			1	S	S	SX	6	NE		Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2007	2007	2006	2	1	x	x	x	x	
Coraciiformes	Coraciidés	1			2	2		1	D	V	R	4		AS	<b>Rollier d'Europe</b>	<i>Coracias garrulus</i>	2007			2		x				
Passériformes	Turdidés				2			1	S	S	SX	6			Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Turdidés				2			1	S	S	SS	6	NE		Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Passériformes	Turdidés				2			1	V	DP	AP	4		D	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2006	2007	2007	2	1	x	x	x		
Passériformes	Turdidés				2			1	S	S	SS	6	NE		Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2006	2007	2007	2	1	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1	S	S	SX	6			Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2007	1987	2007	1	2	x	x	x		
Passériformes	Sylviidés				2	2		1	S	D	D	4		D	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	1993		2007	2		x	x	x		

ORDRE	FAMILLE	Statuts de protection							Statuts de conservation - Listes rouges							Espèces (triées par ordre alphabétique des noms français)	Noms français - en gras, DO-annexe 1 - en couleur, observée dans la zone 1 (ZPS)	Nom scientifique	Statut local										
		Directive Oiseaux			Conventions internationales		France		Europe		France			Vulnérabilité PACA	Dernière année (en couleur, 2001-2007)				Statut biologique		Périodes de présence dans la zone d'étude (zones 1 + 2 + 3)								
		DO - Annexe 1	DO - Annexe 2	DO - Annexe 3	Convention de Bern	Convention de Bonn	CITES - Règlement JE	Protection nationale	Espèce chassable	Vulnérabilité Pan-Eur.	Vulnérabilité EU25	Nicheur : vulnérabilité	Nicheur : CMAP		Hivernant : vulnérabilité				Hivernant : CMAP	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Zone 3 - Élargie	Zone 1 - Immédiate	Zone 2 - Rapprochée	Migration prénuptiale	Reproduction	Migration postnuptiale	Hivernage (x* : saut gel ou neige)	
Passériformes	Sylviidés				2	2		1		S	S	SS	6			AS	Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	2007		2007	1			x	x	x		
Ansériformes	Anatidés		21		3	2	A		2	V	V	E	2			E	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	2006		2007	2			x		x		
Ansériformes	Anatidés		21	32	3	2	C		2	S	S	R	5	AS		5	AS	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	2006		2007	2			x		x	x*
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	SX	6	NE				Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Sittidés				2			1		S	S	SX	6	NE				Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	SS	6	NE			AS	Sizerin flammé	<i>Carduelis flammaea</i>	2002		2006	2			x		x	x
Passériformes	Turdidés				2			1		S	D	D	4				D	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Turdidés				2			1		D	S	AP	5	NE				Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	R	5	NE			AS	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	2007		2007	2			x		x	x
Piciformes	Picidés				2			1		D	D	D	4	NE			D	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x		
Charadriiformes	Charadriidés				2	2		1		S	D	?	?	SS	6			Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>			2003				x		x	
Columbiformes	Columbidés		22		3		A		2	D	V	D	5				AS	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2007	2007	2007	2	1	x	x	x		
Columbiformes	Columbidés		22		3			2		S	S	SS	6	NE				Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2006	2007	2007	2	1	x	x	x	x	
Passériformes	Turdidés				2			1		S	D	AP	4				AS	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	2005		2001	2			x		x	
Passériformes	Troglodytidés				2			1		S	S	SS	6	NE				Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	
Charadriiformes	Charadriidés		22		3	2		2		S	V	D	4	D		5	AS	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2006		2007	2			x		x	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		R	S	R	3	NE			AS	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>		2007			3		x	x	x	
Falconiformes	Accipitridés	1			2	2	A	1		E	E	V	1				E	Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>			1996				x		x	
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	AS	5	NE			AS	Venturon montagnard	<i>Serinus citrinella</i>	2007	2007	2005	2	2	x		x	x	
Passériformes	Fringillidés				2			1		S	S	SX	6	NE				Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2007	2007	2007	1	1	x	x	x	x	



**a. Espèces présentes en période de reproduction**

## a.1. Espèces nicheuses dans le marais (zone 1)

Alouette lulu  
Blongios nain  
Bruant ortolan  
Busard cendré  
Marouette ponctuée  
Pie-grièche écorcheur

## a.2. Espèces nicheuses à proximité du marais (zone 2), s'alimentant et/ou se reposant dans le marais

Bondrée apivore  
Engoulevent d'Europe  
Milan noir  
Pic noir

## a.3. Espèces non nicheuses dans ou à proximité immédiate du marais, s'alimentant et/ou se reposant dans le marais ou à proximité

Bihoreau gris  
Circaète Jean-le-Blanc  
Faucon pèlerin  
Grand-duc d'Europe  
Martin-pêcheur d'Europe

## a.4. Espèces non nicheuses dans ou à proximité immédiate du marais, observées en vol sur le site

Aigle royal  
Crave à bec rouge  
Vautour fauve

**b. Espèces présentes uniquement en période de migration ou d'hivernage**

## b.1. Espèces observées dans le marais (zone 1)

Aigrette garzette  
Busard des roseaux  
Busard Saint-Martin  
Butor étoilé  
Chevalier sylvain  
Cigogne blanche  
Cigogne noire  
Combattant varié  
Crabier chevelu  
Faucon émerillon  
Faucon kobez  
Gorgebleue à miroir  
Héron pourpré  
Hibou des marais  
Marouette poussin  
Milan royal  
Rollier d'Europe

## b.2. Autres espèces observées autour du marais (zone 2)

Néant

## b.3. Autres espèces observées dans la zone d'étude (zone 3)

Balbuzard pêcheur  
Barge rousse  
Grande Aigrette  
Guifette moustac  
Guifette noire  
Vautour percnoptère

**c. Autres espèces patrimoniales : EMR (espèces migratrices régulières)**

## c.1. Espèces nicheuses dans la ZPS et la zone rapprochée

Caille des blés  
Faucon hobereau  
Petit-duc scops  
Torcol fourmilier

## c.2. Espèces non nicheuses s'alimentant et/ou se reposant dans la ZPS

Bécassine des marais  
Canard souchet  
Chevalier aboyeur  
Chevalier gambette  
Courlis cendré  
Fuligule milouin  
Locustelle luscinoïde  
Rémiz penduline  
Sarcelle d'hiver  
Sarcelle d'été  
Vanneau huppé

**d. Autres espèces patrimoniales : listes rouges / oranges (France / PACA)**

## d.1. Espèces nicheuses dans la ZPS et la zone rapprochée

Alouette des champs  
Bruant des roseaux  
Chevalier guignette  
Chevêche d'Athéna  
Effraie des clochers  
Fauvette grisette  
Hirondelle rustique  
Huppe fasciée  
Râle d'eau  
Rougequeue à front blanc  
Rousserolle turdoïde  
Tarier des prés  
Tarier pâtre  
Tourterelle des bois

## d.2. Espèces non nicheuses s'alimentant et/ou se reposant dans la ZPS et la zone rapprochée

Barge à queue rousse  
Bécasse des bois  
Bécassine sourde  
Bergeronnette printanière  
Mouette rieuse  
Petit Gravelot  
Phragmite des joncs  
Pie-grièche grise  
Tarin des aulnes  
Traquet motteux



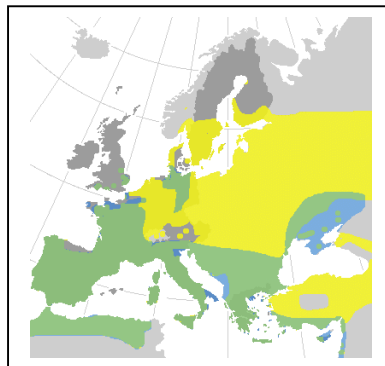
**a. Espèces présentes en période de reproduction**

a.1. Espèces nicheuses dans le marais (zone 1)

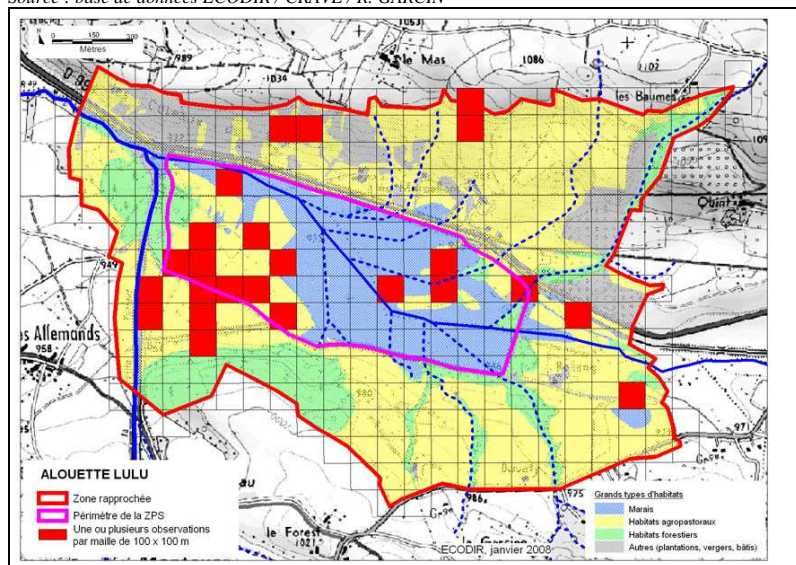
Alouette lulu  
Blongios nain  
Bruant ortolan  
Busard cendré  
Marouette ponctuée  
Pie-grièche écorcheur

## Alouette lulu

A246

Passériformes - Alaudidés - *Lullula arborea*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

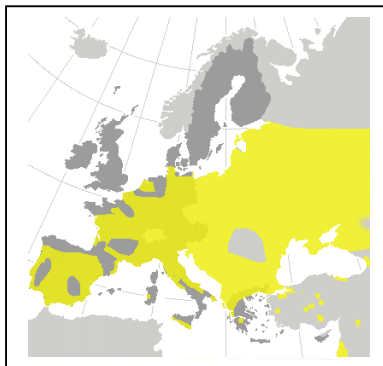
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), Convention de Bern (III), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (à surveiller), PACA (en déclin)

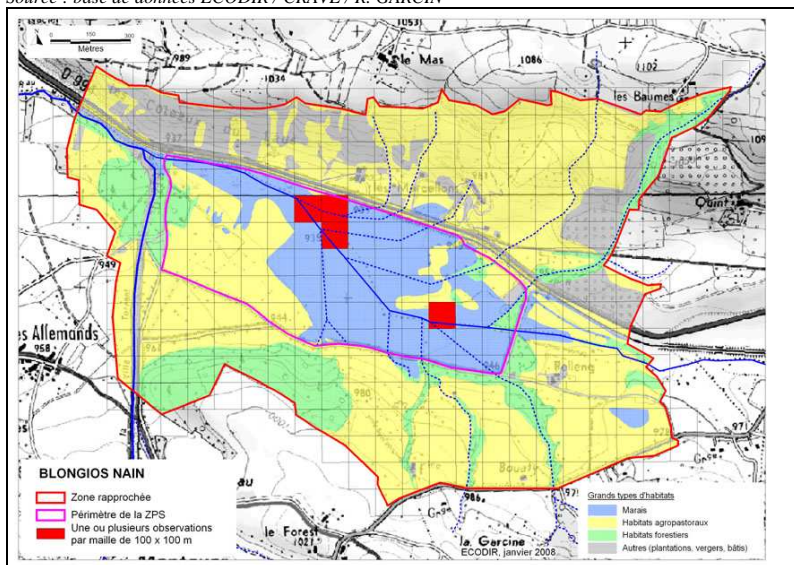
- ❖ **Description** : petite alouette (< Alouette des champs), 15 cm ; plumage brun, beige, blanc avec des taches noirâtres et blanches sur le bord antérieur des ailes.
- ❖ **Biologie** : migrateur partiel. Niche au sol dans une touffe végétale sur terrain sec et perméable légèrement en pente. Ponte (3-5 œufs) de fin mars à fin juin ou juillet (parfois une seconde ponte). Régime alimentaire principalement composé d'insectes lors de la reproduction, puis complété par des graines.
- ❖ **Ecologie** : milieux ouverts ou semi-ouverts, plutôt secs, présentant une strate herbacée ou arbustive assez basse et pourvues de perchoirs, même épars. Dans les Hautes-Alpes, observée dans les landes et fourrés (églantiers, genévriers, genêts...), les pelouses pâturées ou steppiques, les prairies, les cultures, les bocages, et plus rarement en lisière des forêts de chênes et de pins sylvestres.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique (Europe tempérée et pourtour méditerranéen : UE 700000-2500000 couples), répartition hétérogène en France (50000-500000 couples), niche dans tous les départements de la région PACA (? couples), dans les Hautes-Alpes présente surtout dans les districts sud-occidentaux (? couples), 6-8 couples dans la ZPS Marais de Manteyer et son environnement proche (zone 2).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce assez bien représentée dans les habitats agropastoraux de la ZPS. Nicheuse dans les prairies et les pelouses sèches, fréquente également les terres cultivées pour la recherche de nourriture. Classe patrimoniale 3 (fort), menaces liées à la fermeture des milieux (risque modéré, plus marqué au niveau des plantations effectuées sur le coteau du Laus), enjeu global fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (bocage à prairies maigres, petites parcelles cultivées, landes, friches, versants bien exposés et protégés des vents par des haies et des bosquets qui servent aussi de perchoirs).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de pérenniser les habitats favorables (mesures agri-environnementales -prés de fauche et parcours-, contrats Natura 2000 -contrôle de l'embuissonnement et réduction de l'enrésinement-).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba2/Bb1
    - pelouses-landes : Ba1/Ca1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : nombre de couples nicheurs (STOC-EPS).

## Blongios nain

A022

Ciconiiformes - Ardéidés - *Ixobrychus minutus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

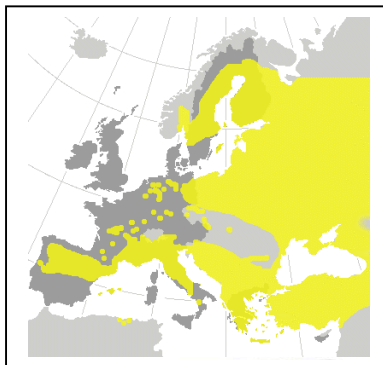
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en danger), PACA (en danger)

- ❖ **Description** : le plus petit héron européen (taille 33-38 cm, envergure 52-58 cm). Mâle : calotte et dos noir contrastant avec les ailes et le dessous jaunâtres. Femelle plus terne, avec plumage beige à brun ou roussâtre rayé, plus foncé sur le dessus que sur le dessous. Les jeunes sont plus fortement rayés. Pattes vertes.
- ❖ **Biologie** : migrateur au long court, hiverne en Afrique de l'Est, revient en mai. Nicheur solitaire (en général), fidèle à son site de nidification : nid d'herbes et de roseaux, construit à moins d'un mètre du sol dans une zone à végétation dense. Nichée de 4-7 oeufs, incubés pendant 16 à 21 jours ; les jeunes quittent le nid à 17-18 jours et sont indépendants à un mois. Régime alimentaire basé sur la petite faune aquatique (petits poissons, batraciens, insectes, vers, mollusques).
- ❖ **Ecologie** : se cantonne dans des roselières inondées des queues d'étangs et de bords de rivières, plus ou moins parsemées de buissons. Dans les Hautes-Alpes, s'installe dans des roselières de plus de 5 000 m<sup>2</sup>.
- ❖ **Répartition** : large répartition mondiale. Europe moyenne et méridionale (41000-100000 couples), en France principalement le long du Rhône et sur la côte méditerranéenne (171-231 couples), en région PACA présent surtout en Camargue, en migration et nicheur très rare dans les Hautes-Alpes, 1 couple nicheur dans le marais de Manteyer jusqu'en 2000.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : nicheur dans la roselière humide jusqu'en 2000. Observé uniquement en migration en 2007 (en bordure du lac où il se nourrit, mais nicheur la même année au lac de Pelleautier). Classe patrimoniale 4 (très fort), menaces locales liées à l'assèchement de la roselière (risque très fort, amplifié par le déclin généralisé de l'espèce), enjeu global très fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration et la gestion du marais de façon à permettre le retour d'individus reproducteurs.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie de la phragmitaie inondée. Contrôler la fréquentation du milieu (sensible au dérangement estival). Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction de la nidification de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab1/Ab2
    - autres : Ac1
  - Fréquentation : Da1
  - Gestion de l'APPB : Ea3
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

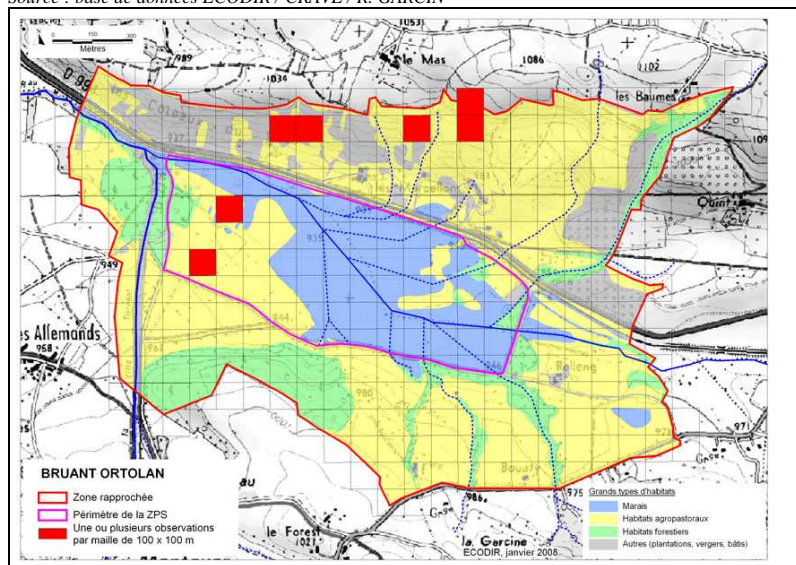


## Bruant ortolan

A379

Passériformes - Embéridés - *Emberiza hortulana*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

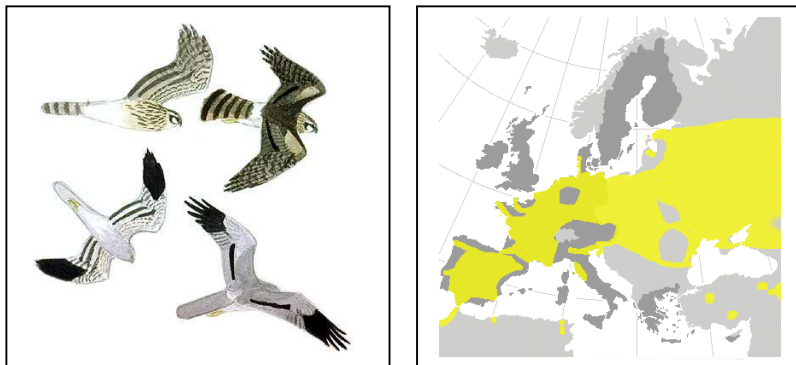
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (III), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Description** : petit passereau (16 cm), plumage beige strié sur le dessus et légèrement roux dessous, gorge jaune, poitrine vert pâle, gris.
- ❖ **Biologie** : migrateur, il revient sur le site en mai. La femelle pond 4-5 œufs à même le sol. Principalement granivore il recherche aussi des invertébrés.
- ❖ **Ecologie** : fréquente les milieux naturels à végétation clairsemée et les milieux de cultures traditionnelles diversifiées avec des vignes, bosquets, jachères. Affectionne les endroits chauds et secs, la présence de sol nu pour se nourrir et de perchoirs pour chanter (arbre isolé, piquet, muret de pierre...).
- ❖ **Répartition** : espèce européenne et européoturkmène. (603000-842000 couples), France (12000-23000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (1-2 couples + 2 couples dans la zone rapprochée sur les Coteaux du Laus). L'ortolan subit un fort déclin dans toute l'Europe suite aux profondes transformations des paysages et à l'intensification de l'agriculture.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce rare localement, nicheuse dans les habitats agropastoraux de la ZPS (pelouses et prairies sèches, fréquente également les cultures pour se nourrir, et les haies pour se reposer). Classe patrimoniale 3 (fort), menaces liées à la fermeture des milieux (notamment par les plantations effectuées sur le coteau du Laus) ou à l'intensification des pratiques agropastorales (risque fort), enjeu global 3 (fort).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (bocage à prairies maigres, petites parcelles cultivées, landes, friches, versants bien exposés et protégés des vents par des haies et des bosquets qui servent aussi de perchoirs).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de pérenniser les habitats favorables (mesures agri-environnementales -prés de fauche et parcours-, contrats Natura 2000 -contrôle de l'embuissonnement et réduction de l'enrésinement-). Création d'une haie arborescente le long de la voie ferrée et de la route au nord du marais afin d'inciter les oiseaux se déplaçant entre le marais et le versant sud à franchir ces infrastructures à plus grande hauteur (réduction des risques de collision avec les véhicules).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba2/Bb1
    - pelouses-landes : Ba1/Ca1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la population nicheuse locale (STOC-EPS)

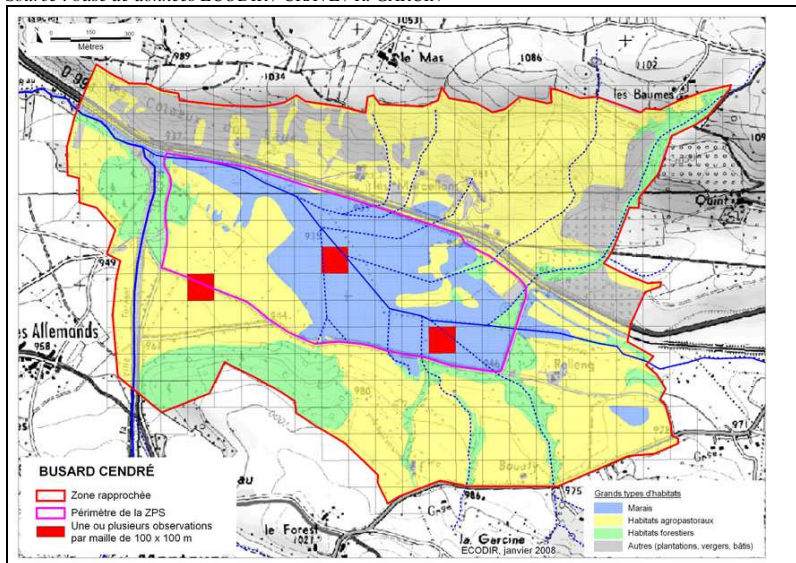


## Busard cendré

A084

Falconiformes - Accipitridés - *Circus pygargus* (code :)Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

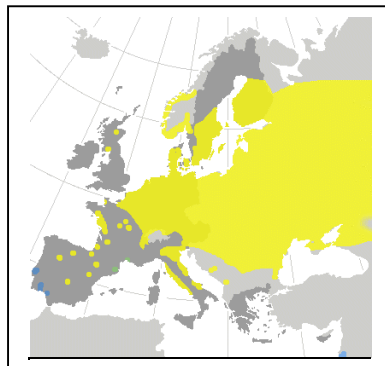
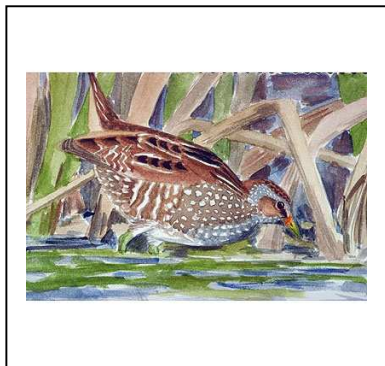
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : c'est le plus petit des Busards (taille 43-50 cm, envergure 98-110 cm, poids 230-430 g). Plumage du mâle gris sombre sur le dessus, rémiges primaires noires, dessous blanc rayé de roux. La femelle a le dessus brun foncé et la base de la queue blanche, dessous brun-roux rayé.
- ❖ **Biologie** : migrateur, quitte l'Europe en août-septembre pour hiverner en Afrique. Retour à partir de mars. La femelle construit le nid rudimentaire à même le sol au milieu d'une roselière (également dans les grandes cultures lorsque ses habitats naturels ont disparu, mais est alors exposé à des destructions lors des travaux agricoles). Ponte de 3-6 œufs. Régime alimentaire composé de petits rongeurs (campagnol des champs), complétée par des insectes, petits oiseaux et lézards.
- ❖ **Ecologie** : les habitats naturels correspondent à des marais, des landes, des friches ou de jeunes boisements, mais le Busard cendré adopte aussi des milieux de substitution (champs de céréales) dans les zones de grandes cultures.
- ❖ **Répartition** : espèce méditerranéenne et sarmatique. Europe (27100-40600 couples), France (2500-5000 couples), PACA (?), Hautes-Alpes (6-10 couples ?), ZPS du marais de Manteyer (3 couples en 1975-1977, 2 couples dans les années 1990, non nicheur en 2007).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : nicheur dans la roselière sèche jusqu'en 2000 (territoire de chasse couvrant le marais, les prairies et les cultures). Classe patrimoniale 4 (très fort), menaces locales liées à la modification des habitats (+ impacts des incendies de la roselière, intensification des pratiques agropastorales), risque très fort (amplifié par le déclin de l'espèce dans les Hautes-Alpes), enjeu global très fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : restauration et gestion de la roselière sèche afin de favoriser le retour d'individus nicheurs (le maintien d'une population viable dépend aussi des conditions d'accueil dans les sites agricoles de substitution ainsi que dans les zones d'hivernage).
- ❖ **Recommandations de gestion** : gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction de la nidification de l'espèce). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière sèche) : Ab1
    - autres : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba1/Bb1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

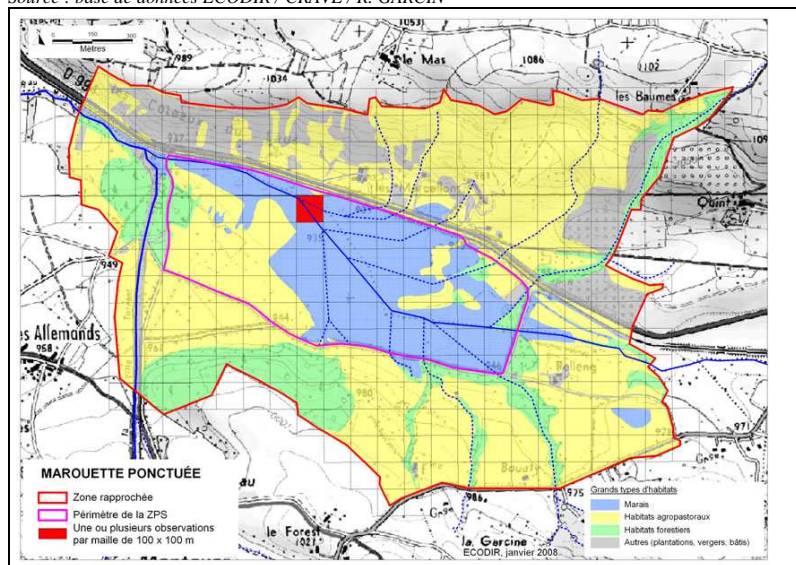
## Marouette ponctuée

A119

Gruiformes - Rallidés - *Porzana porzana*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

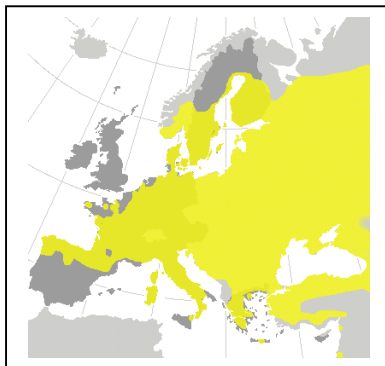
**Conservation** : Europe (stable), France (en danger), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : petit rallidé (taille 20cm, envergure 37-42 cm). Ailes courtes et arrondies, plumage brun, olive foncé rayé et tacheté de blanc.
- ❖ **Biologie** : migratrice, la Marouette ponctuée, revient dans le Haut-Dauphiné en avril. La femelle pond 8 à 12 œufs dans un nid bien dissimulé (généralement sur un touradon de laîche en secteur inondé). Régime alimentaire composé de petits invertébrés (insectes, araignées, vers, mollusques), mais aussi de graines et végétaux tendres.
- ❖ **Ecologie** : fréquente les prairies inondables, les marais, les bords d'étangs et de cours d'eau. Recherche des sites très humides où la végétation haute lui permet de rester à couvert, mais où elle peut néanmoins utiliser de petits espaces plus ouverts pour se nourrir. Très discret, l'oiseau ne se repère guère que grâce à son chant, un "ouit" sonore et régulier, émis principalement la nuit.
- ❖ **Répartition** : espèce européenne et européoturkmène. Europe (58800-167000 couples), France (60-200 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (1-2 couples ?, régulièrement observée en migration), ZPS Marais de Manteyer (1 couple probable en 1975-1977, mais pas d'indice de nidification récent). L'espèce est devenue très rare en France, suite à un déclin important depuis les années 1970.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce signalée nicheuse dans la roselière humide dans les années 1975. Rarement observée récemment, uniquement en migration (stationne dans la roselière en bordure du lac). Classe patrimoniale 4 (très fort), menaces locales liées à l'assèchement de la roselière (+ impact des incendies, risque très fort, amplifié par le déclin généralisé de l'espèce -en danger au niveau national), enjeu global très fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration et la gestion du marais de façon à permettre le retour d'individus reproducteurs.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie de la phragmitaie et de la phragmitaie-cariçaie inondée. Contrôler la fréquentation du milieu (sensible au dérangement estival). Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction de la nidification de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab1/Ab2
  - Fréquentation : Da1
  - Gestion de l'APPB : Ea3
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

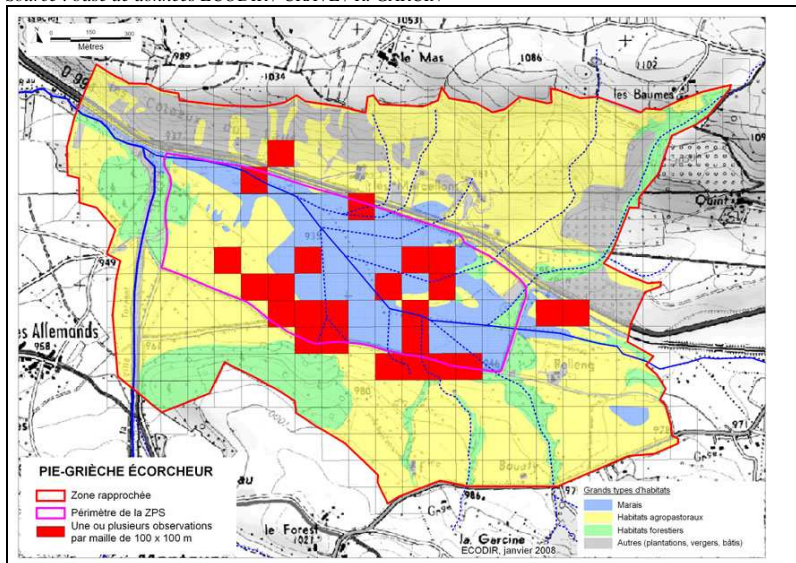


## Pie-grièche écorcheur

A338

Passériformes - Laniidés - *Lanius collurio*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en danger), PACA (en danger)

- ❖ **Description** : passereau de 17 cm, à bec crochu. Mâle à tête grise, dos marron et bandeau noir sur l'œil.
- ❖ **Biologie** : migrateur, hiverne en Afrique australe, présent dans les Hautes-Alpes de fin avril à début septembre. Niche à faible hauteur dans un buisson et défend un petit territoire de 1,5 à 2 hectares. Ponte de 4 à 6 œufs. Régime alimentaire principalement insectivore (coléoptères et sauterelles principalement), capture parfois des petits rongeurs ou des lézards qu'il empale sur un barbelé ou une épine pour les conserver. Constitue un bon bio-indicateur de la richesse biologique du milieu.
- ❖ **Ecologie** : bocage ouvert, constitué de prairies entrecoupées de haies basses (buissons épineux et arbustes). Peut également s'installer dans d'autres milieux buissonnants comme les lisières, les clairières et les friches, si des zones de végétation rase sont présentes.
- ❖ **Répartition** : espèce européenne et européoturkmène. Europe (2 760 000-5 200 000 couples), France (160 000-360 000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (6-7 couples). La restructuration du paysage agricole au profit d'une agriculture intensive entraîne un déclin alarmant de cette espèce, les effectifs ayant chuté de 20 à 50 % en Europe depuis 1970.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce bien représentée dans les habitats agropastoraux, nicheuse dans les haies basses et buissons épars en bordure des prairies et pelouses sèches. Fréquente également les cultures et le marais sec (avec perchoirs) pour se nourrir. Classe patrimoniale 3 (fort), menaces liées à la fermeture des milieux (risque modéré, plus marqué au niveau des plantations effectuées sur le coteau du Laus, ainsi que par les travaux d'essartage des haies), enjeu global fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (bocage à prairies maigres, petites parcelles cultivées, landes, friches, versants bien exposés et protégés des vents par des haies qui servent de perchoirs).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de pérenniser les habitats favorables (mesures agri-environnementales -prés de fauche et parcours-, contrats Natura 2000 -contrôle de l'emboisement et réduction de l'enrésinement-). Voir aussi la fiche du Bruant ortolan.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba2/Bb1
    - pelouses-landes : Ba1/Ca1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la population nicheuse locale (STOC-EPS)

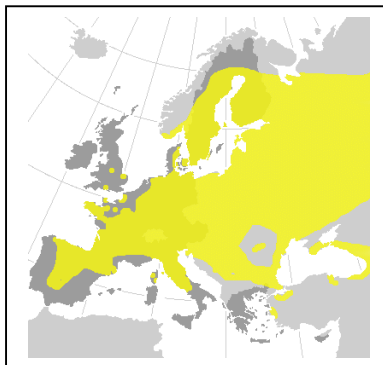
**a. Espèces présentes en période de reproduction**

a.2. Espèces nicheuses à proximité du marais (zone 2), s'alimentant et/ou se reposant dans le marais

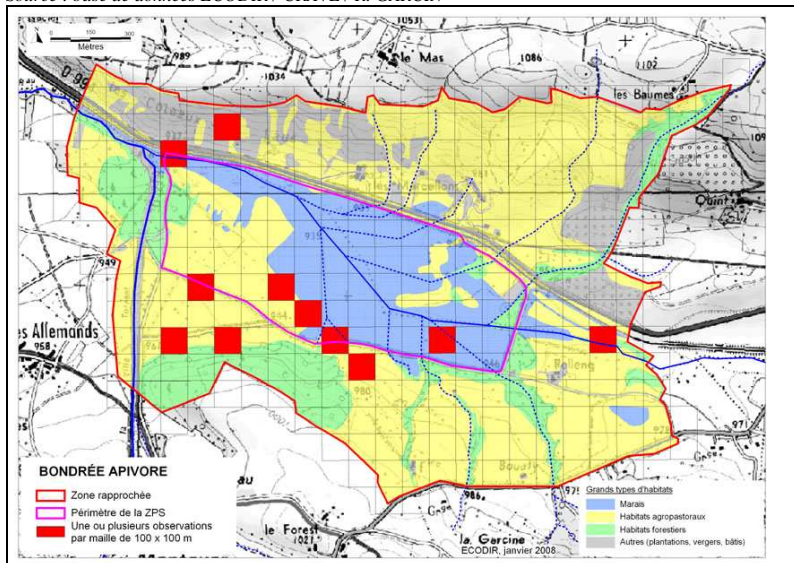
Bondrée apivore  
Engoulevent d'Europe  
Milan noir  
Pic noir

## Bondrée apivore

A072

Falconiformes - Accipitridés - *Pernis apivorus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

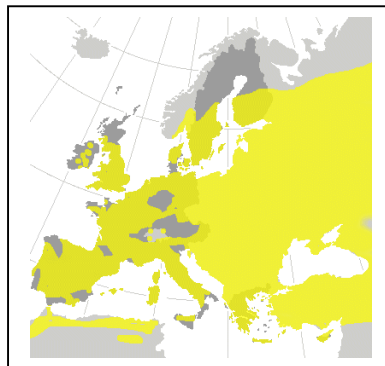
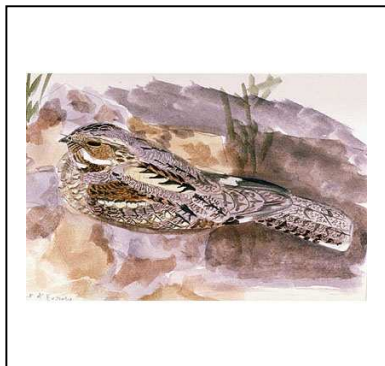
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (stable), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : rapace diurne de taille moyenne (50-60 cm, envergure 140-150 cm). Plumage variable beige, strié de noir ; tête grise. Ressemble à la Buse variable, mais elle a une silhouette plus fine et elle est plus discrète que cette dernière.
- ❖ **Biologie** : migrateur transsaharien, hiverne en Afrique tropicale. Retour tardif dans les Hautes-Alpes (vers mi-mai). Installe son nid à la cime d'un arbre dans une forêt claire de conifères ou de feuillus, et y élève un ou deux jeunes. Dès la fin août, les couples se séparent et regagnent leurs quartiers d'hiver africains. Régime alimentaire composé d'Hyménoptères (guêpes et abeilles sauvages). Capture également des sauterelles et des chenilles, et parfois des grenouilles, serpents, oisillons et souris.
- ❖ **Ecologie** : niche en milieu boisé, mais son régime alimentaire très spécialisé l'amène à prospecter des milieux divers : lisières et clairières de forêts, près de fauche et pâtures, jeunes friches, bords de chemin et de routes.
- ❖ **Répartition** : espèce européenne et européoturkmène. Europe (? couples), France (8000-12000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (1 couple nicheur dans la zone rapprochée, chasse régulièrement dans les landes, pelouses et prairies en bordure du marais).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce nicheuse en milieu forestier (zones 2 et 3), fréquente la ZPS pour se nourrir (prairies et pelouses sèches surtout, bordure du marais) ou se reposer (haies et boisements). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture des milieux (territoires de chasse), aux travaux sylvicoles effectués en période de nidification près des aires occupées, aux infrastructures (routes, lignes électriques), enjeu global fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (territoire de chasse), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision. Création d'une haie arborescente le long de la voie ferrée et de la route au nord du marais pour inciter les oiseaux à survoler ces infrastructures à plus grande hauteur (réduction des risques de collision).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux : prairies-cultures (Ba/Ca1)
  - Travaux forestiers : boisements clairs (Ca1), boisements denses (Cb1/Cb2/Cb5)
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population locale



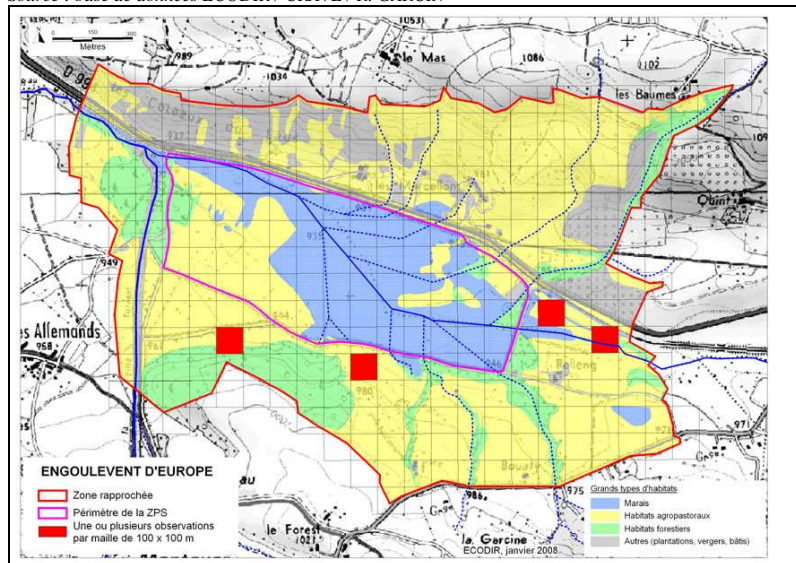
## Engoulevent d'Europe

A224

Caprimulgiformes - Caprimulgidés - *Caprimulgus europaeus*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : oiseaux de mœurs crépusculaires et nocturne, de taille moyenne (26 cm, envergure 50-55 cm). Plumage de couleur feuille morte, strié et barré, ce qui lui permet de passer inaperçu durant la journée, lorsqu'il se repose sur une branche ou à même le sol. En vol, le mâle se reconnaît aux marques blanches des ailes et de la queue.
- ❖ **Biologie** : migrateur transsaharien, hiverne en Afrique tropicale. Présent dans les Hautes-Alpes de mai à septembre. Niche directement à terre, souvent à proximité d'un arbuste, dépose deux oeufs dans une légère dépression du sol. Régime alimentaire exclusivement insectivore (papillons, coléoptères...), capture ses proies au vol pendant la nuit.
- ❖ **Ecologie** : fréquente les landes, garrigues, maquis, taillis, jeunes plantations, clairières, éclaircies et régénérations forestières, autant de milieux où il trouve une végétation basse et clairsemée, entrecoupée de placettes nues et sèches.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (225000-274000 couples), France (20000-50000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (nicheur dans la zone rapprochée, chasse dans les landes, pelouses et prairies en bordure du marais). Espèce en déclin en Europe suite au morcellement des habitats.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce migratrice, nicheuse en périphérie de la ZPS (boisements clairs), chasse au vol sur les prairies, landes et pelouses sèches, se repose dans les haies et bosquets). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture excessive des milieux (réduction des territoires de chasse, risque modéré, plus marqué au niveau des plantations effectuées sur les coteaux du Laus), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (territoire de chasse)
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba1/Ca1
  - Travaux forestiers :
    - boisements clairs : Ca1/Cb2
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

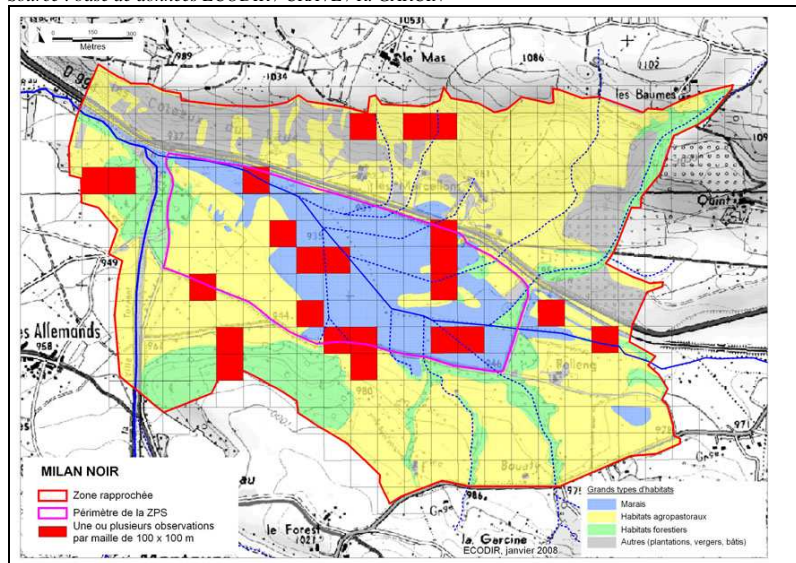


## Milan noir

A073

Falconiformes - Accipitridés - *Milvus migrans*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

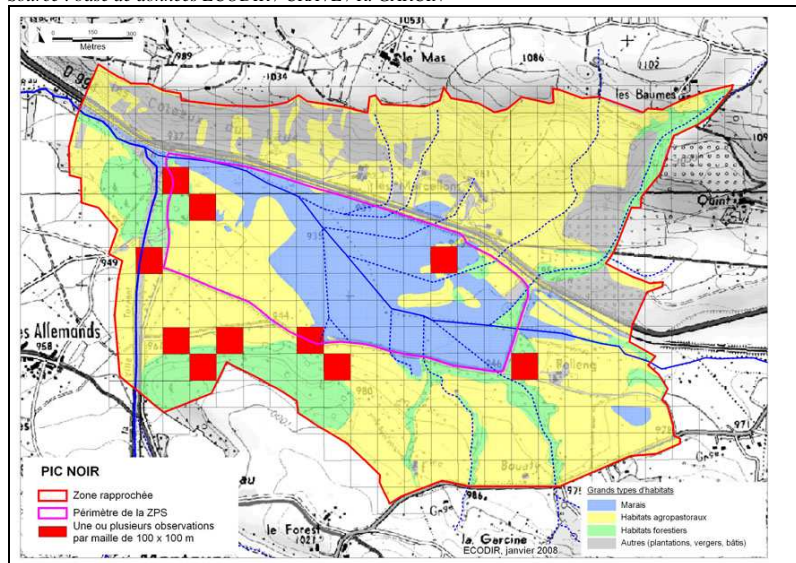
- ❖ **Description** : rapace diurne de taille moyenne (55-60 cm, envergure 1,35-1,55 m, poids 750-900 g). Plumage brun foncé, ventre fauve strié de noir, tête blanchâtre striée de noir. Coloration identique chez le mâle et la femelle.
- ❖ **Biologie** : migrateur, présent dans les Hautes-Alpes de fin février - début mars à fin août - septembre. De mœurs sociales, les couples peuvent nicher à quelques dizaines de mètres les uns des autres, toujours dans les arbres mais pas forcément près de l'eau. La femelle pond 2 ou 3 œufs. Se nourrit de poissons morts ou malades, et d'autres petits animaux (lézards, grenouilles, souris, rats, oiseaux). Ses tendances nécrophages l'incitent volontiers à profiter des proies blessées ou délogées par les travaux agricoles ou le trafic routier. Il fréquente également les décharges, où des concentrations de plusieurs dizaines d'individus peuvent être parfois observées.
- ❖ **Ecologie** : s'établit près des marais, des rivières et des étangs où il prélève sa nourriture.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (76000-100000 couples), France (6000-8000 couples, 10-100 ind. hivernants), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (1 couple nicheur dans la zone rapprochée, chasse régulièrement dans le marais ; nichait dans la ZPS dans les années 1990, avant que les arbres utilisés soient brûlés). Le Milan noir est en régression sur toute l'Europe de l'est mais stable (voire localement en augmentation) en Europe centrale et occidentale.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce migratrice, observée sur le site durant toute la période de reproduction (nicheuse en milieu boisé dense, parfois sur des arbres isolés ou dans des haies) ; chasse dans tous les milieux ouverts (marais et zone agropastorale). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse) et à la disparition des grands arbres isolés (risque fort, en particulier en périphérie du marais où plusieurs arbres anciennement porteurs d'aires ont été brûlés), enjeu global fort.
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (territoire de chasse), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS).
- ❖ **Recommandations de gestion** : recherche et protection des arbres porteurs d'aires. Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision. Création d'une haie le long de la voie ferrée (voir la fiche de la Bondrée).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux forestiers :
    - boisements clairs : Cb4
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

## Pic noir

A236

Piciformes - Picidés - *Dryocopus martius*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (stable), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : c'est le plus grand pic européen (45 cm, envergure 40-45 cm). Plumage noir avec une calotte caractéristique rouge.
- ❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes. La femelle pond 4-5 œufs en mai dans une loge creusé dans un arbre assez important (diamètre du tronc supérieur à 45 cm en général). Se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages qu'il extirpe de l'écorce et du bois vermoulu des vieilles souches, et visite régulièrement les fourmilières pour se délecter de leurs habitantes.
- ❖ **Ecologie** : affectionne les massifs forestiers pourvus de grands arbres, dans lesquels il creuse une loge profonde, entre 10 et 20 mètres de hauteur. Le couple occupe un territoire de plusieurs centaines d'hectares.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (? couples), France (5000-10000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (1 couple nicheur dans le bois du Château de Manteyer, fréquente régulièrement les boisements en bordure du marais, en particulier le long du torrent du Rif la Ville). Oiseau strictement montagnard à l'origine, le Pic noir étend son aire dans les zones forestières de plaine et de basse altitude depuis une trentaine d'années. Il reste encore vulnérable car en faibles effectifs.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce présente toute l'année dans le site, nicheuse dans les boisements de la zone rapprochée, fréquente régulièrement les haies et bosquets dans la ZPS (alimentation, repos). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menacés liés aux travaux forestiers effectués dans les sites fréquentés en période de nidification (risque modéré), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer une gestion des zones boisées favorables au maintien de l'espèce (une extension de la ZPS à la base du versant d'ubac est souhaitable, car plusieurs autres espèces patrimoniales se nourrissant dans la ZPS nichent dans le Bois du Château : Faucon hobereau ou Epervier par exemple)
- ❖ **Recommandations de gestion** : maintien sur pied des arbres porteurs de loges (celles-ci étant également utilisées par d'autres espèces sensibles, en particulier des Chiroptères et des rapaces nocturnes).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1
  - Travaux forestiers :
    - boisements denses : Cb1/Cb2/Cb3
- ❖ **Indicateurs de suivi** : recherche annuelle d'indices de nidification

**a. Espèces présentes en période de reproduction**

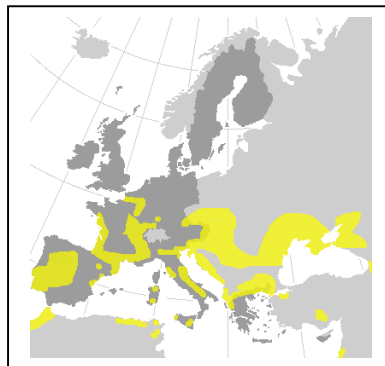
a.3. Espèces non nicheuses dans ou à proximité immédiate du marais, s'alimentant et/ou se reposant dans le marais ou à proximité

Bihoreau gris  
Circaète Jean-le-Blanc  
Faucon pèlerin  
Grand-duc d'Europe  
Martin-pêcheur d'Europe

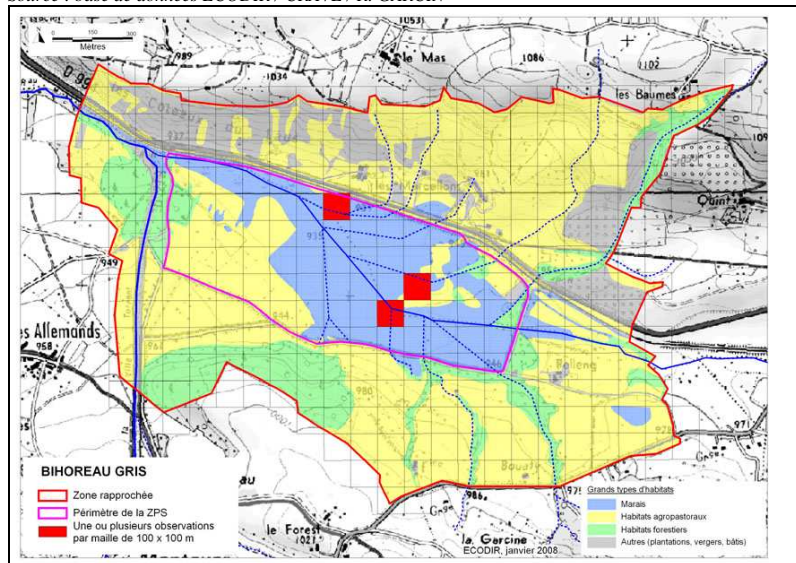


## Bihoreau gris

A023

Ciconiiformes - Ardéidés - *Nycticorax nycticorax*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

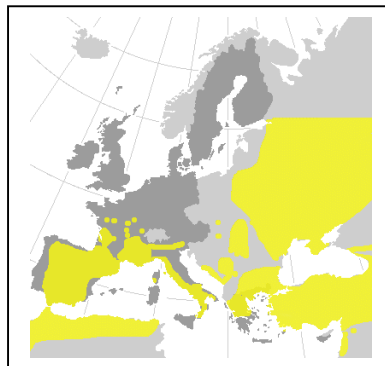
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : héron de taille moyenne (60 cm, envergure 105-112). Plumage noir sur le dessus, ailes grises, dessous pâle, longue huppe formée de 2 ou 3 plumes blanches tombant sur la nuque, au printemps.
- ❖ **Biologie** : migrateur, il hiverne en Afrique tropicale. Retour prénuptial entre fin mars et début mai (observé surtout en migration dans les Hautes-Alpes). Niche généralement en colonies dans les boisements inondés et tranquilles, à l'abri des prédateurs. Régime alimentaire varié, composé de grenouilles, de petits poissons, d'insectes et de larves aquatiques, qu'il capture dans les eaux calmes et couvertes d'une abondante végétation. De mœurs crépusculaires, il est particulièrement discret.
- ❖ **Ecologie** : inféodé aux larges cours d'eau naturels bordés par une abondante ripisylve, pourvus d'îlots et de bras morts. Mais on peut également le rencontrer dans les ceintures de marais d'eau douce pourvues d'une végétation arbustive.
- ❖ **Répartition** : espèce cosmopolite. Europe (54900-65700 couples), France (4170 couples, 10-50 ind. hiv.), PACA (?), Hautes-Alpes (?), ZPS Manteyer (présence régulière d'individus erratiques ou migrateurs ; chasse au crépuscule et à l'aube sur les bord du lac, se poste durant la journée dans la ripisylve du Nacier). L'espèce a régressé de 20% à 50% en Europe depuis trente ans, actuellement stable en France.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce erratique ou migratrice dans la ZPS (se nourrit au bord du lac, le long des canaux dans la roselière humide, se repose dans la roselière et dans la ripisylve du Nacier). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à l'assèchement du marais (risque fort), enjeu global fort (3).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration et la gestion du marais de façon à offrir des conditions d'accueil favorables à l'espèce (zone de repos et de nourrissage).
- ❖ **Recommandations de gestion** : accroissement des zones d'eau libre, restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie de la phragmitaie inondée. Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction). Conserver en bon état (ou restaurer) la ripisylve du Nacier. Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab1/Ab2
    - autres : Ac1
  - Travaux forestiers :
    - marais (ripisylve du Nacier) : Cb1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi des effectifs migrateurs

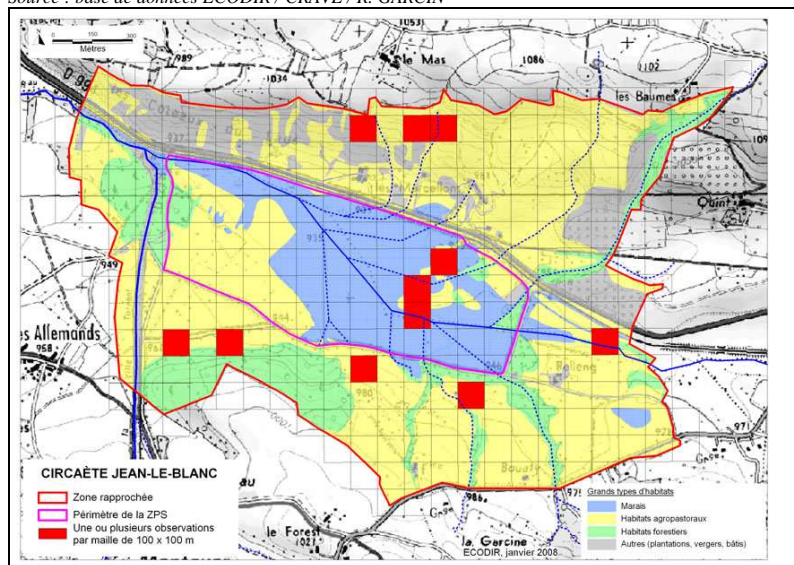


## Circaète Jean-le-Blanc

A080

Falconiformes - Accipitridés - *Circaetus gallicus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

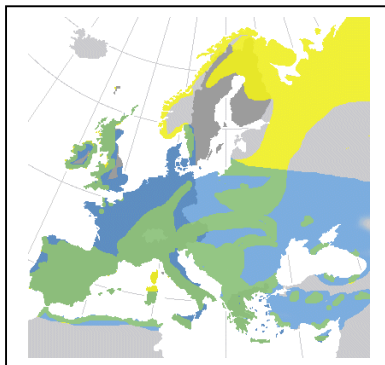
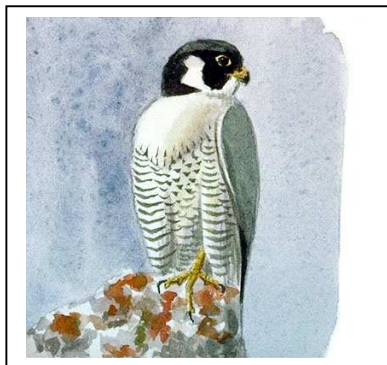
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (rare), France (rare), PACA (à surveiller)

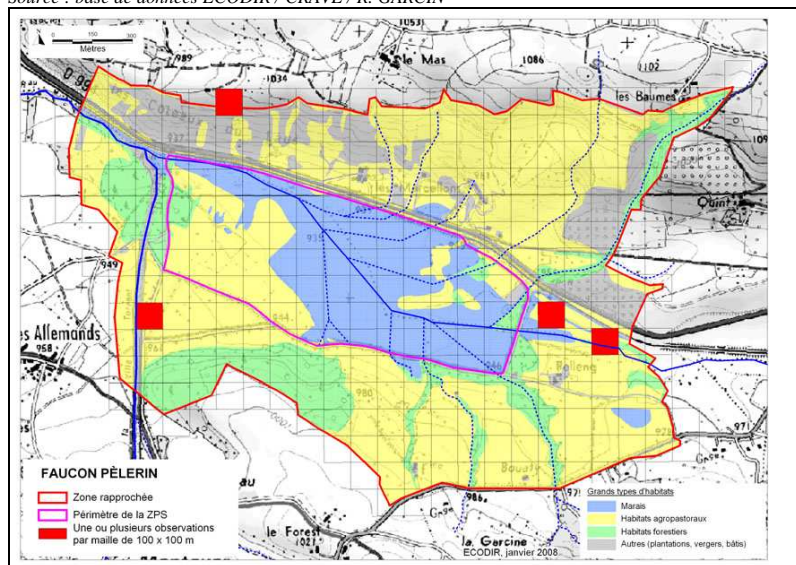
- ❖ **Description** : grand rapace diurne (65-70 cm, envergure 185-195 cm). Plumage gris strié de noir sur le dessus, dessous blanc strié. Tête assez grosse proéminente.
- ❖ **Biologie** : migrateur, hiverne dans les savanes africaines, présent dans les Hautes-Alpes de mi-mars à septembre. Installe son nid dans un arbre, dans une zone de grande tranquillité, généralement au cœur d'un massif boisé. N'élève qu'un seul jeune par an. Régime alimentaire constitué principalement de reptiles.
- ❖ **Ecologie** : Le couple défend un territoire de 25 à 75 kilomètres carrés comprenant des milieux boisés pour nicher et des milieux ouverts, marais, friches, landes, parcours de pâturage extensif et rocailles où il capture ses proies.
- ❖ **Répartition** : espèce méditerranéenne et sarmatique. Europe (6450-13200 couples), France (800-1200 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (30-40 couples), ZPS Manteyer (chasse régulièrement dans les landes, pelouses et prairies en bordure du marais, ainsi que sur les Coteaux du Laus).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce migratrice, présente dans le site durant toute la période de reproduction (niche en milieu boisé dans les zones 2 et 3, chasse régulièrement dans les landes et pelouses sèches de la partie orientale de la ZPS, se repose dans les haies et bosquets), menaces liées à la fermeture excessive des milieux (risque fort, en particulier au niveau des plantations effectuées sur les coteaux du Laus), enjeu global fort (3).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts (territoire de chasse), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision. Création d'une haie arborescente le long de la voie ferrée et de la route au nord du marais pour inciter les oiseaux à survoler ces infrastructures à plus grande hauteur (réduction des risques de collision).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba/Ca1
  - Travaux forestiers :
    - boisements clairs : Ca1
    - boisements denses : Cb1/Cb2/Cb4
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population nicheuse locale

## Faucon pèlerin

A103

Falconiformes - Falconidés - *Falco peregrinus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (rare), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : rapace diurne de taille moyenne (35-40 cm, envergure 95-110 cm). Plumage gris ardoisé sur le dessus, dessous blanc, beige strié. Capuchon noir.
- ❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes, mais peut effectuer des déplacements en fonction de la recherche de nourriture. La femelle pond 3-4 œufs sur une vire ou dans un ancien nid de corvidés, fin mars. Les jeunes sont très vagabonds durant leur premier hiver. Régime alimentaire est exclusivement composé d'oiseaux capturés en vol (petits passereaux, merles, étourneaux, geais, choucas, pigeons, goélands...).
- ❖ **Ecologie** : oiseau rupestre nichant en falaise (et parfois sur des édifices, y compris en milieu urbain).
- ❖ **Répartition** : espèce cosmopolite. Europe (6130-8880 couples), France (800-1000 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (quelques observations occasionnelles d'oiseaux en action de chasse). Le Faucon pèlerin a subi un fort déclin en Europe au cours des années 1960, principalement à cause d'un empoisonnement indirect par les pesticides qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire. L'espèce reconquiert aujourd'hui ses anciens territoires mais son statut en France reste fragile.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce présente toute l'année, mais rarement observée dans le site (chasse au vol, surtout en périphérie de la ZPS). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse, risque faible du fait de la superficie réduite de la ZPS par rapport aux territoires utilisés par les oiseaux), enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et fermés, favorable à une diversité biologique élevée (alimentation), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS).
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population nicheuse locale



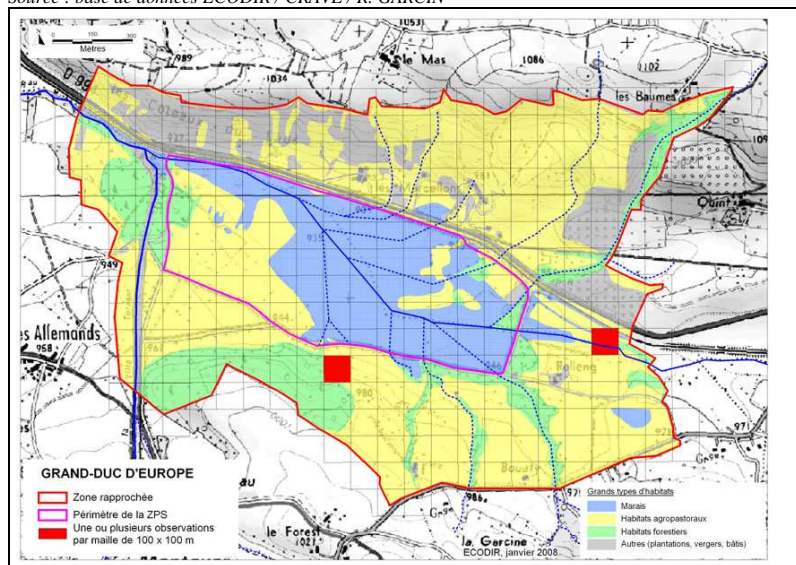
## Grand-duc d'Europe

A215

Strigiformes - Strigidés - *Bubo bubo*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



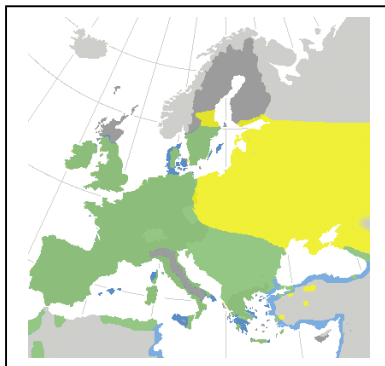
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (vulnérable), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : grand rapace nocturne (le plus grand hibou d'Europe, 60-70 cm, envergure 160-180 cm). Plumage brun, beige, roux strié et tacheté.
- ❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes, la parade commence dès l'hiver et la femelle pond sur une vire rocheuse au mois de mars. Régime alimentaire éclectique : hérissons, surmulots, lapins, lièvres, corvidés, perdrix, etc.
- ❖ **Ecologie** : niche dans les falaises et chasse sur les plateaux, éboulis et milieux ouverts alentours. Peut fréquenter tous les types de milieux rocheux, même les plus modestes. Beaucoup d'entre eux sont vacants ou occupés de manière intermittente selon la disponibilité des ressources alimentaires des territoires les entourant.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (12800-38000 couples), France (950-1500 couples, surtout dans la moitié sud), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (quelques observations occasionnelles d'oiseaux en action de chasse). Autrefois persécuté et en fort déclin, ses populations sont en expansion depuis les années 1970, mais il reste néanmoins fragile du fait de ses effectifs modérés.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce présente toute l'année, mais rarement observée dans le site (chasse dans les zones agropastorales en périphérie du marais). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse, risque faible localement du fait de la superficie réduite de la ZPS par rapport aux territoires utilisés par les oiseaux), enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et fermés, favorable à une diversité biologique élevée (alimentation), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS)..
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision. Création d'une haie arborescente le long de la voie ferrée et de la route au nord du marais pour inciter les oiseaux à survoler ces infrastructures à plus grande hauteur (réduction des risques de collision).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population nicheuse locale

## Martin-pêcheur d'Europe

A229

Coraciiformes - Alcédinidés - *Alcedo atthis*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

(observations dans la ZPS non cartographiées)

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : petit oiseau (taille 15-16 cm, envergure 25-28 cm). Plumage vivement coloré, bleu et vert dessus et roux orangé dessous. Bec en forme de poignard.
- ❖ **Biologie** : migrateur partiel dans les Hautes-Alpes, présent principalement dans le sud du département. La femelle pond à la mi-mars 6-7 oeufs au fond d'un terrier creusé dans une berge abrupte de sédiments meubles. La fécondité élevée permet de compenser une forte mortalité lors des hivers rigoureux ou des sécheresses estivales qui occasionnent des fluctuations des populations. Régime alimentaire composé principalement de petits poissons, mais aussi d'insectes aquatiques ou de batraciens.
- ❖ **Ecologie** : habite au bord de ruisseaux, de rivières d'eau claire, d'étangs, de lagunes et de zones côtières. Chasse à l'affût depuis un perchoir surplombant l'eau de quelques mètres, et défend farouchement son territoire vis-à-vis de ses congénères sur 2 à 7 kilomètres de rivière.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (47400-67800 couples), France (1000-10000 couples), PACA (?), Hautes-Alpes (?), ZPS Manteyer (quelques rares observations d'oiseaux de passage le long du Nacier, 1 couple nicheur au lac de Pelleautier en 2007). L'espèce accuse un déclin en Europe, imputable à la pollution, à l'assèchement et au recalibrage des rivières.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce très rarement observée le long du Nacier (non cartographiée). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à l'assèchement du marais et la pollution des eaux de surface (ruisseau du Nacier et canaux, risque modéré), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer une bonne qualité physico-chimique et biologique des milieux aquatiques, conserver ou restaurer des cours d'eau favorables à l'installation de l'espèce.
- ❖ **Recommandations de gestion** : étendre les actions de gestion des habitats naturels à l'ensemble du bassin versant (protection, restauration de la qualité des écoulements, dans le bassin versant rapproché et au niveau du site dans son ensemble). Inclure la ZPS et le bassin du Nacier dans le SIC du Buëch.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Ab2
  - Gestion globale de la ZPS :
    - étendre le SIC du Buëch au bassin versant de la ZPS : Eb1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population locale





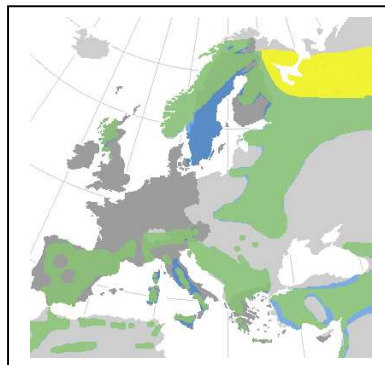
**a. Espèces présentes en période de reproduction**

a.4. Espèces non nicheuses dans ou à proximité immédiate du marais, observées en vol sur le site

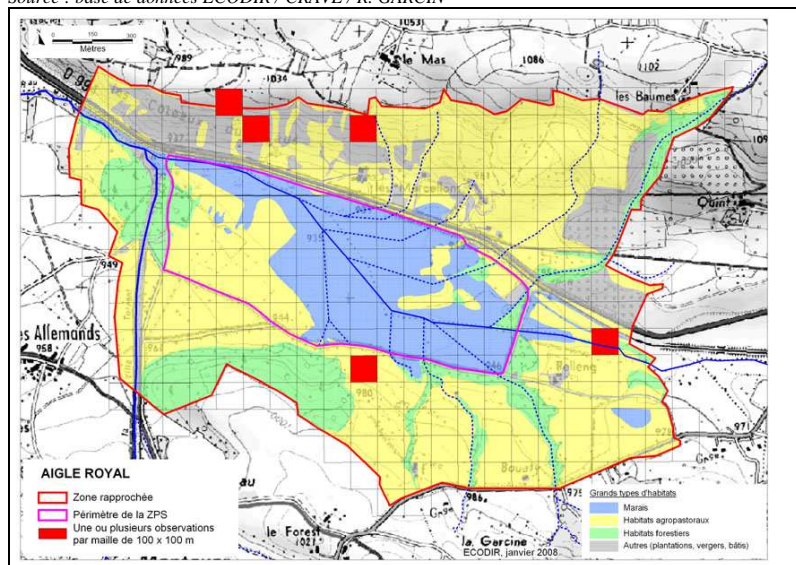
Aigle royal  
Crave à bec rouge  
Vautour fauve

## Aigle royal

A091

Falconiformes - Accipitridés - *Aquila chrysaetos*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

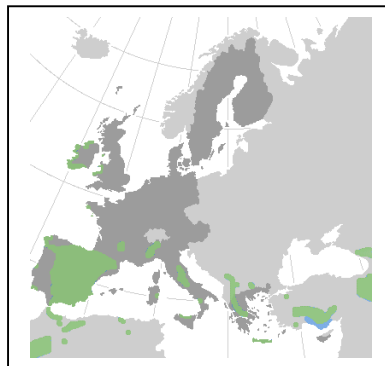
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en danger), PACA (en danger)

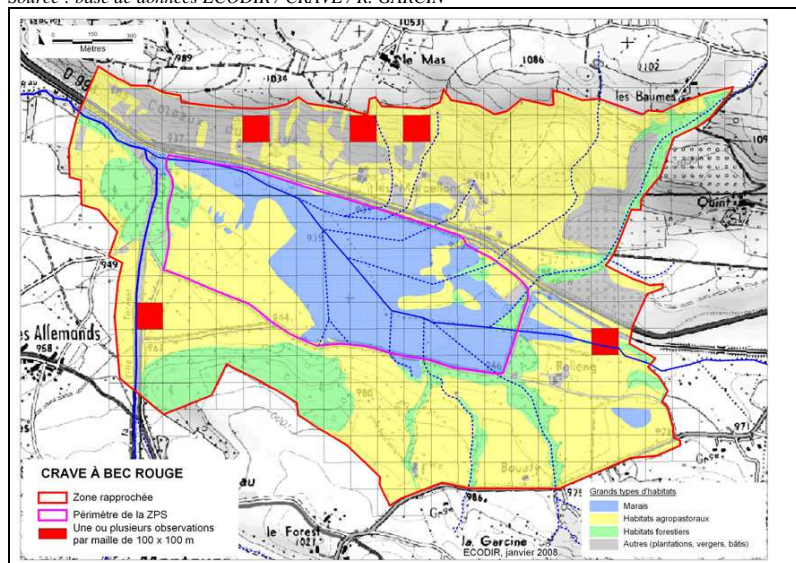
- ❖ **Description** : grand rapace diurne (75-90 cm, envergure 200-230 cm, poids 3-6 kg). Plumage beige, brun pour les adultes et noir avec des parties blanches sur les ailes et la queue chez les jeunes..
- ❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes. La période de reproduction commence en février et se termine en juillet-août par l'envol des jeunes (1, parfois 2). Niche le plus souvent en falaise, parfois aussi sur un arbre. Les jeunes se dispersent en automne à la recherche de territoires vacants. Le régime alimentaire varie selon la région : il est composé principalement de marmottes et de lièvres dans les hauts massifs, de lapins, petits carnivores et gallinacés (perdre rouge, bartavelle) dans les bas massifs et les zones de piémont.
- ❖ **Ecologie** : le couple occupe un vaste territoire, de 40 à 400 kilomètres carrés (selon l'altitude), qu'il fréquente toute l'année. Celui-ci comprend un ensemble d'habitats variés, où dominent les milieux ouverts (constituent l'essentiel des zones de chasse).
- ❖ **Répartition** : espèce holarctique. Europe (5540-7020 couples), France (274-288 couples), PACA (80-100 couples), Hautes-Alpes (50 couples), ZPS Manteyer (nicheur dans les massifs du Gapençais et du Dévoluy, quelques observations d'oiseaux survolant le site en quête de nourriture, surtout en période hivernale).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce observée uniquement en vol en périphérie de la ZPS (territoire de chasse en zone agropastorale). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menaces liées à la fermeture des milieux (risque faible du fait de la superficie réduite de la ZPS par rapport aux territoires utilisés), enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et fermés, favorable à une diversité biologique élevée (alimentation), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS)..
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba/Ca1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population locale

## Crave à bec rouge

A346

Passériformes - Corvidés - *Pyrrhocorax pyrrhocorax*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

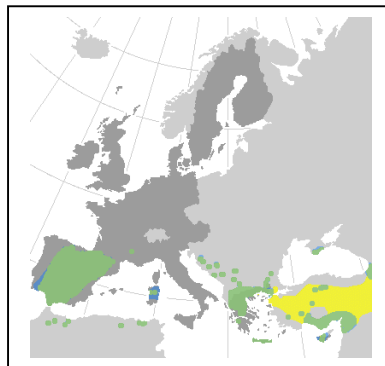
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (à surveiller), PACA (en déclin)

- ❖ **Description** : corvidé de taille moyenne (39 cm, envergure 75-80 cm). Plumage noir, pattes de couleur orange-rouge, bec rouge vif, long, mince et arqué.
- ❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes, mais peut se déplacer sur d'autres sites en fonction des conditions hivernales. La femelle pond 4-5 œufs en avril-mai dans une fissure de rochers. Régime alimentaire composé principalement d'insectes mais aussi d'araignées, de petits mollusques, de vers de terre et de graines ; recherche sa nourriture en fouissant le sol de son bec incurvé.
- ❖ **Ecologie** : deux éléments caractéristiques du milieu sont essentiels ; des falaises pour la nidification, généralement orientées au sud, et des pelouses ou pâtures à herbe rase pour l'alimentation. Présent en montagne, ainsi que sur certaines côtes maritimes rocheuses. En hiver, les oiseaux se rassemblent en bandes et fréquentent les massifs de basse altitude, notamment sur le littoral provençal.
- ❖ **Répartition** : espèce paléomontagnarde. Europe (12200-17400 couples), France (1000-3500 couples), PACA (? couples), Hautes-Alpes (? couples), ZPS Manteyer (quelques observations d'oiseaux en quête de nourriture en périphérie du marais)
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce observée uniquement en passage en périphérie de la ZPS (territoire d'alimentation en zone agropastorale). Classe patrimoniale 2 (assez fort), menacés liés à la fermeture des milieux (risque faible du fait de la superficie réduite de la ZPS par rapport aux territoires utilisés par les oiseaux), enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts.
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires d'alimentation hivernale favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba/Bb/Bc
    - pelouses-landes : Ba/Bb/Bc
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population locale (environ 25 nids fréquentés chaque année dans le massif de Céüse)



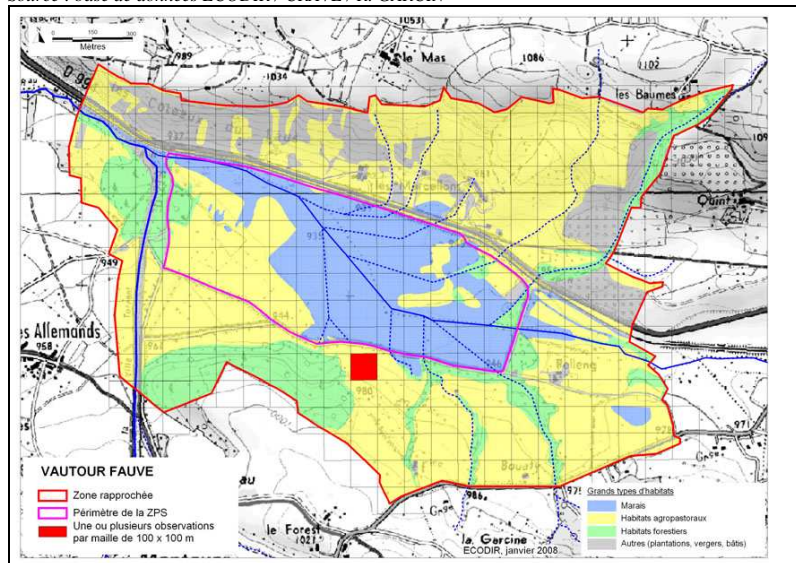
## Vautour fauve

A078

Falconiformes - Accipitridés - *Gyps fulvus*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (rare), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : très grand rapace diurne (95-102 cm, envergure 250-295 cm), plumage fauve contrastant avec les plumes noirâtres des ailes et de la queue. Silhouette en vol caractéristique : ailes larges, très longues, aux extrémités arrondies avec les rémiges primaires largement écartées, courte queue carrée, petite tête entrée dans la colerette.
- ❖ **Biologie** : exclusivement charognard et se nourrit de cadavres d'ongulés (ovins, bovins, caprins). Niche en colonie dans des falaises calcaires, entre 300 et 1800 mètres d'altitude. Peut vivre plus de 30 ans et se reproduit à partir de l'âge de 5 ans.
- ❖ **Ecologie** : grand voilier, il se déplace surtout en planant, se laissant porter par les courants d'air chaud. Il peut ainsi voyager sur de longues distances pour rejoindre des sites de nourrissage ou d'autres colonies situées à plusieurs centaines de kilomètres.
- ❖ **Répartition** : rare en France (environ 500 couples : Pyrénées, Cévennes, Vercors, Barronies, Verdon). Des programmes de réintroduction ont permis à cette espèce emblématique de reconquérir certains de ses anciens territoires. Depuis le début des années 2000, de plus en plus régulièrement observée dans les Hautes-Alpes, en particulier dans les massifs préalpins (Rosannais, Bochaine, Dévoluy, Gapençais) et sur la façade occidentale des Ecrins. Toutefois, l'espèce reste fragile en France et en Europe, dépendant essentiellement du maintien d'un pastoralisme extensif.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce observée uniquement en vol sur le site (zone d'alimentation potentielle en milieux agropastoraux). Enjeu global faible du fait de la faible superficie de la ZPS par rapport aux territoires utilisés par les oiseaux.
- ❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts.
- ❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires d'alimentation favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique des populations en cours de réintroduction dans les Alpes du Sud



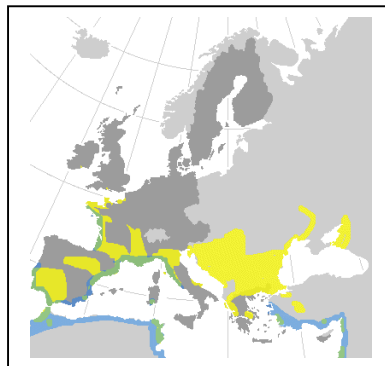
**b. Espèces présentes uniquement en période de migration ou d'hivernage**

b.1. Espèces observées dans le marais (zone 1)

Aigrette garzette  
Busard des roseaux  
Busard Saint-Martin  
Butor étoilé  
Chevalier sylvain  
Cigogne blanche  
Cigogne noire  
Combattant varié  
Crabier chevelu  
Faucon émerillon  
Faucon kobez  
Gorgebleue à miroir  
Héron pourpré  
Hibou des marais  
Marouette poussin  
Milan royal  
Rollier d'Europe

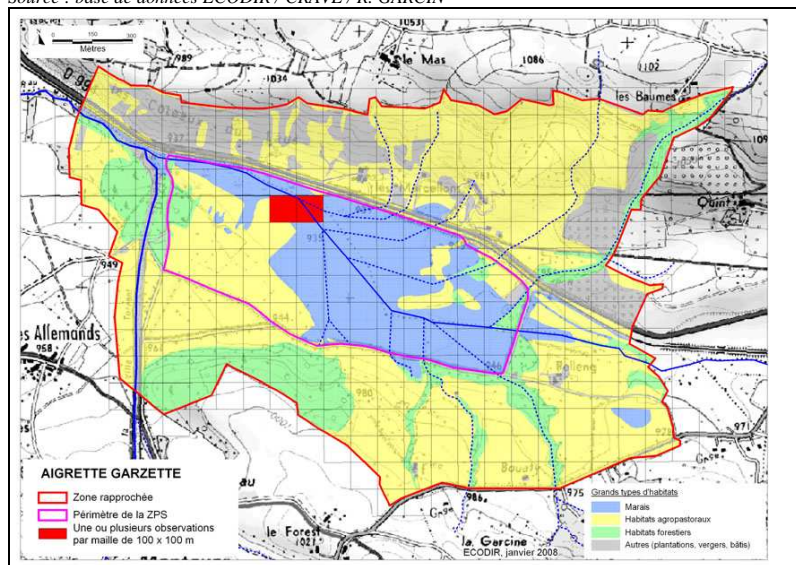
## Aigrette garzette

A026

Ciconiiformes - Ardeïdés - *Egretta garzetta*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



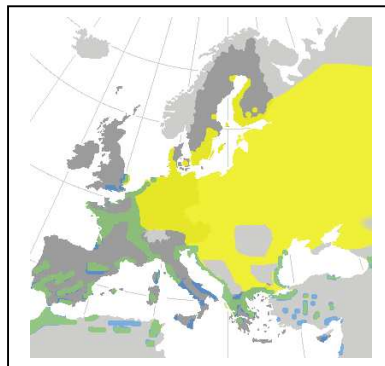
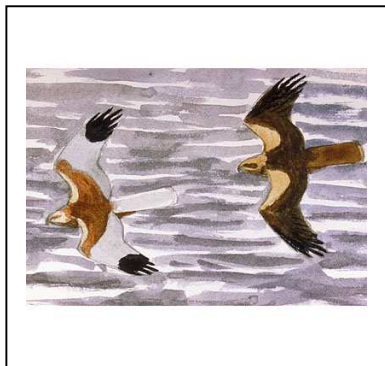
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (stable), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

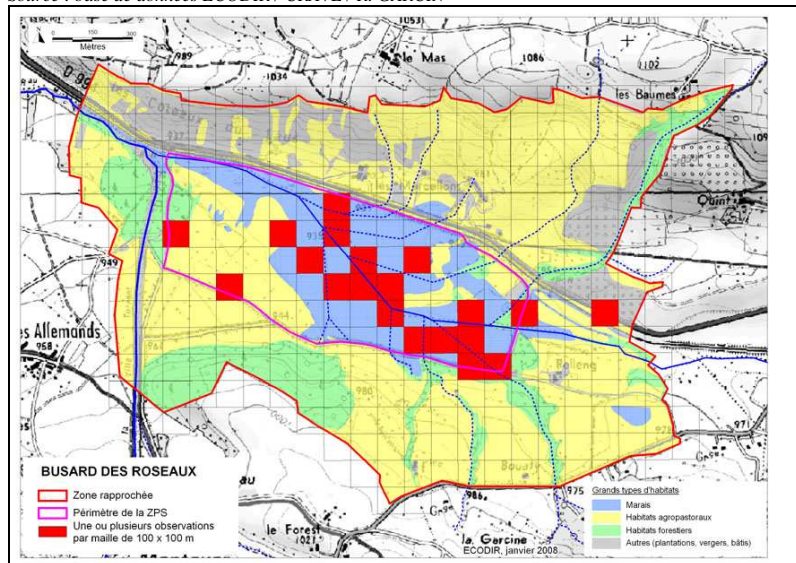
- ❖ **Description** : héron de taille moyenne (55-56 cm, envergure 85-95 cm). Plumage entièrement blanc, bec et pattes noirs, pieds jaunes et, lors de la reproduction, 2 longues plumes tombant sur la nuque. Chez le mâle, le plumage nuptial est particulier : plumes allongées dépassant la tête à l'arrière, d'autres très fines sur les épaules et la poitrine.
- ❖ **Biologie** : espèce migratrice, niche en colonies, principalement dans les boisements proches des marais et toujours en présence d'autres espèces de hérons. Régime alimentaire peu spécialisé : se nourrit de crustacés, d'insectes aquatiques, de petits poissons et d'amphibiens.
- ❖ **Ecologie** : affectionne les marais côtiers (Camargue) et les cours d'eau (Durance, Rhône), recherche ses proies aussi bien dans les milieux d'eau douce que dans les eaux salées, voire sursalées.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (34500-50000 couples), France (9850 couples nicheurs, 4350-9300 indiv. hiv.), PACA (? couples), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (halte migratoire dans le marais humide). Espèce en expansion en France depuis le début des années 1970, gagnant la côte Atlantique et les marais intérieurs. Mais ses affinités méridionales en font une espèce sensible aux hivers rigoureux (qui peuvent décimer ses effectifs) et à la régression de ses habitats.
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, dans la roselière et les prairies humides). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces locales liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque fort du fait de la régression généralisée de cet habitat), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques et de la phragmitaie inondée. Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab
    - autres : Ac1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Busard des roseaux

A081

Falconiformes - Accipitridés - *Circus aeruginosus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

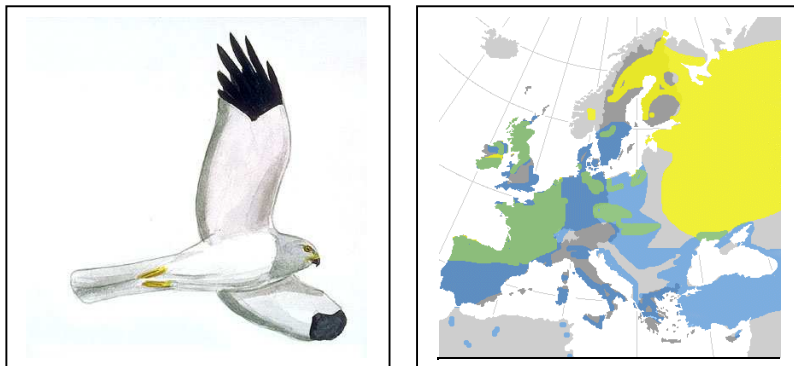
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : c'est le plus grand des busards (taille 48-56 cm, envergure 1,15-1,30 m, poids 400-800 g). Plumage du mâle brun sombre sur le dessus, ailes grises à l'extrémité, queue gris clair, dessous brun-roux, tête claire rayée de sombre. Femelle uniformément brun-gris ou brun sombre.
- ❖ **Biologie** : migrateur dans les Hautes-Alpes, sédentaire dans les milieux humides de basse altitude dans le sud de la France. Niche à même le sol. Régime alimentaire éclectique (à la fois prédateur et charognard); ses proies comprennent des oiseaux (étourneaux, bruants, alouettes, foulques), des rongeurs (campagnols, rats, taupes), et des grenouilles.
- ❖ **Ecologie** : inféodée aux milieux humides de basse altitude et pourvus d'une abondante végétation palustre.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (51400-79700 couples), France (1000-5000 couples, 1000-10000 individus hivernants), PACA (nicheur dans les Bouches du Rhône - Camargue surtout-, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence, migrateur ailleurs), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migrateur régulier, fréquente l'ensemble de la roselière).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (chasse sur l'ensemble du marais). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces locales liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque fort du fait de la régression généralisée de cet habitat, en particulier en cas d'incendie de la roselière), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques et de la phragmitaie inondée. Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab
    - marais (niveau sec) : Ab
    - autres : Ac1/Ac2
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

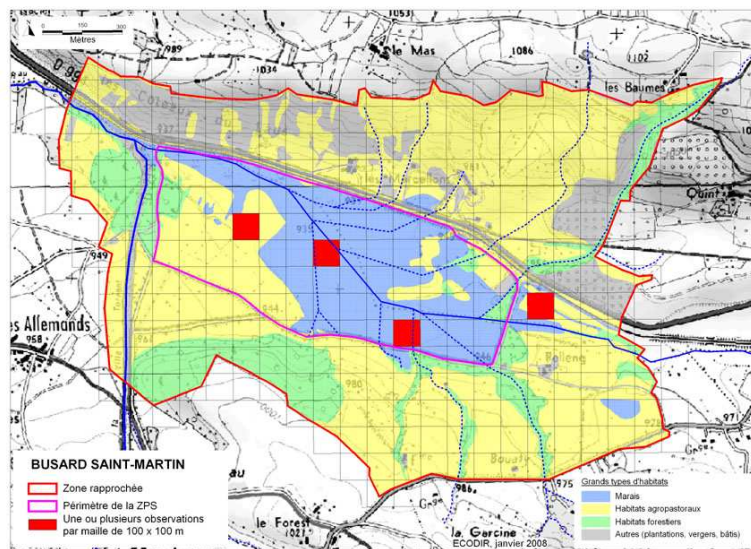


## Busard Saint-Martin

A082

Falconiformes - Accipitridés - *Circus cyaneus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

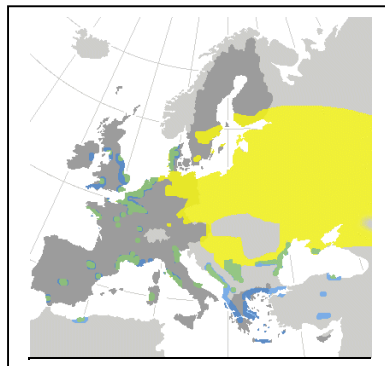
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : busard de taille moyenne (43-51 cm, envergure 99-120 cm, poids 300-500 g. Plumage du mâle gris clair avec le ventre gris-blanc ; rémiges primaires noires. Le dessus de la femelle est brun, dessous brun-roux rayé. Croupion blanc, queue fortement barrée.
- ❖ **Biologie** : seules les populations du Nord sont migratrices, partiellement sédentaire dans les Hautes-Alpes. L'aire est construite à même le sol, à proximité d'une zone marécageuse, mais aussi dans un champ. Selon l'importance des rongeurs, la femelle pond de 4 à 6 œufs entre la fin avril et la mi-juin. Il vole en rase-mottes avec des battements d'ailes réguliers à la recherche de petits rongeurs, ou de petits oiseaux.
- ❖ **Ecologie** : moins inféodé aux milieux ouverts que le Busard cendré, il affectionne les landes denses et buissonneuses, les plantations et éclaircies forestières, ainsi que les cultures de céréales.
- ❖ **Répartition** : espèce holarctique. Europe (23300-30800 couples), France (2500-4000 couples, 6000-10000 individus hivernant), PACA (?), Hautes-Alpes (?), ZPS Manteyer (migrateur régulier et hivernant occasionnel, parfois en groupes).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce migratrice et parfois hivernante dans la ZPS (chasse dans les prairies humides en périphérie du marais, ainsi que dans les zones agropastorales). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à la fermeture des milieux et à la dégradation de la roselière (risque fort, en particulier en cas d'incendie du marais), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux. Contrôler l'embroussaillage et la fermeture des territoires de chasse (hors marais)
- ❖ **Recommandations de gestion** : gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce). Planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs fréquentés par des espèces patrimoniales menacées par la dynamique forestière (en tenant compte des dates de présence des espèces concernées et des autres enjeux et contraintes écologiques). Pas d'écobuage, ni de traitements chimiques.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau sec) : Ab
    - autres : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - prairies-cultures : Ba
    - pelouses-landes : Ba



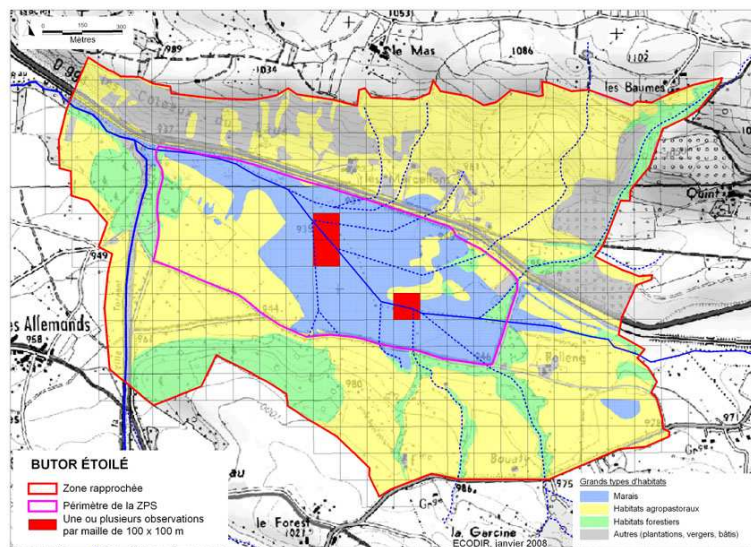
## Butor étoilé

A021

Ciconiiformes - Ardeïdés - *Botaurus stellaris*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



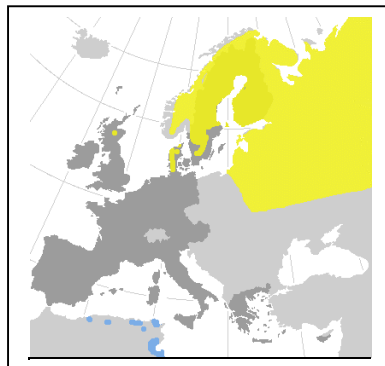
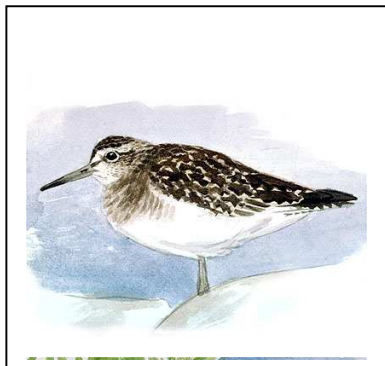
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (vulnérable), France (vulnérable), PACA (en déclin)

- ❖ **Description** : héron assez grand (taille 75 cm, envergure 125-135 cm). Plumage brun jaunâtre tacheté et rayé. Son plumage mimétique et ses mœurs discrètes (vit caché dans la végétation aquatique) en font une espèce très difficile à observer. Il se manifeste le plus souvent par son chant puissant.
- ❖ **Biologie** : partiellement sédentaire dans le sud de la région (Camargue surtout), migrateur dans les Hautes-Alpes. Régime alimentaire composé principalement de poissons et de batraciens, parfois d'insectes, de crustacés, de serpents ou de petits mammifères.
- ❖ **Ecologie** : inféodé aux grandes roselières des marais d'eau douce ou peu salée. Un des principaux facteurs influençant la taille des effectifs est la gestion en eau des marais propices à la reproduction (les habitats sélectionnés ont généralement un niveau d'eau compris entre 10 et 25 cm). Ce niveau d'eau doit être maintenu relativement constant de mars à juillet (afin d'éviter les risques d'inondation du nid et, inversement, les risques de prédation suite à l'assèchement du sol), tout en offrant une bonne circulation d'eau afin que celle-ci reste limpide et riche en nourriture.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (20000-42000 couples), France (300-400 couples, 50-200 indiv. hiv.), PACA (89 couples en 1998), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migrateur rare).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (chasse en bordure du lac et le long des canaux, se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menacés liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque très fort), enjeu global modéré.
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques et de la phragmitaie inondée. Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab
    - autres : Ac1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

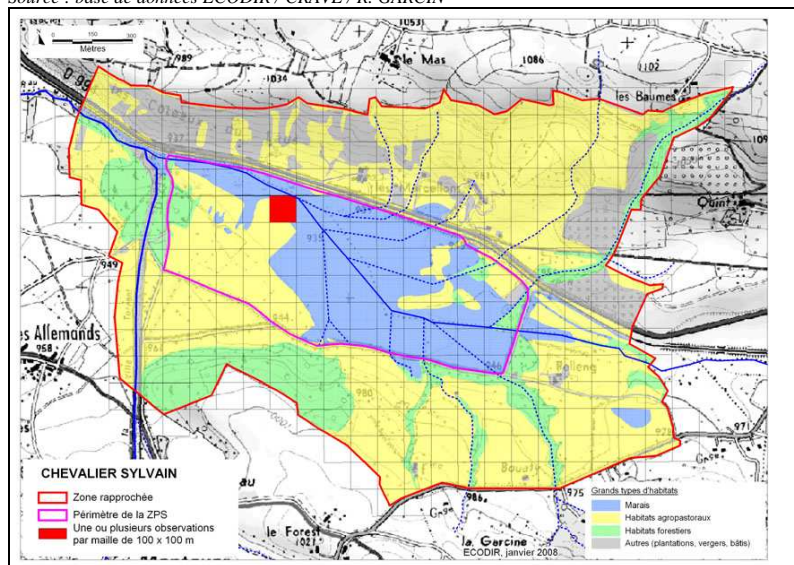
## Chevalier sylvain

A166

Charadriiformes - Scolopacédés - *Tringa glareola*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

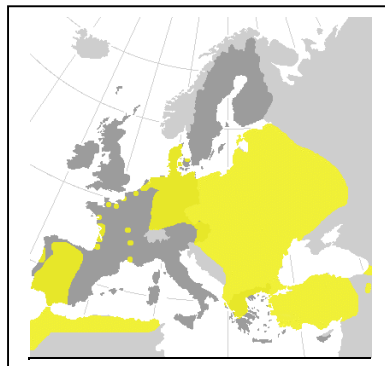
**Conservation** : Europe (DP), France (?), PACA (?)

- ❖ **Description** : limicole de petite taille (20 cm de long, envergure 56-57 cm). Plumage en été, dessus brun tacheté, tête et cou rayés, sourcils blanchâtres. Plus discret en hiver.
- ❖ **Biologie** : migrateur (les quartiers d'hiver s'étendent au sud du Sahara, à Madagascar, en Arabie, et de l'Asie à l'Australie), surtout observé lors de la migration prénuptiale dans les Hautes-Alpes. Régime alimentaire composé surtout d'insectes, mais aussi de petits mollusques et de crustacés.
- ❖ **Ecologie** : zones humides continentales et littorales. Exploite lors des migrations, les marais et étangs intérieurs, les berges des cours d'eau, les estuaires, les lagunes et marais salants.
- ❖ **Répartition** : espèce arctique et arctico-alpine. Europe (250000-400000 couples), France (migration), PACA (migration, environ 50000 indiv. en Camargue lors de la migration d'automne), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migration).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies inondables, se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques, de la phragmitaie humide et des prairies inondables. Gestion fonctionnelle de la roselière et des prairies humides (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)



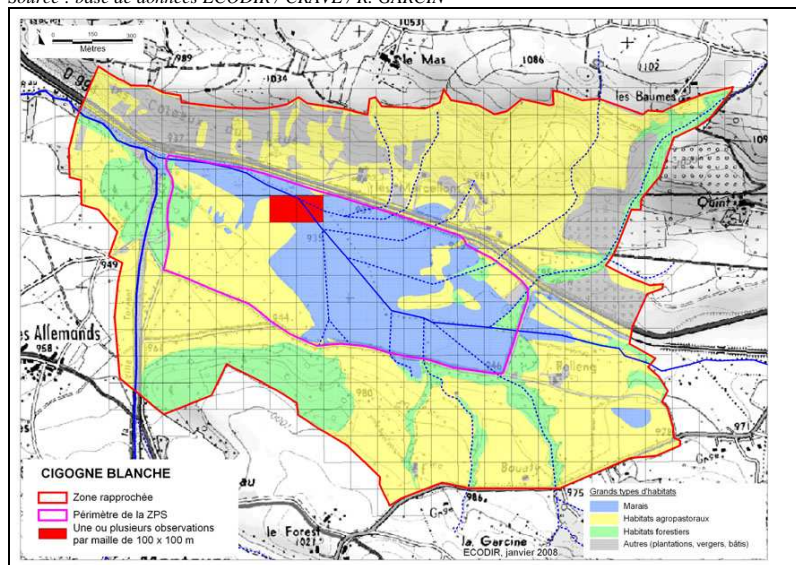
## Cigogne blanche

A031

Ciconiiformes - Ciconiids - *Ciconia ciconia*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection :** Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

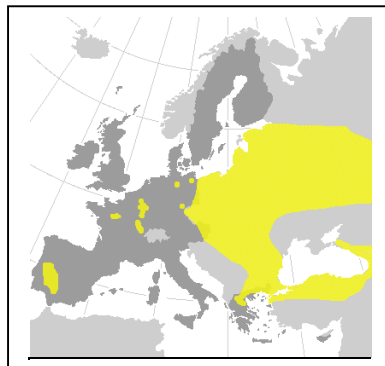
**Conservation :** Europe (vulnérable), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description :** échassier de grande taille (105 cm, envergure 155-165 cm). Plumage blanc avec les rémiges noires, bec et pattes rouges.
- ❖ **Biologie :** migratrice (hiverné en Afrique), la Cigogne blanche est de passage dans les Hautes-Alpes de début mars à fin mai, avec un pic maximum fin avril / début mai. Installe son nid dans un arbre, sur un bâtiment ou sur une plate-forme artificielle prévue à cet effet. Régime alimentaire composé d'amphibiens, serpents, poissons, gros insectes et autres rongeurs trouvés dans les mares et les prairies.
- ❖ **Ecologie :** hôte des zones humides diversifiées, englobant des prairies naturelles, des marais doux à saumâtres, des cultures ou des zones bocagères.
- ❖ **Répartition :** espèce paléarctique. Europe (119000-1472000 couples), France (530-560 couples en 1999, en augmentation), PACA (7-8 couples en Camargue et en Crau), Hautes-Alpes (migrateur régulier), ZPS Manteyer (migrateur régulier).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies humides). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation :** assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux. Supprimer, réduire ou limiter les risques de mortalité accidentelle par collision avec les lignes aériennes.
- ❖ **Recommandations de gestion :** gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution (étudier la possibilité de l'enterrer sous le chemin rural longeant la ZPS).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Ab
    - marais (niveau sec) : Ab
    - autres : Ac1/Ac2
- ❖ **Indicateurs de suivi :** suivi de la migration (nombre d'individus)

## Cigogne noire

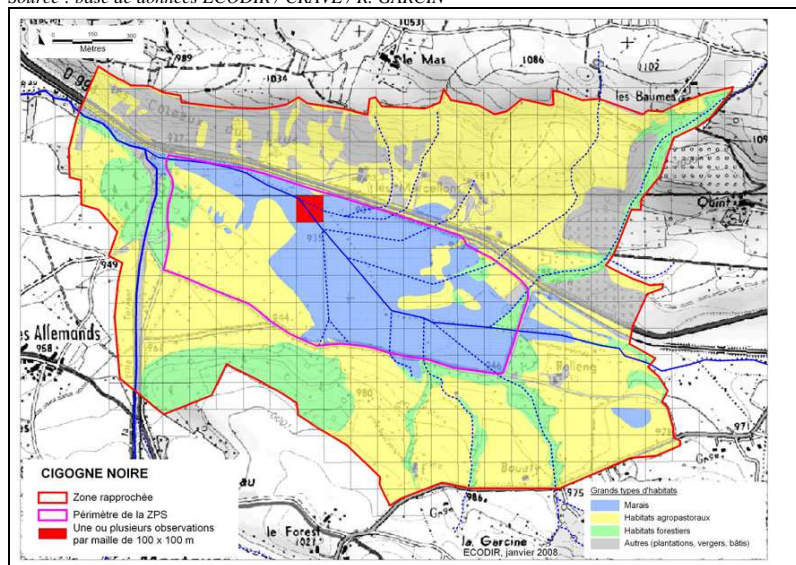
Ciconiiformes - Ciconiidés - *Ciconia nigra*

A030



Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection :** Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

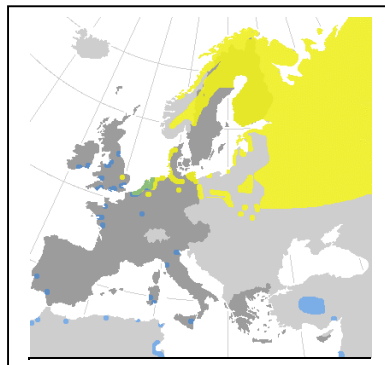
**Conservation :** Europe (rare), France (vulnérable), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description :** plus petite que la Cigogne blanche, taille de 95 cm, envergure 144-155 cm. Se distingue de celle-ci par sa couleur en grande partie noire, à l'exception du bas de la poitrine et du ventre.
- ❖ **Biologie :** migratrice (séjourne l'hiver en Afrique de l'Ouest), la Cigogne noire est de passage dans les Hautes-Alpes de la mi-mars à la fin juin. Régime alimentaire composé de poissons, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes.
- ❖ **Ecologie :** se reproduit dans les zones forestières des régions tempérées et boréales. En France, occupe les grandes zones boisées plutôt humides, qui lui procurent tranquillité et nourriture abondante.
- ❖ **Répartition :** espèce paléarctique. Europe (7000-18100 couples), France (22-35 couples en 1997), PACA (presque exclusivement migratrice, quelques individus adultes et immatures hivernent en Camargue), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migrateur occasionnel).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies humides). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation :** assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux. Supprimer, réduire ou limiter les risques de mortalité accidentelle par collision avec les lignes aériennes.
- ❖ **Recommandations de gestion :** gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution (étudier la possibilité de l'enterrer sous le chemin rural longeant la ZPS).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Ab
    - marais (niveau sec) : Ab
    - autres : Ac1/Ac2
- ❖ **Indicateurs de suivi :** suivi de la migration (nombre d'individus)

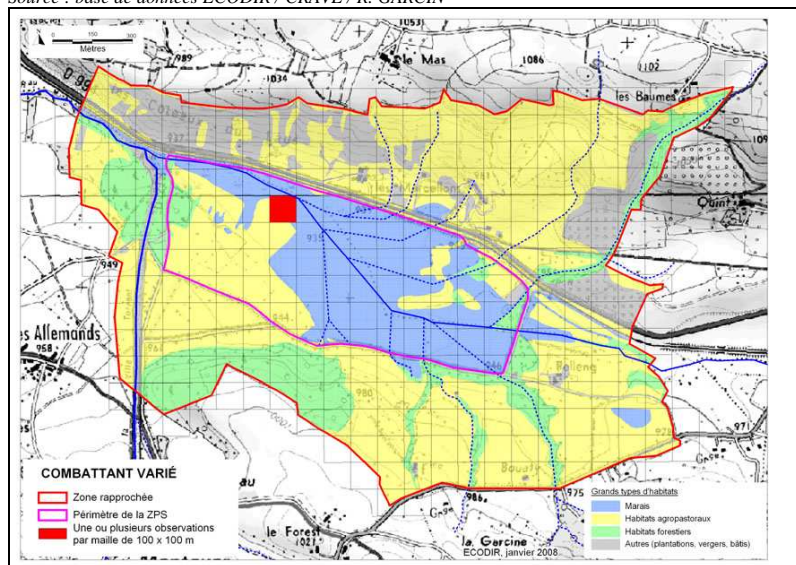


## Combattant varié

A151

Charadriiformes - Scolopacédés - *Philomachus pugnax*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

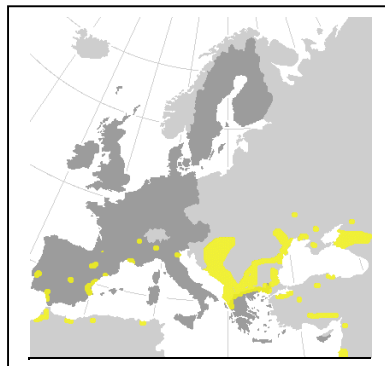
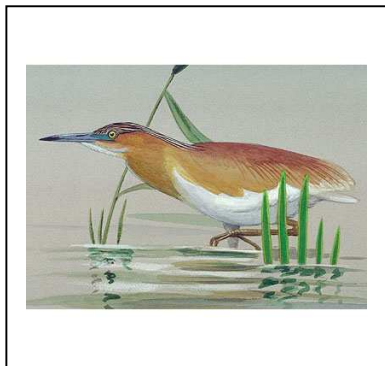
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I/21), C. Bern (III), C. Bonn (II), France (chassable)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en danger), PACA (en danger)

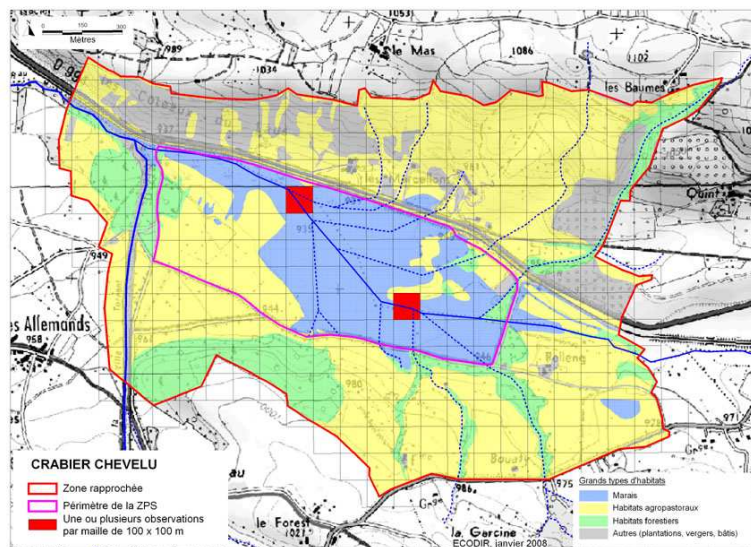
- ❖ **Description** : limicole de taille moyenne (30 cm de long, envergure 48-50 cm). Le mâle en plumage nuptial, brun, beige noir, a une volumineuse collerette et une double crête de plumes érectiles de couleur variable.
- ❖ **Biologie** : migrateur (hiverné principalement en Afrique sahélienne), de passage dans les Hautes-Alpes surtout au printemps, de mars à mai. Régime alimentaire composé principalement d'insectes (adultes et larves), de petits crustacés et de mollusques ; en période internuptiale, les végétaux (graines et fleurs) sont également consommés.
- ❖ **Ecologie** : en France, le Combattant niche dans les marais arrière-littoraux doux à saumâtres (prairies pâturées comportant des mares ou des dépressions humides permanentes ou temporaires, anciennes salines). Pendant l'hiver et les migrations, l'espèce, très grégaire, fréquente surtout les prairies naturelles humides et les vasières des bords d'étangs (peut séjourner à l'occasion sur des champs labourés plus ou moins secs).
- ❖ **Répartition** : espèce arctique et arctico-alpine. Europe (105000-140000 couples), France (1-18 couples, 200-300 individus hivernants en 1997), PACA (migration), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migration).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies inondables, se repose dans la roselière et les cariçaies). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques, de la phragmitaie humide et des prairies inondables. Gestion fonctionnelle de la roselière et des prairies humides (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Crabier chevelu

A024

Ciconiiformes - Ardeïdés - *Ardeola ralloides*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

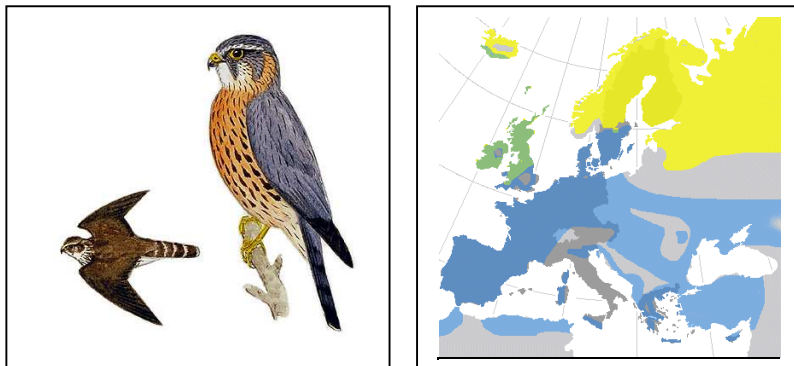
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (vulnérable), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : petit héron (taille 40 cm de long, envergure 80-95 cm). Plumage roussâtre, ailes blanches, longue huppe.
- ❖ **Biologie** : migrateur (hiverné en Afrique tropicale), passage printanier dans les Hautes-Alpes en avril-mai et en août-septembre pour le retour. Niche dans des colonies mixtes avec d'autres espèces de hérons arboricoles, en périphérie le plus souvent. Reproducteur tardif (2-5 jeunes chaque année). Régime alimentaire composé principalement de grenouilles, mais aussi d'insectes aquatiques et de petits poissons.
- ❖ **Ecologie** : fréquente les marais d'eau douce permanents, voir les rizières; Individualiste et discret, il s'active surtout à l'aube et au crépuscule.
- ❖ **Répartition** : héron méridional d'origine afro-tropicale, en limite septentrionale de répartition en France. Europe (12600-21000 couples), France (127 couples en 1994, environ 250 couples dans les années 2000, avec de fortes fluctuations interannuelles, notamment en raison des conditions climatiques dans les zones d'hivernage africaines), PACA (concentre l'essentiel de la population nicheuse française, en Camargue et à l'étang de Berre, jusqu'à 331 couples en 2001), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migrateur exceptionnel).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac et le long des canaux, se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques, de la phragmitaie humide et des prairies inondables. Gestion fonctionnelle de la roselière et des prairies humides (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière humide) : Aa1/Aa2/Ab
    - autres : Ac1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

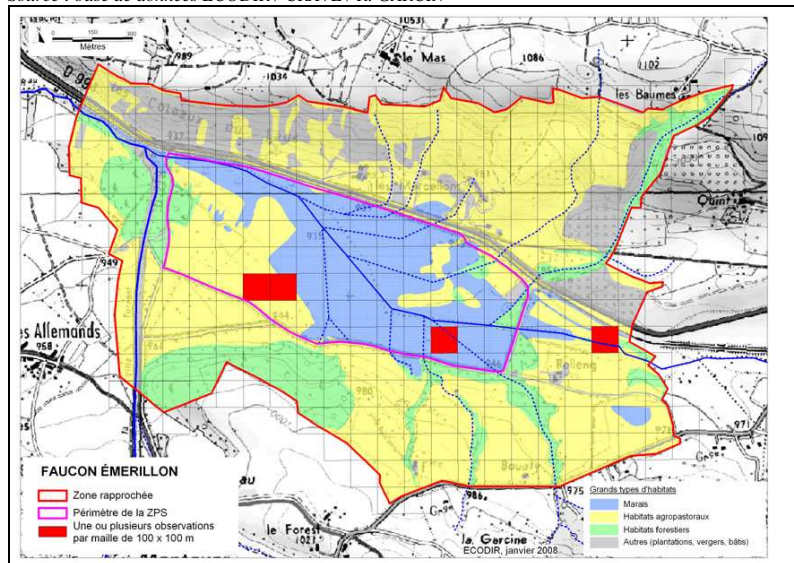


## Faucon émerillon

A098

Falconiformes - Falconidés - *Falco columbarius*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (non défavorable), France (vulnérable), PACA (?)

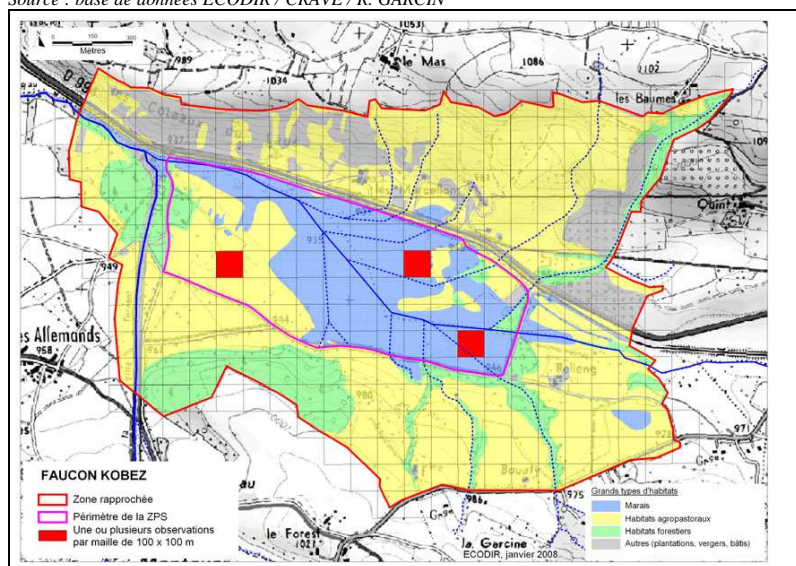
- ❖ **Description** : c'est le plus petit faucon d'Europe centrale (taille 25-30 cm, envergure 60-65 cm, poids 160-210 g). Plumage du mâle gris ardoise sur le dessus, nuque rousse; parties inférieures roux clair, rayées de sombre. La femelle a les parties supérieures brun sombre; les parties inférieures blanc rayées de sombre, queue barrée de bandes claires et sombres.
- ❖ **Biologie** : migrateur, présent dans le Haut-Dauphiné en hiver. Régime alimentaire composé de petits oiseaux (grives, traquets, pipit...), et de limicoles. Capture parfois quelques mammifères.
- ❖ **Ecologie** : zones de nidification (régions boréales) constituées principalement de tourbières, toundras boisées, landes, bois clairs de pins et bouleaux. En migration et en hivernage, stationne et chasse dans des milieux très ouverts (dunes, grandes plaines cultivées, etc.)
- ❖ **Répartition** : espèce holarctique. Europe (35200-51600 couples), France (100-500 individus hivernants), PACA (hivernant), Hautes-Alpes (hivernant), ZPS Manteyer (hivernant et migrateur occasionnel).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice ou hivernante dans la ZPS (chasse sur le marais et en zone agropastorale). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à la fermeture des milieux et à la dégradation de la roselière (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : contrôler l'embroussaillage et la fermeture des milieux (zones de chasse)
- ❖ **Recommandations de gestion** : planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs fréquentés par des espèces patrimoniales menacées par la dynamique forestière (en tenant compte des dates de présence des espèces concernées et des autres enjeux et contraintes écologiques). Pas d'écobuage, ni de traitements chimiques. Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution. Créer une haie arborescente le long de la voie ferrée au nord du marais (réduction des risques de collisions avec les véhicules).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de l'hivernage et de la migration (nombre d'individus)

**Faucon kobez**

A097

Falconiformes - Falconidés - *Falco vespertinus*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

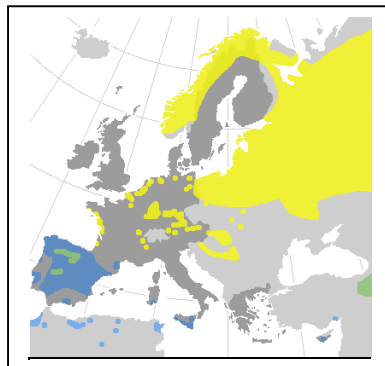
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en danger), France (?), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : petit faucon (un peu moins grand que le Faucon hobereau dont il a presque la silhouette). Plumage du mâle adulte entièrement gris noir, sauf les sous-caudales et les culottes (haut des pattes) rousses. Plumage de la femelle adulte roussâtre ou fauve orangé à la face inférieure.
- ❖ **Biologie** : migrateur (quartiers d'hiver en Afrique du sud et du sud-ouest), régulièrement observé dans les Hautes-Alpes lors de la migration prénuptiale (principalement au cours de la première moitié de mai), exceptionnel à l'automne. Niche dans des nids abandonnés (corvidés surtout). Régime alimentaire composé d'orthoptères (criquets, sauterelles, courtilières), de coléoptères et de libellules, parfois de batraciens et de micromammifères lors de l'élevage des jeunes.
- ❖ **Ecologie** : fréquente les milieux ouverts tels que les steppes, les zones agricoles extensives, les zones humides pâturées, avec des arbres disséminés. Espèce sociable.
- ❖ **Répartition** : la zone de nidification s'étend dans les régions à climat continental en Europe centrale et en Asie. Population mondiale estimée à 20000 couples, dont 700-800 couples en Europe centrale (en déclin). En France, observé lors de la migration prénuptiale, souvent en groupe de 5-10 individus, parfois plusieurs dizaines. Estivage occasionnel de quelques oiseaux en Crau (1 cas de nidification en 1993).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice ou hivernante dans la ZPS (chasse sur le marais et en zone agropastorale). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à la fermeture des milieux et à la dégradation de la roselière (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : contrôler l'embroussaillage et la fermeture des milieux (zones de chasse). Diminuer l'utilisation des pesticides (espèce insectivore), conserver les haies.
- ❖ **Recommandations de gestion** : planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs menacés par la dynamique forestière (pas d'écobuage, ni de traitements chimiques). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais. Créer une haie arborescente le long de la voie ferrée au nord du marais (voir Faucon émerillon).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux agropastoraux :
    - pelouses-landes : Ba
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

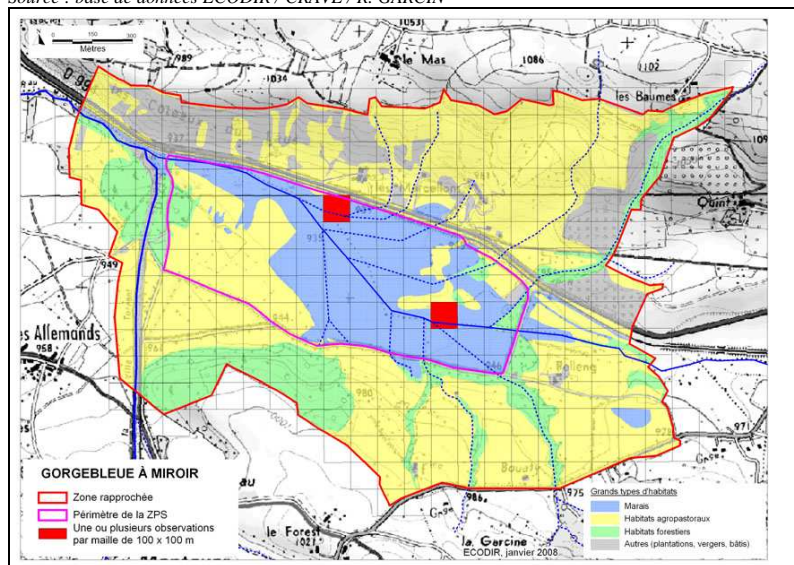


## Gorgebleue à miroir

A272

Passériformes - Turridés - *Luscinia svecica*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

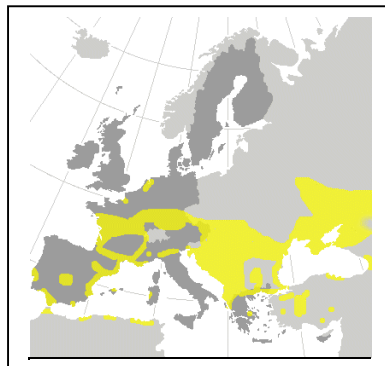
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (stable ?), PACA (?)

- ❖ **Description** : petit passereau (taille 14 cm). Plumage brun foncé sur le dessus, plastron bleu vif à la gorge et à la poitrine, collier noir et grand sourcil blanc. Trois sous-espèces peuvent être présentes en France. La forme nominale, *L. s. svecica* (miroir roux), niche en Europe du Nord. La forme *L. s. namnetum* (miroir blanc et petite taille) est limitée au littoral atlantique pendant la reproduction et migre vers le sud-ouest. La forme *L. s. cyaneula* est représentée dans le sud-est et niche dans les départements alpins du nord.
- ❖ **Biologie** : migrateur, observé dans les Hautes-Alpes lors des passages pré et postnuptiaux. Nid dans une dépression au sol. Régime alimentaire composé d'insectes terrestres principalement, complété de graines et de baies en hiver.
- ❖ **Ecologie** : roselières et prairies humides parsemées de buissons de saules.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (300000-500000 couples), France (10000-12000 couples), PACA (migration), Hautes-Alpes (migration), ZPS Manteyer (migration)
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Ab
    - marais (niveau sec) : Ab
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

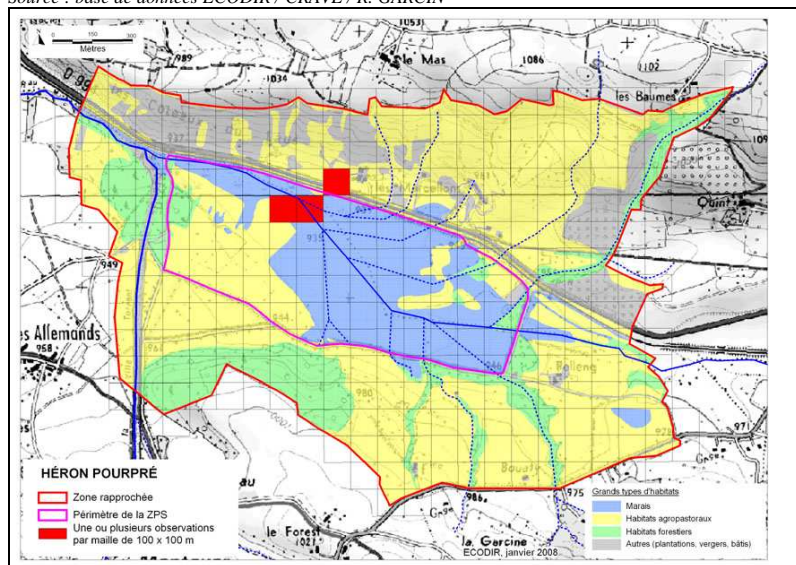
## Héron pourpré

A029

Ciconiiformes - Ardéidés - *Ardea purpurea*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

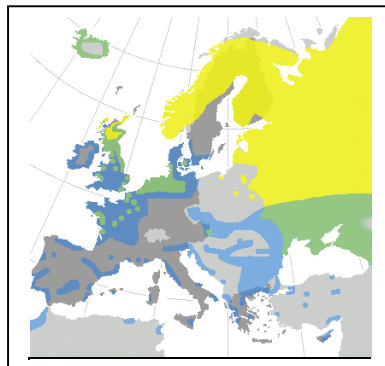
**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Description** : héron de taille moyenne (80 cm de long, envergure 120-150 cm). Plumage, dessus et ailes gris foncé, plastron roux, calotte et huppe noires. Son plumage mimétique et son cou très allongé lui permettent de passer facilement inaperçu dans la végétation palustre.
- ❖ **Biologie** : migrateur (hiverné en Afrique tropicale), peu fréquent dans les Hautes-Alpes, observé principalement au printemps (avril-mai). Niche généralement en colonies (3-5 jeunes). Régime alimentaire composé d'invertébrés et de vertébrés (poissons, batraciens, reptiles, petits mammifères), qu'il chasse sur les berges en pente douce des canaux et fossés, caché dans la végétation.
- ❖ **Ecologie** : oiseau farouche inféodé aux marais d'eau douce permanents. Hôte typique des roselières denses et étendues (supérieure à 30-40 ha), il peut toutefois également s'installer dans les boisements denses et inondés en bordure de marais lorsque les roselières sont peu développées.
- ❖ **Répartition** : espèce paléarctique. Europe (49800-103000 couples), France (environ 2000 couples), PACA (environ 1000 couples en Camargue, avec de fortes fluctuations interannuelles), Hautes-Alpes (migration), ZPS Marais de Manteyer (migration).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit au bord du lac et le long des canaux, se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques et de la phragmitaie inondée. Gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab
    - autres : Ac1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)



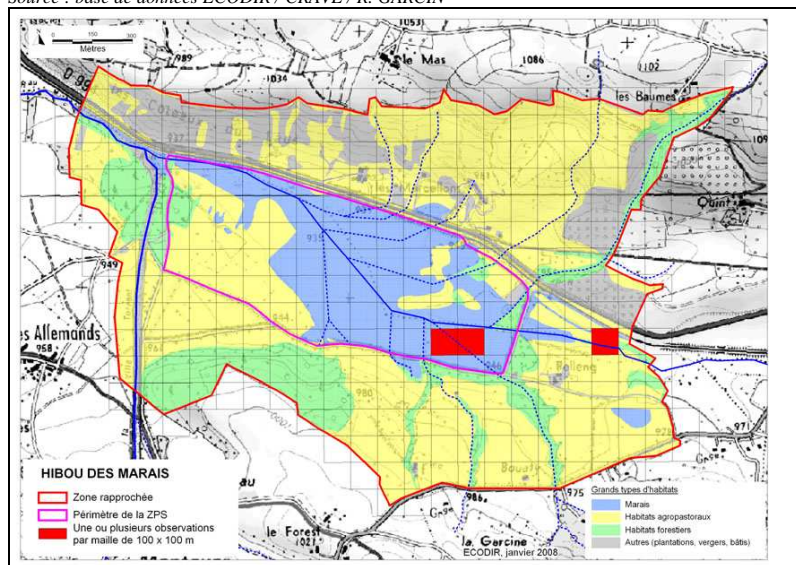
## Hibou des marais

A222

Strigiformes - Strigidés - *Asio flammeus*

Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN



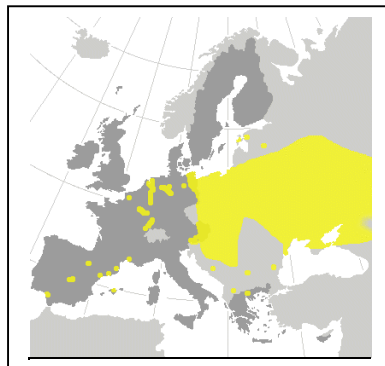
**Protection :** Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (vulnérable), France (vulnérable), PACA (à surveiller)

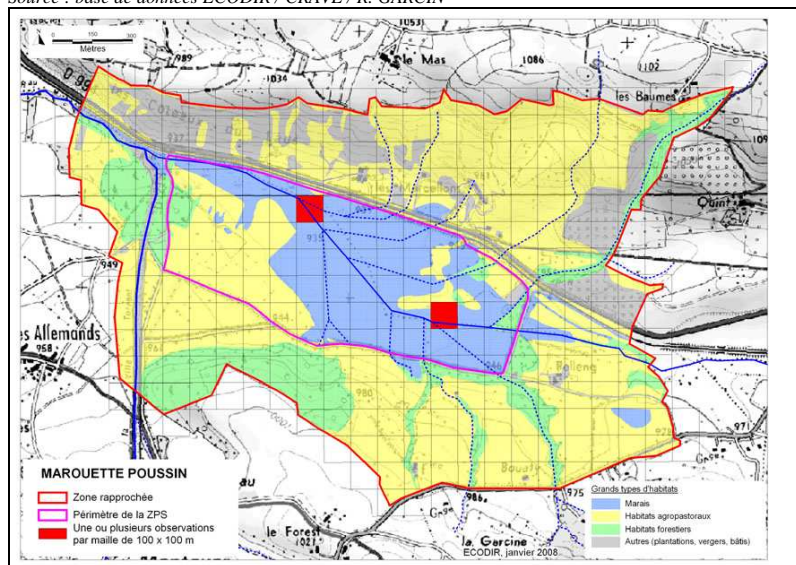
- ❖ **Description :** rapace nocturne de taille moyenne (40 cm, envergure 95-110 cm). Plumage fauve, brun-roux, tacheté sur la poitrine, yeux entourés de noir.
- ❖ **Biologie :** migrateur, présent sur le site en migration. Nid sommaire à même le sol (4-8 oeufs, ponte en avril, envol des jeunes fin juin à début juillet, dispersion au début de l'automne). Régime alimentaire composé de rongeurs (principalement des campagnols de la famille des Microtidés).
- ❖ **Ecologie :** inféodé aux milieux ouverts naturels (zones humides, dunes, landes, friches) ou cultivés (pelouses et prairies, champs).
- ❖ **Répartition :** espèce holarctique. Europe (13300-26300 couples), France (10-100 couples nicheurs en 1997, 200-500 individus hivernants), PACA migrateur, hivernant), Hautes-Alpes (migrateur), ZPS Marais de Manteyer (migrateur exceptionnel).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (chasse dans la roselière et les prairies humides). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque très fort, amplifié par le statut précaire de l'espèce), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation :** assurer une gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux. Contrôler l'embroussaillage et la fermeture des territoires de chasse (hors marais). Supprimer, réduire ou limiter les risques de mortalité accidentelle par collision avec les lignes aériennes.
- ❖ **Recommandations de gestion :** gestion fonctionnelle de la roselière (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce). Planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs fréquentés par des espèces patrimoniales menacées par la dynamique forestière (en tenant compte des dates de présence des espèces concernées et des autres enjeux et contraintes écologiques ; pas d'écobuage ni de traitements chimiques). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais pour réduire les risques de collision et d'électrocution (étudier la possibilité de l'enterrer sous le chemin rural longeant la ZPS).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Ab
    - marais (niveau sec) : Ab
    - autres : Ac1/Ac2
- ❖ **Indicateurs de suivi :** suivi de la migration (nombre d'individus)

## Marouette poussin

A119

Gruiformes - Rallidés - *Porzana parva*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

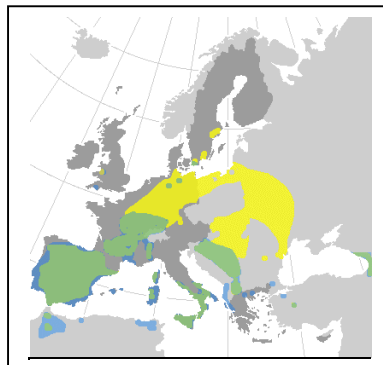
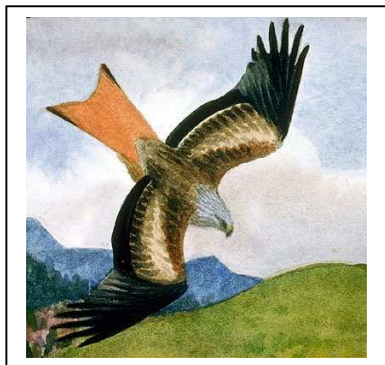
**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (vulnérable), PACA (en déclin)

- ❖ **Description** : petit rallidé des marais : taille 19 cm, envergure 34-39 cm. Plumage brun olive sur le dessus, ardoisé dessous.
- ❖ **Biologie** : migrateur (hiverné principalement en Afrique orientale), rarement observé dans les Hautes-Alpes. Régime alimentaire composé d'insectes et leurs larves principalement, mais aussi de graines et d'autres invertébrés.
- ❖ **Ecologie** : c'est la plus aquatique des trois marouettes observées en France. Habitat de reproduction constitué par la roselière haute de périphérie ou de queue de plan d'eau ; évite la phragmitaie pure et dense, préférant les clairières en eau assez profondes (40-50 cm souvent). En migration, fait halte dans des habitats similaires, mais aussi en d'autres endroits palustres (bord de cours d'eau).
- ❖ **Répartition** : espèce du Paléarctique occidental et central. Europe (26300-120000 couples), France (en marge occidentale de l'aire de répartition, 1-10 couples, au seuil de l'extinction), PACA (nidification ponctuelle en Camargue en 1954, migrateur), Hautes-Alpes (migrateur occasionnel), ZPS Manteyer (migrateur occasionnel).
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit au bord du lac et le long des canaux, se repose dans la roselière). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Objectifs de conservation** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux.
- ❖ **Recommandations de gestion** : restauration hydraulique permettant d'augmenter la superficie des milieux aquatiques, de la phragmitaie humide et des prairies inondables. Gestion fonctionnelle de la roselière et des prairies humides (calendrier de faucardage et/ou de pâturage en fonction des dates de présence de l'espèce).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

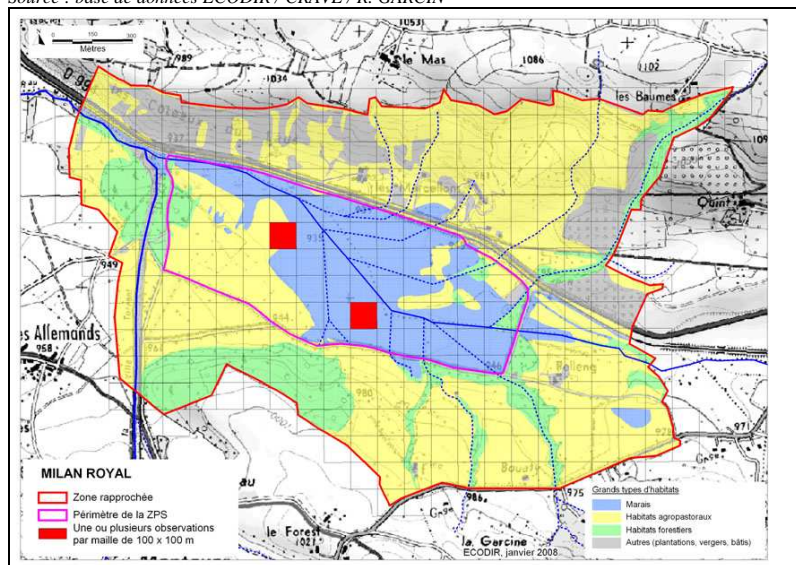


## Milan royal

A074

Falconiformes - Accipitridés - *Milvus milvus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

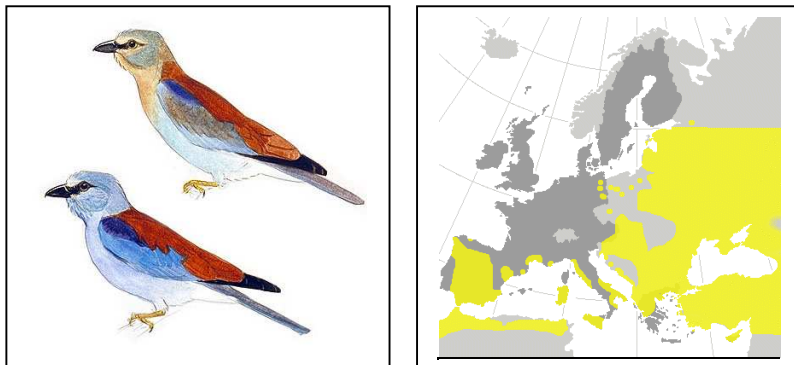
Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (en danger)

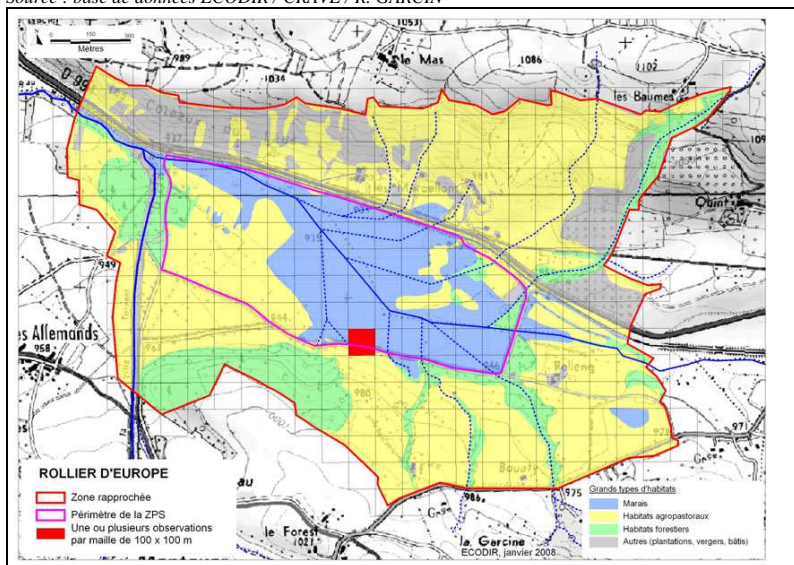
- ❖ **Description** : rapace diurne un peu plus grand que le Milan noir (taille 60-66 cm de long, envergure 1,45-1,65 m, poids 900-1200 g. Queue rousse échancrée, parties supérieures du plumage brun-roux, parties inférieures rousses plus claires, rayées de noir. Tête gris clair.
- ❖ **Biologie** : migrateur (partiellement hivernant), de passage entre mars et début mai. dans les Hautes-Alpes. Régime alimentaire très diversifié, constitué de mammifères de petite taille ou de taille moyenne et de charognes. Se nourrit aussi dans des points d'alimentation artificiel (charniers et décharges à ciel ouvert).
- ❖ **Ecologie** : exploite préférentiellement les espaces agricoles et naturels ouverts, notamment les prairies irriguées, la périphérie des étangs et les ripisylves. Les bois, même de faible superficie, sont utilisés pour la nidification et comme perchoirs et dortoirs.
- ❖ **Répartition** : espèce du Paléarctique occidental. Europe (17300-28200 couples), France (3000-5000 couples nicheurs, en régression, 2000-3000 ind. hiv., 1997), PACA (migrateur-hivernant, quelques observations en période de reproduction, sans preuve de nidification), Hautes-Alpes (migrateur), ZPS Manteyer (migrateur)
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (chasse sur le marais et en zone agropastorale). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à la fermeture des milieux (risque modéré), enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : contrôler l'embroussaillage et la fermeture des milieux (zones de chasse). Diminuer l'utilisation des pesticides (espèce partiellement charognard), conserver les haies. Supprimer, réduire ou limiter les risques de mortalité accidentelle par collision avec les lignes aériennes.
- ❖ **Recommandations de gestion** : planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs menacés par la dynamique forestière (pas d'écobuage, ni de traitements chimiques). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais. Créer une haie arborescente le long de la voie ferrée au nord du marais.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Rollier d'Europe

A231

Coraciiformes - Coraciidés - *Coracias garrulus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (vulnérable), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ **Description** : oiseau multicolore
- ❖ **Biologie** : migrateur (hiverné dans les savanes au sud du Sahara), en France niche exclusivement dans la zone méditerranéenne, rarement observée dans les Hautes-Alpes lors de la migration de printemps. Niche dans des trous d'arbres (anciens trous de Pic vert), des anfractuosités de falaises ou de ruines (parfois dans d'anciens terriers de Guêpier d'Europe creusés dans des parois de sable). Régime alimentaire composé principalement de gros insectes (surtout des coléoptères et des orthoptères), voire de petits lézards. Malgré son tempérament querelleur, le rollier peut former de petites colonies lorsque les conditions de milieu sont propices.
- ❖ **Ecologie** : fréquentant les plaines de basse et moyenne altitude. Son habitat doit comprendre, à la fois des cavités indispensables à sa nidification et des steppes rases, presque nues, parsemées de postes d'affût (piquets, branches basses).
- ❖ **Répartition** : espèce tourano-méditerranéenne qui se reproduit du Maghreb aux Pays Baltes. Europe (16000-23000 couples, hors Russie et Turquie). En France, c'est une espèce exclusivement méditerranéenne (500-600 couples), PACA (environ 200 couples), Hautes-Alpes (migrateur rare), ZPS Manteyer (migrateur exceptionnel)
- ❖ **Enjeux de conservation dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS. Enjeu global modéré (1).
- ❖ **Objectifs de conservation** : favoriser les pratiques agro-pastorales extensives afin de préserver les habitats d'alimentation favorables et les boisements utilisés comme perchoirs et haltes migratoires. Diminuer l'utilisation des pesticides (espèce insectivore). Réduire les risques de collision accidentelle avec les lignes aériennes.
- ❖ **Recommandations de gestion** : planifier et réaliser des travaux de débroussaillage dans les secteurs menacés par la dynamique forestière (pas d'écobuage, ni de traitements chimiques). Sécuriser la ligne électrique au sud du marais. Créer une haie arborescente le long de la voie ferrée au nord du marais.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (ripisylve) : Cb1
    - autres : Ac1
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

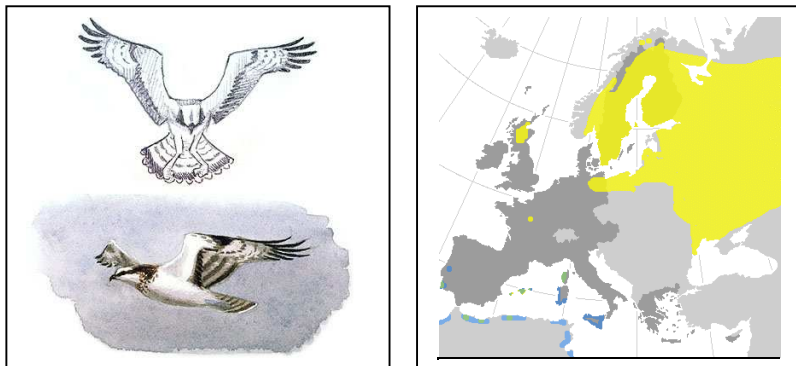
**b. Espèces présentes uniquement en période de migration ou d'hivernage**

b.3. Autres espèces observées dans la zone d'étude (zone 3)

Balbuzard pêcheur  
Barge rousse  
Grande Aigrette  
Guifette moustac  
Guifette noire  
Vautour percnoptère

## Balbuzard pêcheur

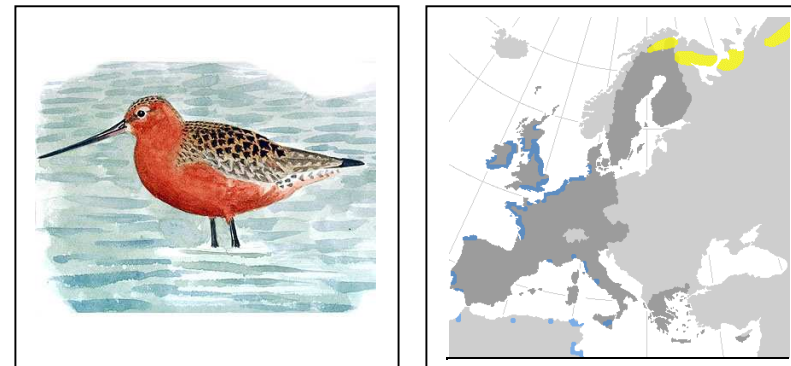
A094

Falconiformes - Pandionidés - *Pandion haliaetus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : D. Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Prot. nationale (1/5)**Conservation** : Europe (rare), France (vulnérable), PACA (?)

- ❖ **Synthèse** : rapace diurne de grande taille (50-57 cm, envergure 145-170 cm). Ailes longues, étroites, coudées en vol plané. Tête blanche, ventre blanc pur, taches noires aux poignets. Toujours près de l'eau (lacs, grandes rivières, côtes maritimes). Niche sur des arbres, rochers abrupts, îlots, ruines. Régime alimentaire piscivore.
- ❖ **Répartition** : cosmopolite. Europe (7230-8750 couples), France (21-42 couples, 10-20 ind. hiv.), PACA (migrateur), Hautes-Alpes (migration prénuptiale surtout), zone d'étude (observé en migration à Pelleautier).
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : augmenter la superficie des milieux aquatiques. Réduire les risques de collision accidentelle avec les lignes aériennes (sécuriser la ligne électrique au sud du marais).
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Barge rousse

A157

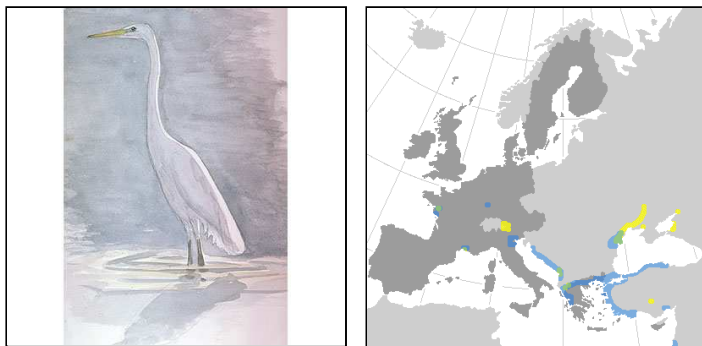
Charadriiformes - Scolopacidés - *Limosa lapponica*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : D. Ois. (I/22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)**Conservation** : Europe (en danger), France (en danger), PACA (?)

- ❖ **Synthèse** : grand limicole, corps trapu, brunâtre strié de gris, bec bicolore incurvé vers le haut. Sites de nidification dans la taïga de Scandinavie et de Russie. Hivernent principalement dans les estuaires et vasières de la Mer du Nord et de la façade Manche-Atlantique. Régime alimentaire composé d'annélides polychètes, de mollusques bivalves ou de crustacés.
- ❖ **Répartition** : paléarctique. Europe (1320-3340 couples hors Russie), France (5700-7100 ind. hiv.), PACA (migrateur), Hautes-Alpes (migrateur exceptionnel), zone d'étude (observé en migration à Pelleautier)
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux en migration. Retirer l'espèce de la liste des espèces chassables.
- ❖ **Indicateurs de suivi** : suivi de la migration (nombre d'individus)



## Grande Aigrette

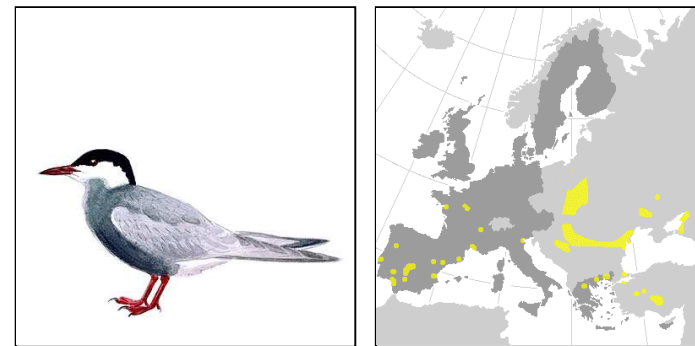
A027

Ciconiiformes - Ardéidés - *Casmerodius albus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : Directive Oiseaux (I), C. Bern (II), Protection nationale (1/5)**Conservation** : Europe (stable), France (vulnérable), PACA (en danger)

- ❖ **Synthèse** : grand échassier (88 cm, envergure 140-170 cm), plumage blanc, pas de huppe mais de longues scapulaires en période nuptiale, bec noir à base jaune ou tout jaune, pattes et pieds noir verdâtre. Piscivore.
- ❖ **Répartition** : paléarctique. Europe (12600-17000 couples dont 10000-11500 en Russie), France (nicheur récent, environ 10 couples, 300-370 migr.-hiv.), PACA (nicheur en Camargue, en colonies mixtes avec d'autres hérons), Hautes-Alpes (migrateur de plus en plus régulier le long de la Durance et du Buëch), zone d'étude (observé en migration au lac de Pelleautier).
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux en migration. Réduire les risques de collision accidentelle avec les lignes aériennes (ligne électrique).
- ❖ Indicateurs de suivi : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Guifette moustac

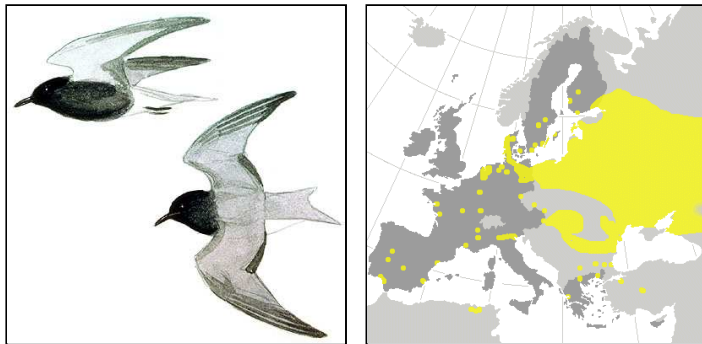
A196

Lariformes - Sternidés - *Chlidonias hybrida*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : D. Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Prot. nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Synthèse** : petite sterne (taille 24 cm, envergure 65-70 cm). En été, distinguée des autres guifettes par les joues et les côtés du cou blanc, contrastant avec la calotte noire et de dessous gris foncé. En hiver, plus pâle que la Guifette noire. Niche sur les plans d'eau de faible profondeur, à riche végétation flottante. Régime alimentaire composé de gros insectes volant au-dessus de l'eau, d'alevins ou de têtards capturés au ras de la surface.
- ❖ **Répartition** : migratrice. Europe (24500-29500 couples hors Russie), France (env. 2000 couples, 200 ind. hiv.), PACA (migr.-hiv. régulier), Hautes-Alpes (migr. occasionnel), zone d'étude (observé en migration à Pelleautier)
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux en migration
- ❖ Indicateurs de suivi : suivi de la migration (nombre d'individus)

## Guifette noire

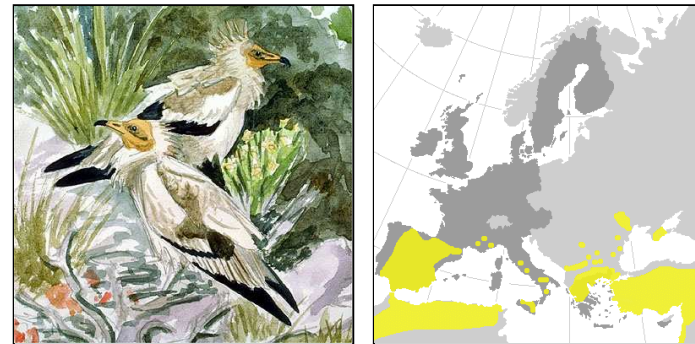
A197

Lariformes - Sternidés - *Chlidonias niger*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : D. Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Prot. nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en déclin), France (vulnérable), PACA (?)

- ❖ **Synthèse** : petite sterne (taille 24 cm, envergure 64-66 cm). En été, corps et tête noirs, ailes grises. En hiver, front, cou et dessous blancs, petite tache noirâtre au côté de la poitrine devant l'aile. Niche en colonies ; nid flottant ou sur la boue, dans les marais et au bord des étangs. Régime alimentaire composé de gros insectes volant au-dessus de l'eau, d'alevins ou de têtards capturés au ras de la surface.
- ❖ **Répartition** : migratrice. Europe (61900-81500 couples), France (231-267 couples), PACA (migrateur), Hautes-Alpes (migrateur. occasionnel), zone d'étude (observé en migration au lac de Pelleautier).
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : assurer la restauration hydraulique et la gestion fonctionnelle du marais afin de favoriser le nourrissage et le repos des oiseaux en migration.
- ❖ Indicateurs de suivi : suivi de la migration (nombre d'individus).

## Vautour percnoptère

A077

Falconiformes - Accipitridés - *Neophron percnopterus*Source : [http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)**Protection** : D. Oiseaux (I), C. Bern (II), C. Bonn (II), Prot. nationale (1/5)**Conservation** : Europe (en danger), France (vulnérable), PACA (en danger)

- ❖ **Synthèse** : petit vautour (53-65 cm, envergure 155-180 cm). Adulte : longues ailes noires et blanches, queue blanche cunéiforme, long bec mince et face jaune. Juvénile tout sombre. Habitats : comme la Vautour fauve, mais fréquente aussi les dépôts d'ordures. Niche dans les cavités rocheuses.
- ❖ **Répartition** : espèce migratrice d'origine paléomontagnarde ou indo-africaine. Europe (1845-1971 couples hors Turquie), France (environ 60 couples), PACA (10-12 couples), Hautes-Alpes (1 couple nicheur avant 1990, observé uniquement en migration depuis), zone d'étude (observé en passage entre les massifs de Céuse, de Charance et du Dévoluy).
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : favoriser des pratiques agropastorales extensives afin de conserver les territoires d'alimentation favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000).
- ❖ Indicateurs de suivi : suivi de la migration (nombre d'individus)

**c. Autres espèces patrimoniales : EMR (espèces migratrices régulières)**

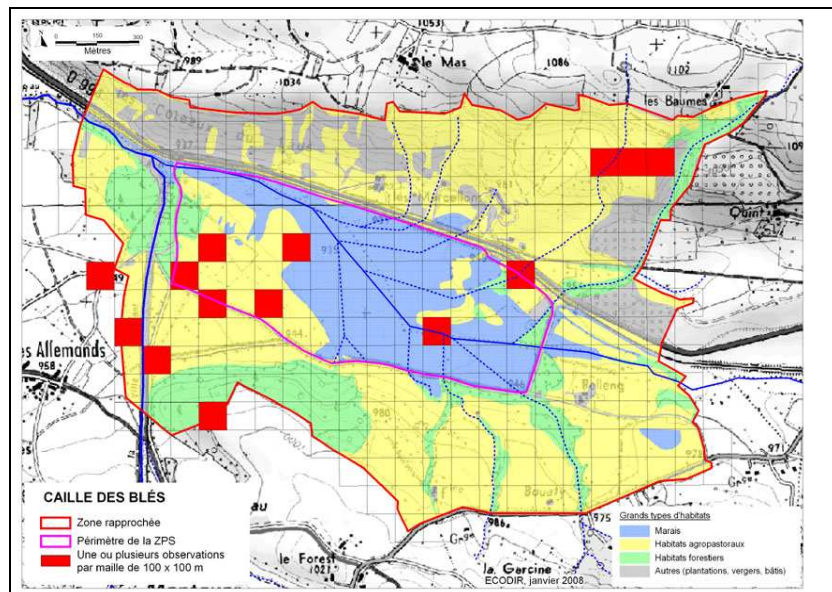
c.1. Espèces nicheuses dans la ZPS et la zone rapprochée

Caille des blés  
Faucon hobereau  
Petit-duc scops  
Torcol fourmilier

## Caille des blés

A113

Galliformes - Phasianidés - *Coturnix coturnix*

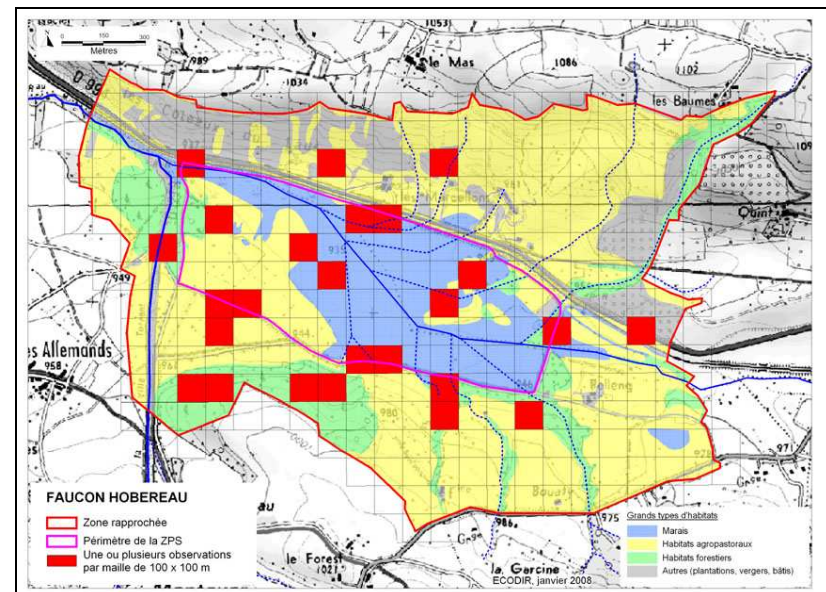


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Faucon hobereau

A099

Falconiformes - Falconidés - *Falco subbuteo*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (stable), France (à préciser), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans les milieux agropastoraux de la ZPS (cultures et prairies mésophiles). Menaces liées à la fermeture des milieux et à l'intensification des pratiques agricoles (risque fort), enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Bb1
    - pelouses, landes : Bc3

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (stable), France (stable), PACA (à surveiller)

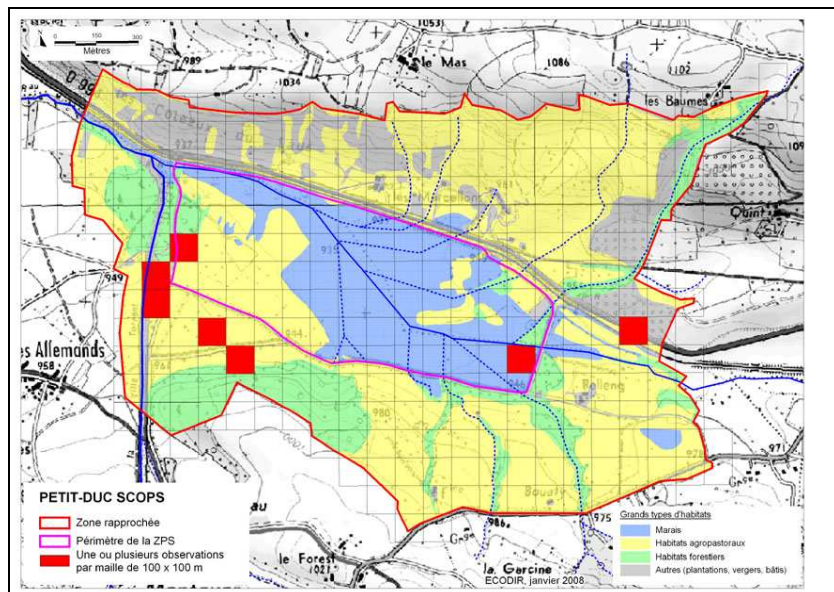
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans les milieux boisés de la zone rapprochée, chasse au vol sur l'ensemble de la ZPS. Menaces liées au déclin des espèces proies (hirondelles surtout) et aux travaux sylvicoles effectués à proximité des sites de nidification occupés, enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux sylvicoles : Cb2/Cb4



## Petit-duc scops

Strigiformes - Strigidés - *Otus scops*

A214

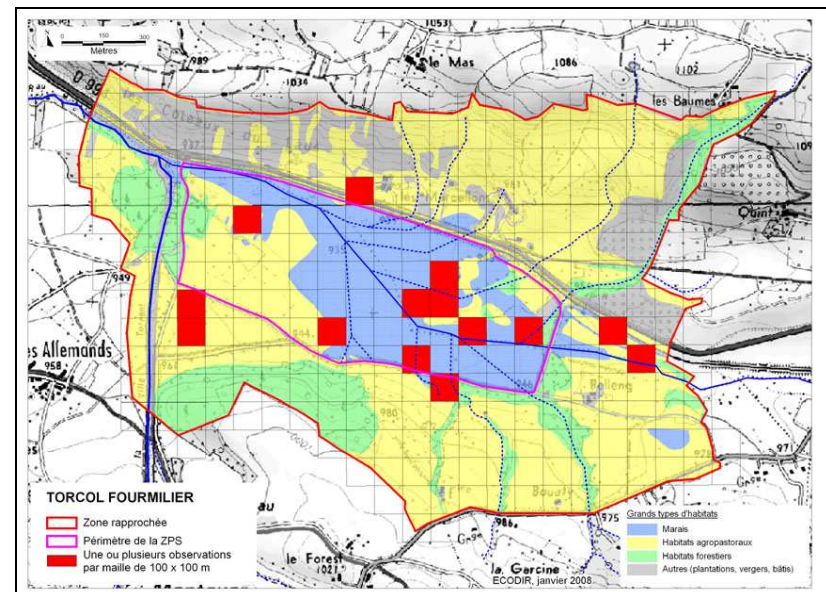


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Torcol fourmilier

Piciformes - Pucidés - *Jynx torquilla*

A233



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans les zones boisées claires en périphérie de la ZPS (chasse dans les milieux agropastoraux ouverts). Menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse) et aux travaux sylvicoles (et d'essartage) effectués à proximité des sites de nidification occupés, enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
    - pelouses, landes : Bb1
  - Travaux forestiers :
    - boisements clairs : Cb2/Cb4

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS (haies, bosquets, murets). Chasse dans les milieux agropastoraux ouverts. Menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse) et aux travaux sylvicoles (et d'essartage) effectués à proximité des sites de nidification occupés, enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
    - pelouses, landes : Ba1

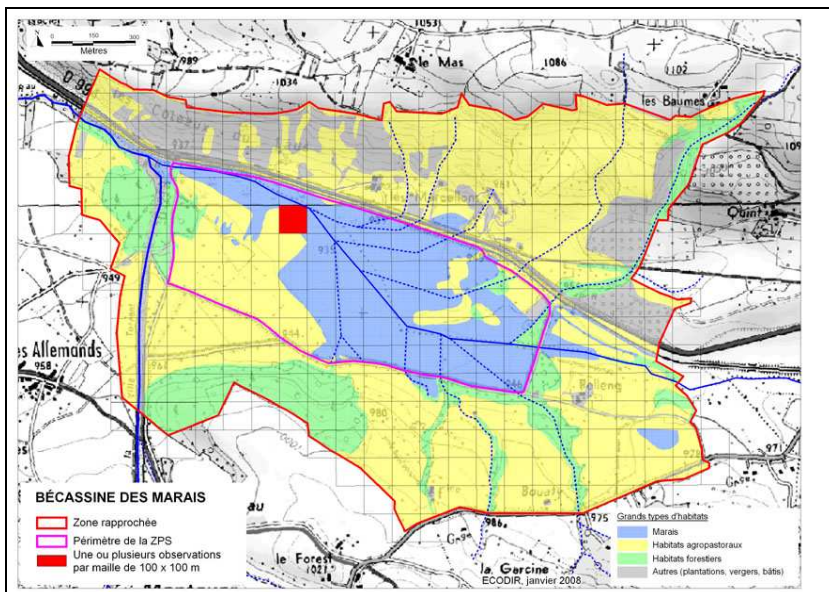
**c. Autres espèces patrimoniales : EMR (espèces migratrices régulières)**

c.2. Espèces non nicheuses s'alimentant et/ou se reposant dans la ZPS

Bécassine des marais  
Canard souchet  
Chevalier aboyeur  
Chevalier gambette  
Courlis cendré  
Fuligule milouin  
Locustelle luscinoïde  
Rémiz penduline  
Sarcelle d'hiver  
Sarcelle d'été  
Vanneau huppé

## Bécassine des marais

A153

Charadriiformes - Scolopacidés - *Gallinago gallinago*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Canard souchet

A056

Anseriformes - Anatidés - *Anas clypeata*

(observations non cartographiées)

**Protection** : D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)**Conservation** : Europe (en déclin), France (en danger), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit au bord du lac et le long des canaux, se repose dans la roselière). Menacés liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**Protection** : D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)**Conservation** : Europe (en déclin), France (rare), PACA (à surveiller)

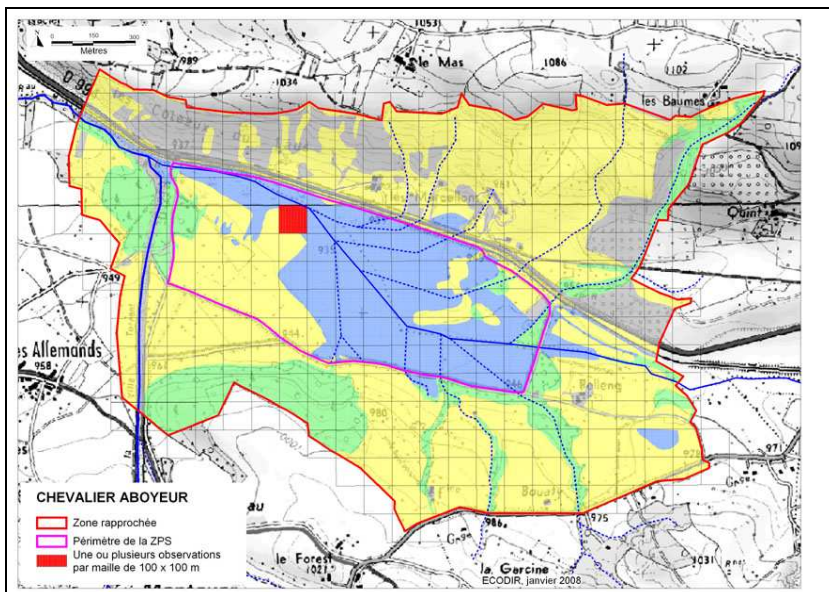
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit dans les prairies inondables, se repose sur le plan d'eau). Menacés liées à l'assèchement du marais et à la dégradation des prairies humides. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1



## Chevalier aboyeur

A164

Charadriiformes - Scolopacédés - *Tringa nebularia*

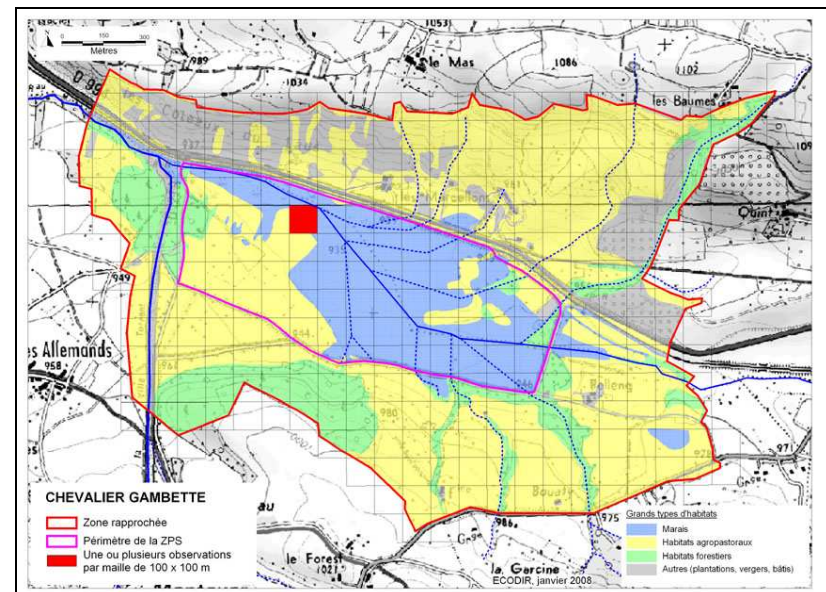


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Chevalier gambette

A162

Charadriiformes - Scolopacédés - *Tringa totanus*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (stable), France (?), PACA (?)

❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies inondables, se repose dans la roselière et les cariçaies). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).

❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

➤ Opérations de génie écologique :

- marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**Protection :** D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (rare), PACA (en danger)

❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies inondables, se repose dans la roselière et les cariçaies). Classe patrimoniale 1 (modéré), menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).

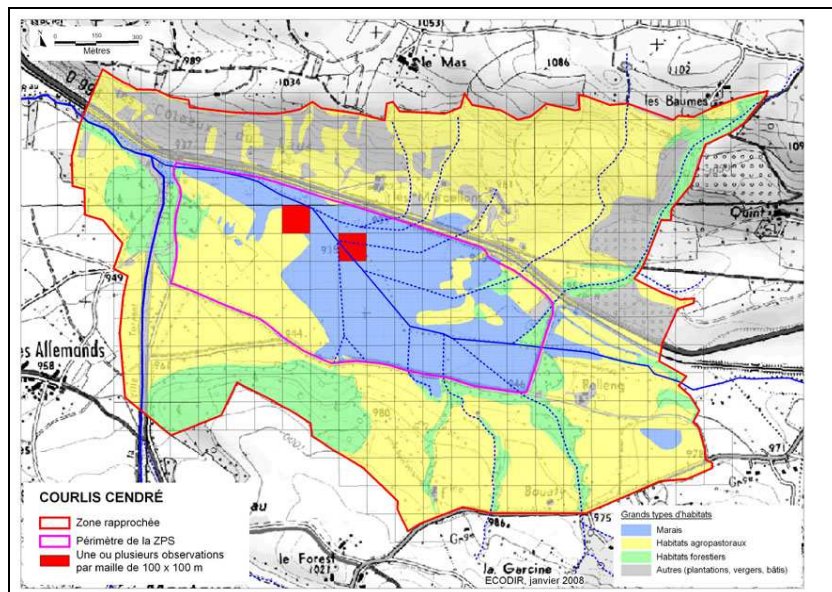
❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

➤ Opérations de génie écologique :

- marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

## Courlis cendré

A160

Charadriiformes - Scolopacidés - *Numerius arquata*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (à surveiller), PACA (?)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit dans les prairies humides). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

## Fuligule milouin

A059

Ansériformes - Anatidés - *Aythya ferina*

(observations non cartographiées)

**Protection :** D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (à surveiller)

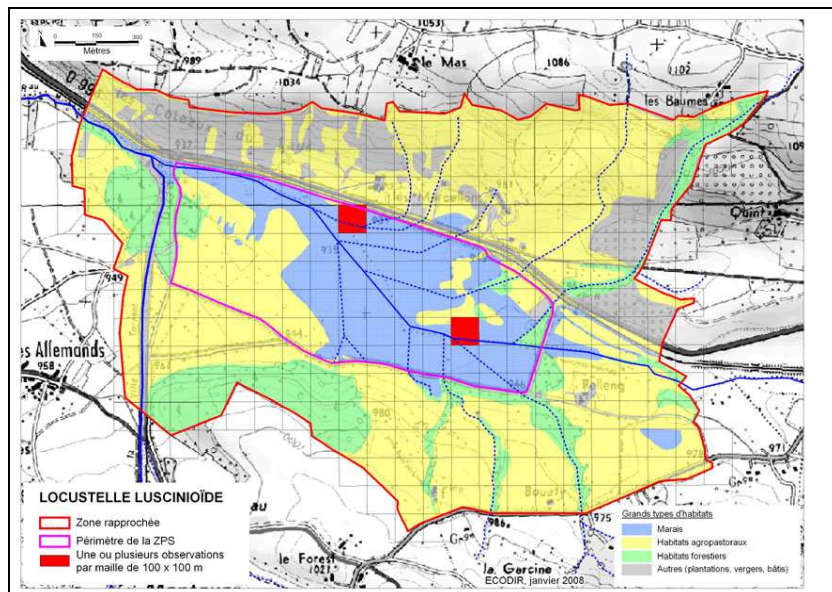
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose sur le lac). Menaces liées à l'assèchement du marais. Enjeu global modéré (1) du fait de la superficie réduite du plan d'eau.
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Ab



## Locustelle luscinoïde

A292

Passériformes - Sylviidés - *Locustella luscinioides*

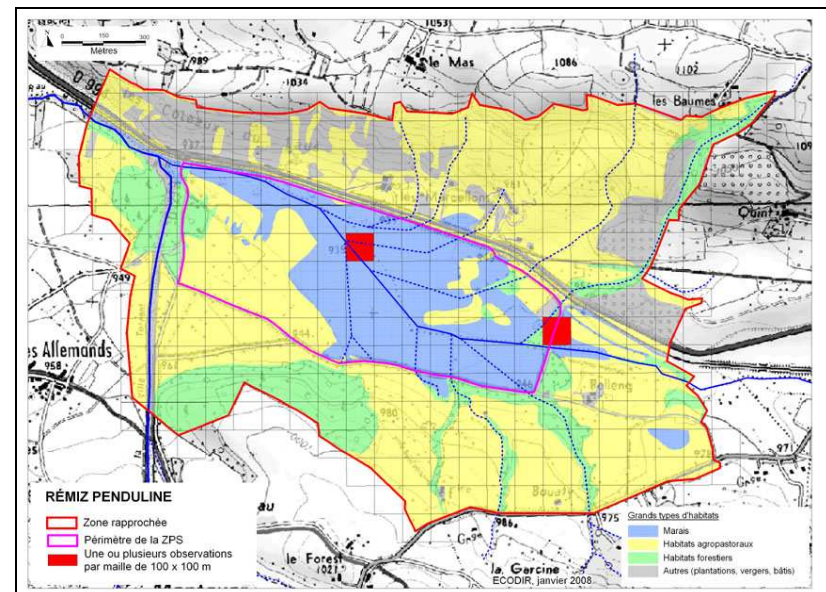


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Rémiz penduline

A336

Passériformes - Rémizidés - *Remiz pendulinus*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (stable), France (en déclin), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans la roselière et la filipendulaie). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa2/Ab1

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (stable), France (vulnérable), PACA (en danger)

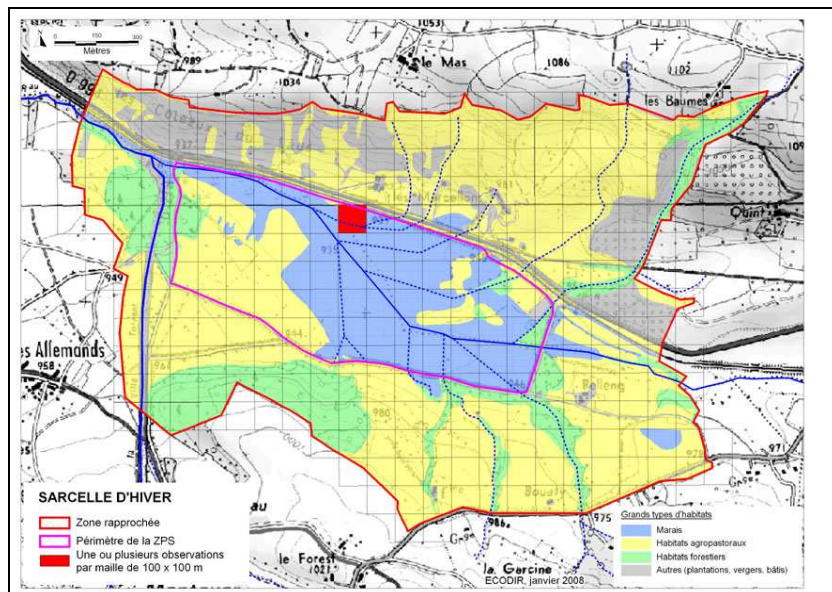
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans la roselière). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau sec) : Ab



## Sarcelle d'hiver

A052

Ansériformes - Anatidés - *Anas cracca*

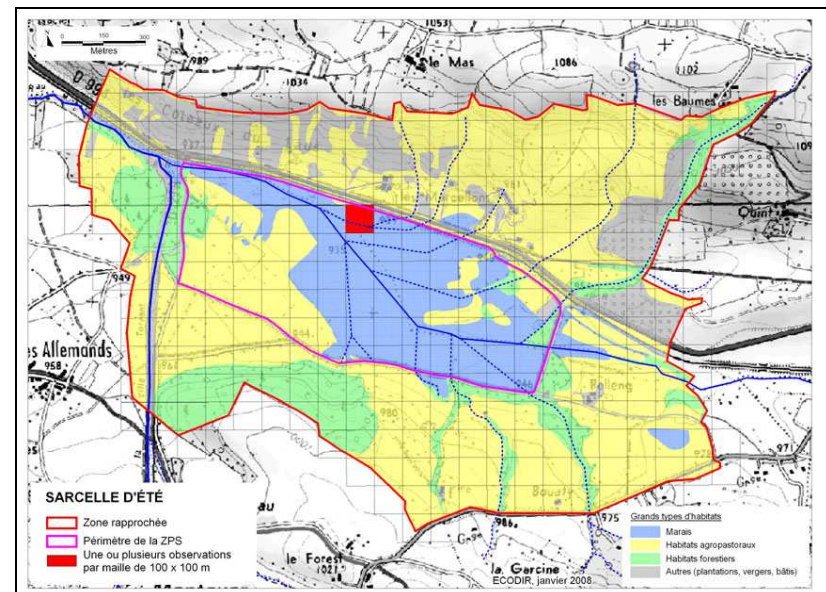


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Sarcelle d'été

A055

Ansériformes - Anatidés - *Anas querquedula*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (stable), France (rare), PACA (à surveiller)

❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose sur le lac, le long des canaux dans la roselière humide, parfois dans les prairies inondées). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies inondables. Enjeu global assez fort (2).

❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

- Opérations de génie écologique :
  - marais (niveau humide) : Aa1

**Protection :** D. Oiseaux (21), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (vulnérable), France (en danger), PACA (en danger)

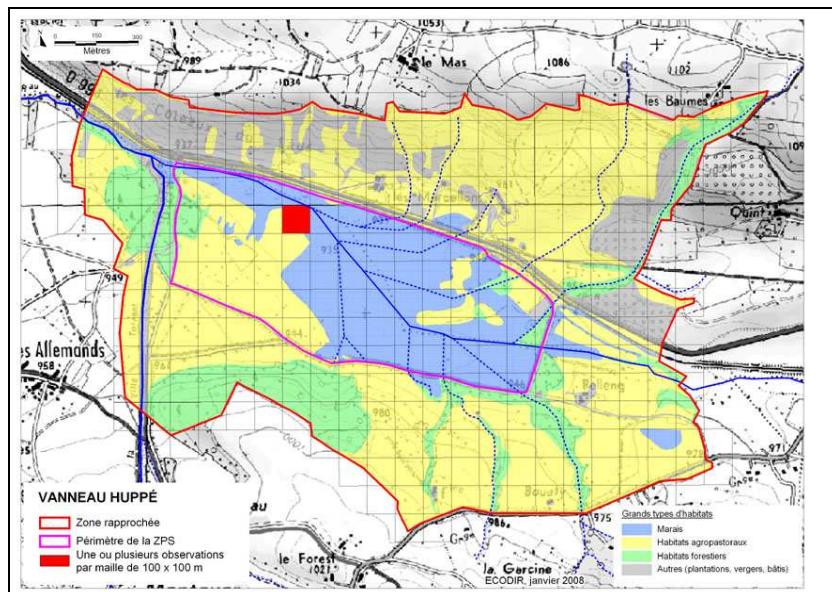
❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose sur le lac, le long des canaux dans la roselière humide, parfois dans les prairies inondées). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies inondables. Enjeu global assez fort (2).

❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

- Opérations de génie écologique :
  - marais (niveau humide) : Aa1

## Vanneau huppé

A142

Charadriiformes - Charadriidés - *Vanellus vanellus*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (vulnérable), France (en déclin), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans les prairies inondables). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation des prairies humides (risque fort), enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**d. Autres espèces patrimoniales : espèces en déclin (listes rouges/oranges)**

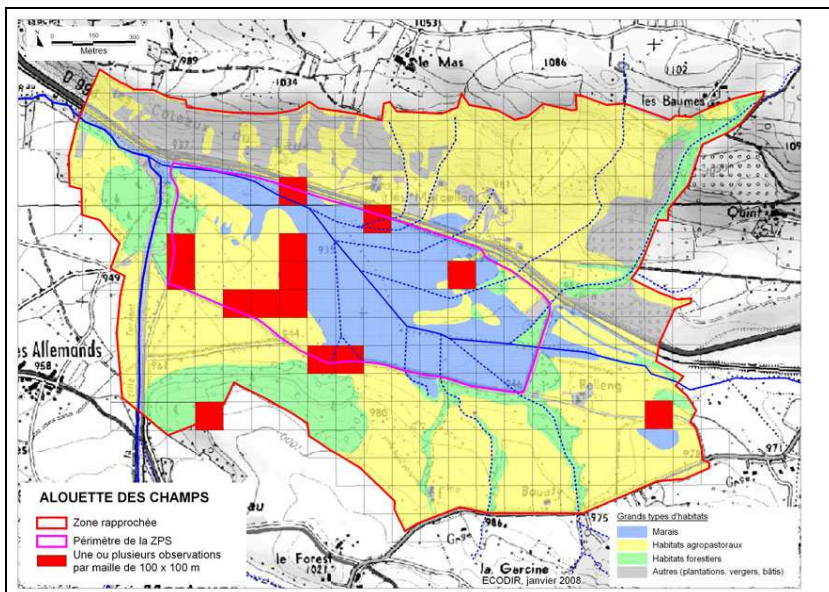
d.1. Espèces nicheuses dans la ZPS et la zone rapprochée

Alouette des champs  
Bruant des roseaux  
Chevalier guignette  
Chevêche d'Athéna  
Effraie des clochers  
Fauvette grisettes  
Hirondelle rustique  
Huppe fasciée  
Râle d'eau  
Rougequeue à front blanc  
Rousserolle turdoïde  
Tarier des prés  
Tarier pâtre  
Tourterelle des bois



## Alouette des champs

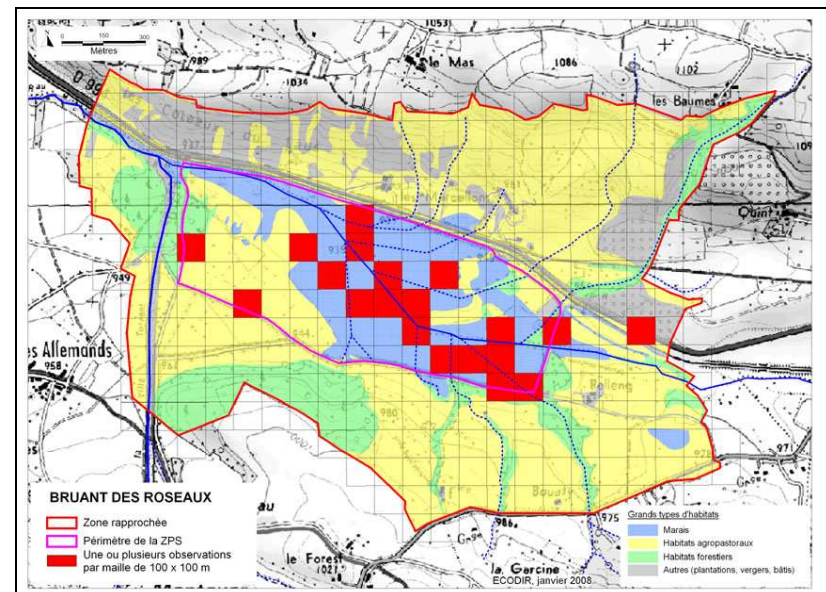
Passériformes - Alaudidés - *Alauda arvensis*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Bruant des roseaux

Passériformes - Embéridés - *Emberiza schoeniclus*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** Directive Oiseaux (22), C. Bern (III), Protection nationale (chassable)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (à préciser), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce présente toute l'année dans la ZPS (hors période de gel ou d'enneigement), niche dans les milieux agropastoraux ouverts (prairies mésophiles et pelouses sèches). Menaces liées à la fermeture des milieux et à l'intensification des pratiques agropastorales. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2/Bb1
    - pelouses, landes : Ba1/Ca1

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

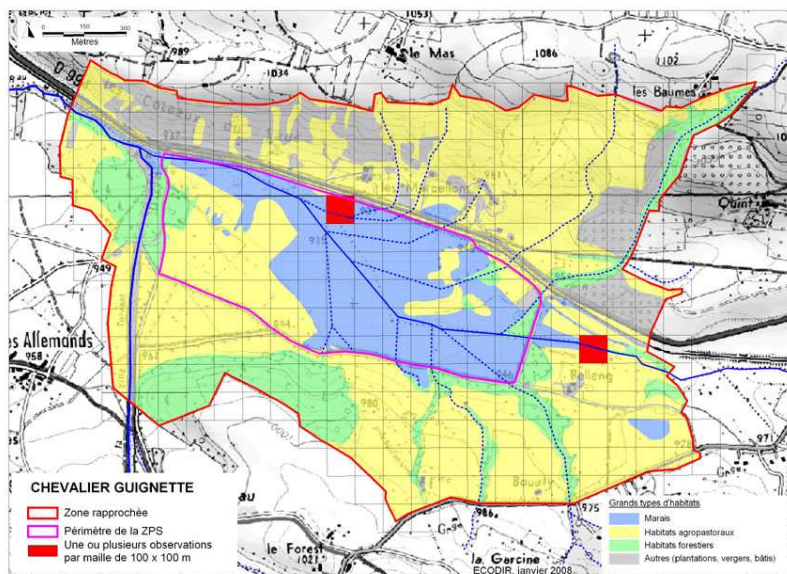
**Conservation :** Europe (en déclin), France (à préciser), PACA (?)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce présente toute l'année dans la ZPS (hors période de gel ou d'enneigement), niche dans la roselière (avec la Camargue, c'est le seul site de reproduction connu de l'espèce en région PACA. Menaces liées à la dégradation de la roselière. Enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Ab

## Chevalier guignette

A168

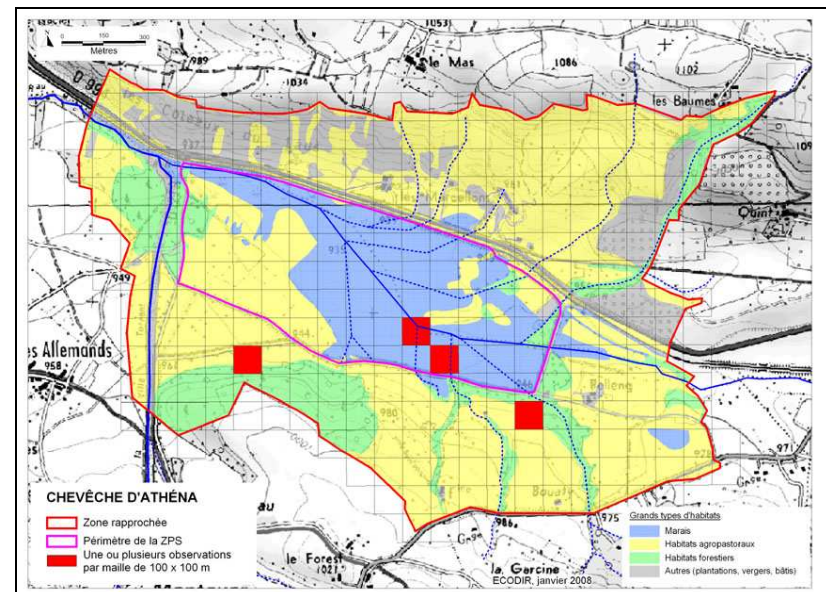
Charadriiformes - Scolopacités - *Actitis hypoleucos*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Chevêche d'Athéna

Strigiformes - Strigidés - *Athene noctua*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce observée uniquement en passage dans la ZPS (se nourrit et se repose en bordure du lac, le long des canaux et du ruisseau du Nacier). Menaces liées à l'assèchement du marais. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

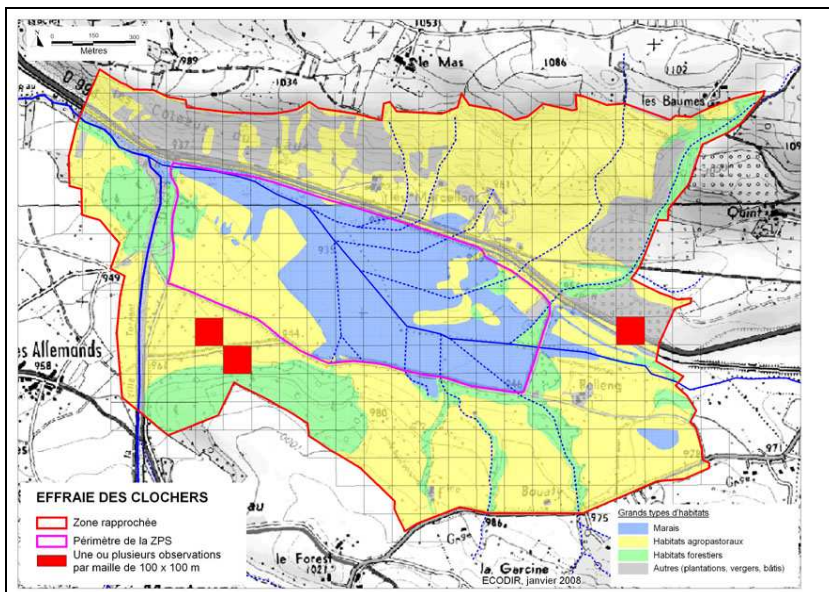
**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce présente toute l'année, niche en zone agropastorale (bâtiments avec ouvertures, vieux arbres à cavités), chasse en périphérie du marais. Menaces liées à la fermeture des milieux et à la dégradation ou la destruction des sites de nidification. Enjeu global fort (3).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2 (+ pose de nichoirs)
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
  - Travaux sylvicoles :
    - haies et bosquets (+ vieux fruitiers) : Cb2/Cb3



## Effraie des clochers

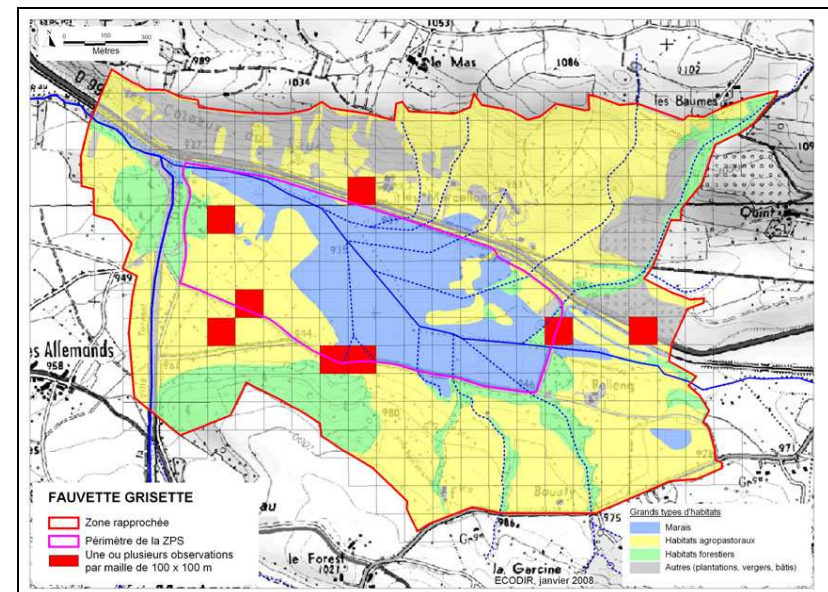
Strigiformes - Tytonidés - *Tyto alba*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Fauvette grisette

Passériformes - Sylviidés - *Sylvia communis*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce présente toute l'année, niche en zone agropastorale (bâtiments avec ouvertures, vieux arbres à cavités), chasse en périphérie du marais. Menaces liées à la fermeture des milieux et à la dégradation ou la destruction des sites de nidification. Enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2 (+ pose de nichoirs)
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
  - Travaux sylvicoles :
    - haies et bosquets (+ vieux fruitiers) : Cb2/Cb3

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

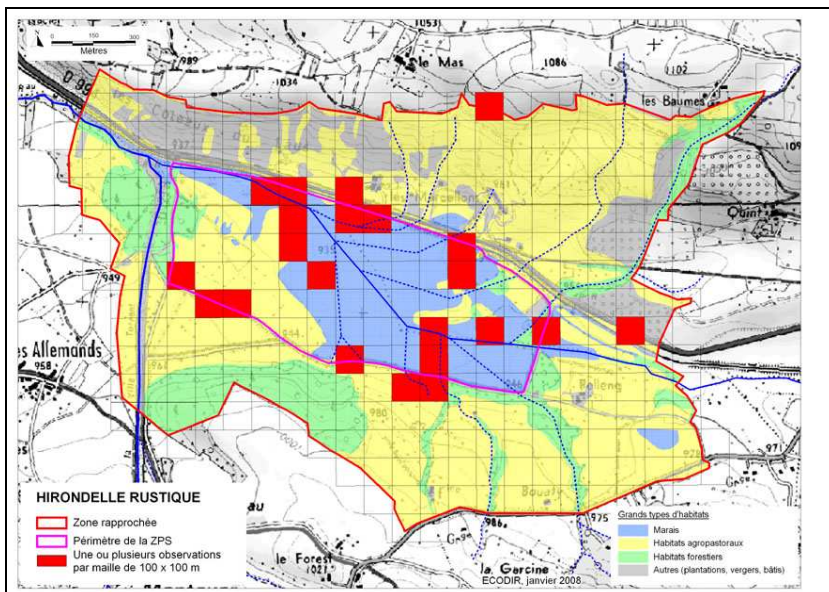
**Conservation :** Europe (stable), France (stable), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS en milieu agropastoral (avec haies et buissons). Menaces liées à la fermeture des milieux et aux travaux d'essartage des haies effectués en période de reproduction. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
  - Travaux sylvicoles :
    - pelouses, landes : Ba1
    - haies et bosquets : Cb2/Cb3



## Hirondelle rustique

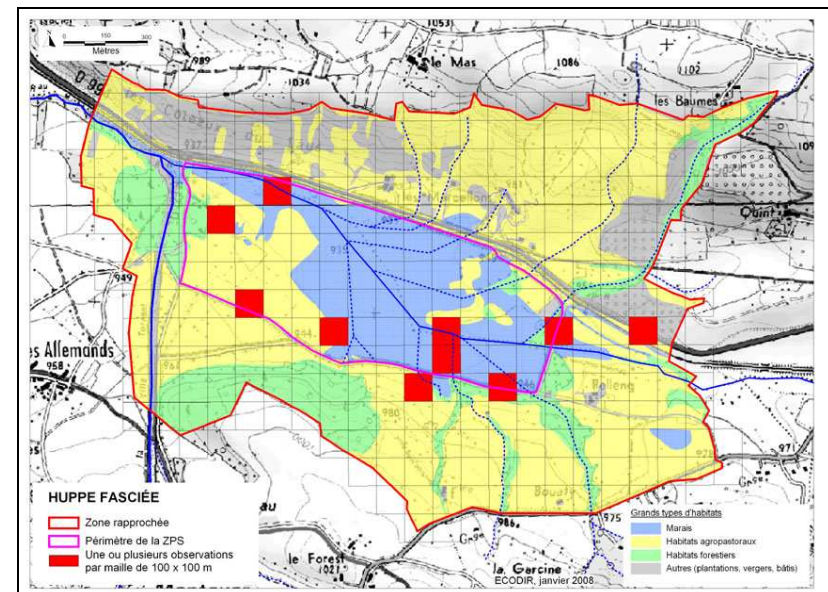
Passériformes - Hirundinidés - *Hirundo rustica*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Huppe fasciée

Coraciiformes - Upupidés - *Upupa epops*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans les bâtiments en zone agropastorale. Se nourrit en vol et se rassemble en dortoir dans la roselière. Menaces liées au déclin généralisé de l'espèce et à la dégradation de la roselière. Enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (roselière) : Ab1

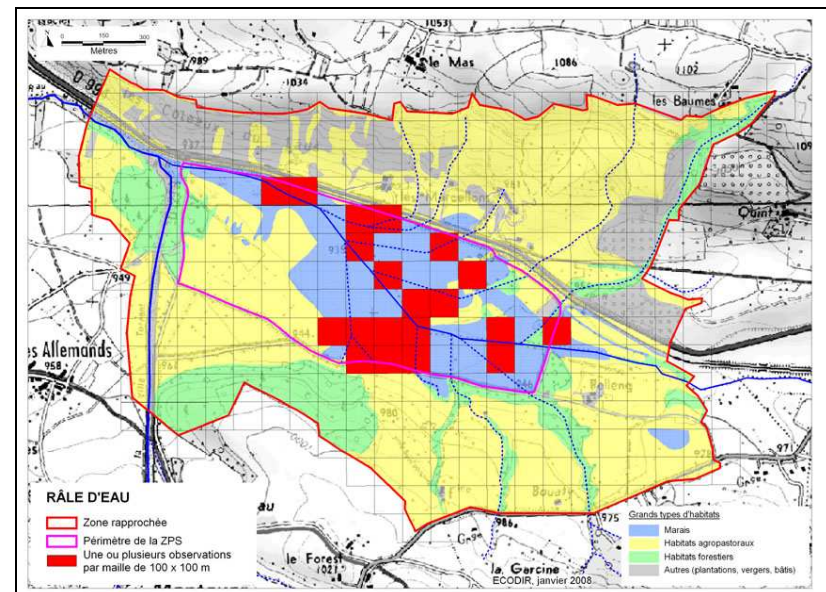
**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS (haies, bosquets avec arbres à cavités, murets). Chasse dans les milieux agropastoraux ouverts. Menaces liées à la fermeture des milieux (réduction des territoires de chasse) et aux travaux sylvicoles (et d'essartage) effectués à proximité des sites de nidification occupés, enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
    - pelouses, landes : Ba1

## Rôle d'eau

A118

Gruiformes - Rallidés - *Rallus aquaticus*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** Directive Oiseaux (22), C. Bern (III), Protection nationale (chassable)

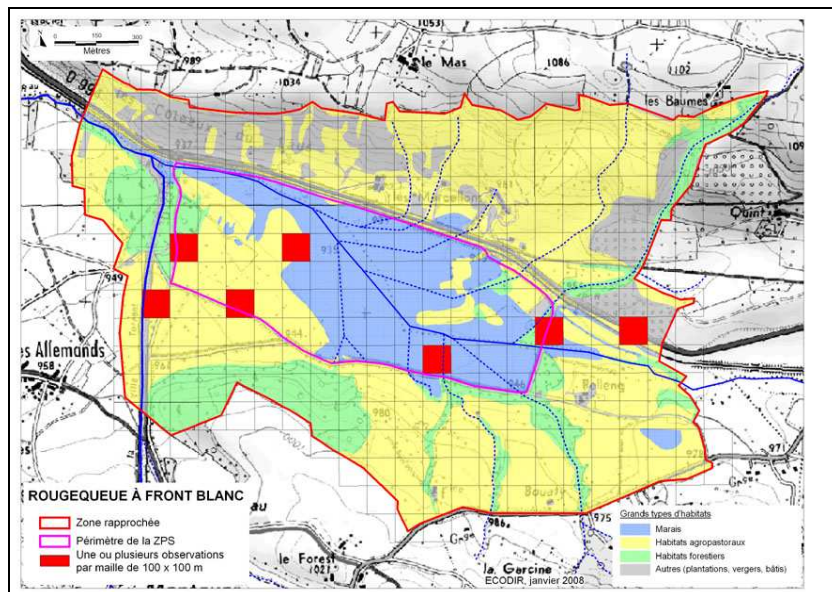
**Conservation :** Europe (stable), France (à préciser), PACA (à surveiller)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce présente toute l'année (hors période de gel ou d'enneigement). Nicheuse dans la roselière humide, le long des canaux et en bordure du lac. Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière. Enjeu global fort (3).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab



## Rougequeue à front blanc

Passériformes - Turridés - *Phoenicurus phoenicurus*

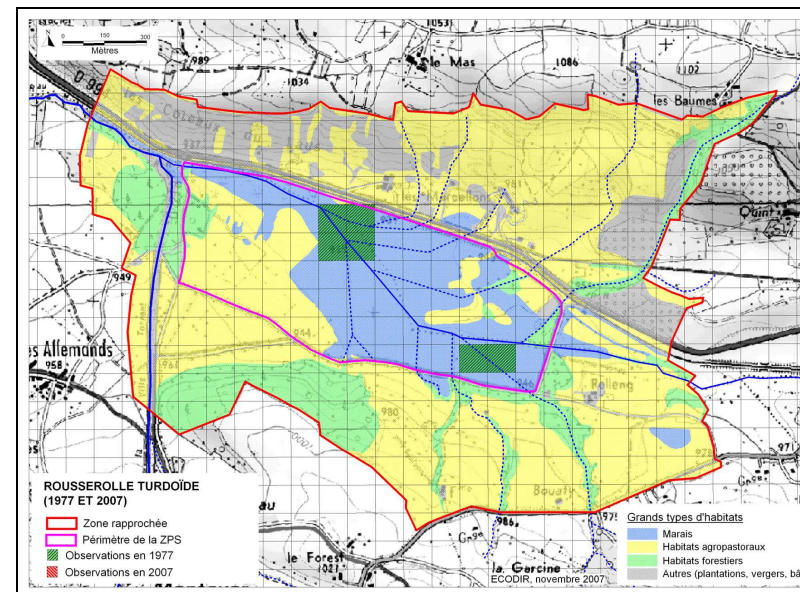


Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Rousserolle turdoïde

Passériformes - Sylviidés - *Acrocephalus arundinaceus*

A298



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (DP), France (à préciser), PACA (en déclin)

- ❖ espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS (milieu agropastoral, avec haies, bosquets avec arbres à cavités, murets). Menaces liées à la fermeture des milieux, à l'intensification des pratiques agricoles et aux travaux d'essartage effectués à proximité des sites de nidification occupés. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, cultures : Ba2
    - pelouses, landes : Ba1

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

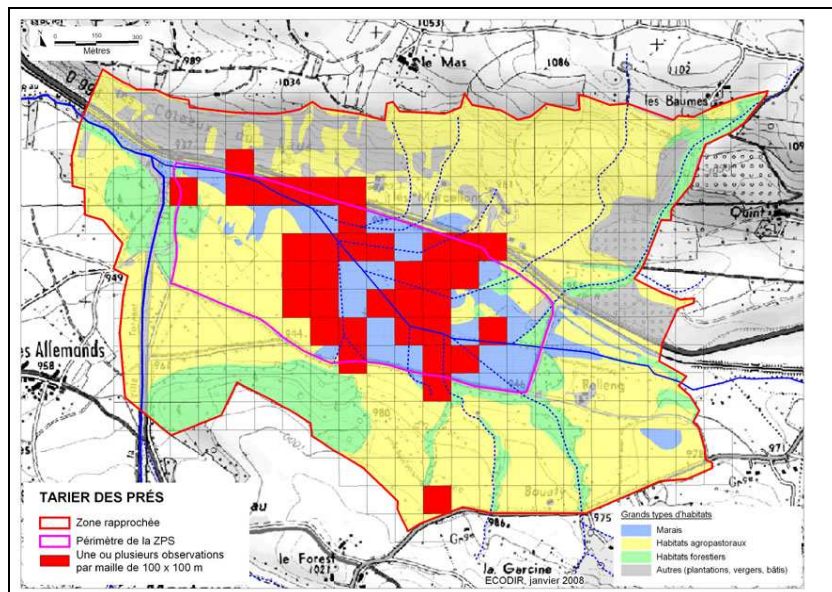
**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce migratrice, nicheuse dans le marais de Manteyer dans les années 1975 (une dizaine de couples), ne fréquente plus la ZPS actuellement (mais une dizaine de chanteurs ont été répertoriés en 2007 dans la roselière du lac de Pelleautier). Enjeu actuel indéterminé.
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Ab



## Tarier des prés

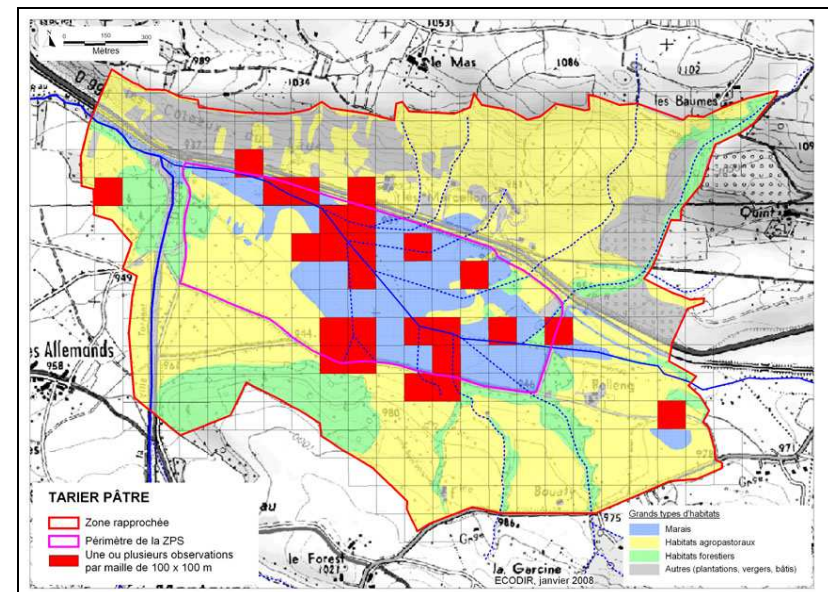
Passériformes - Turdidés - *Saxicola rubetra*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Tarier pâtre

Passériformes - Turdidés - *Saxicola torquata*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (en déclin)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS (12-15 couples en 2007, prairies fraîches et roselière sèche). Menaces liées à la fermeture des milieux et à l'intensification des pratiques agropastorales (risque amplifié par le déclin généralisé de l'espèce). Enjeu global fort (3).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Ab1
    - autres : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, pelouses : Ba1/Bb1/Bc3

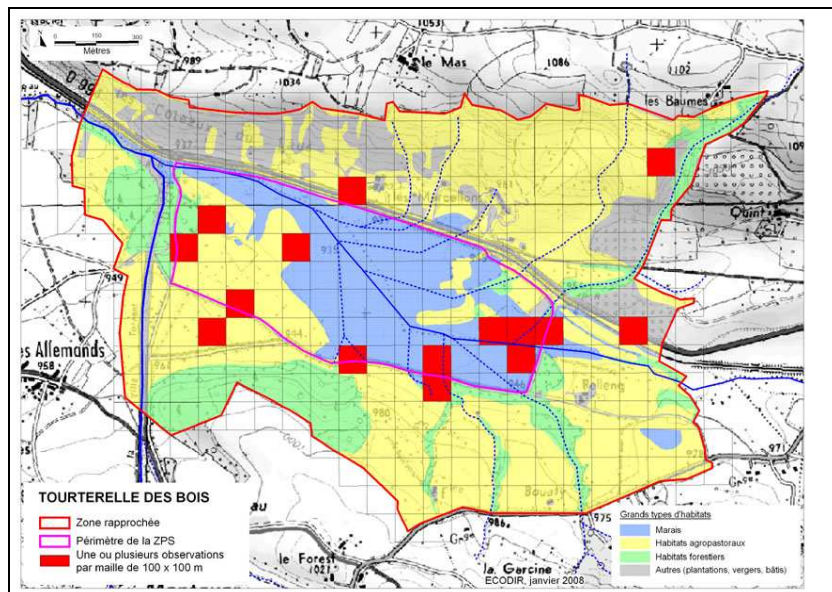
**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (à préciser), PACA (?)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce migratrice, nicheuse dans la ZPS (milieux agropastoraux ouverts en périphérie de la roselière). Menaces liées à la fermeture des milieux et à l'intensification des pratiques agropastorales. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Ab1
    - autres : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, pelouses : Ba1/Bb1/Bc3

## Tourterelle des bois

Columbiformes - Columbidae - *Streptopelia turtur*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : Directive Oiseaux (22), C. Bern (III), Protection nationale (chassable)

**Conservation** : Europe (vulnérable), France (en déclin), PACA (à surveiller)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site** : espèce migratrice, nicheuse en milieu boisé, se nourrit en zone agropastorale. Menaces liées à l'intensification des pratiques agropastorales et aux travaux sylvicoles effectués près des sites de nidification occupés. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux : Ba
  - Travaux sylvicoles : Cb2

**d. Autres espèces patrimoniales : espèces en déclin (listes rouges/oranges)**

d.2. Espèces non nicheuses s'alimentant et/ou se reposant dans la ZPS

Barge à queue noire  
Bécasse des bois  
Bécassine sourde  
Bergeronnette printanière  
Mouette rieuse  
Petit Gravelot  
Phragmite des joncs  
Pie-grièche grise  
Tarin des aulnes  
Traquet motteux



## Barge à queue noire

Charadriiformes - Scolopacédés - *Limosa limosa*

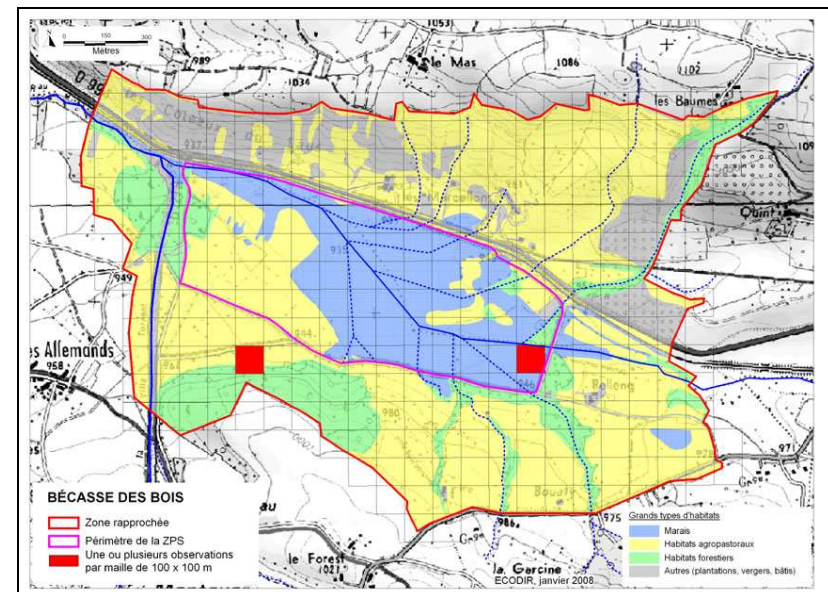
A156

(observations non cartographiées)

## Bécasse des bois

Charadriiformes - Scolopacédés - *Scolopax rusticola*

A155



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : D. Oiseaux (22), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation** : Europe (vulnérable), France (vulnérable), PACA (?)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (exceptionnelle, non revue depuis 1975). Susceptible de se nourrir et de se reposer dans la partie humide du marais. Enjeu global indéterminé.
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**Protection** : D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

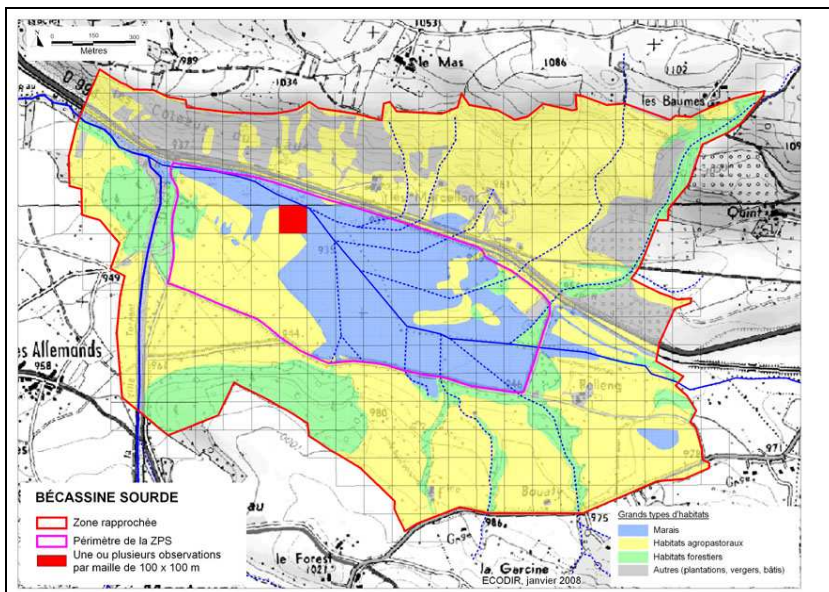
**Conservation** : Europe (vulnérable), France (à surveiller), PACA (en déclin)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (rare, non observée depuis 2000). Susceptible de se nourrir et de se reposer dans les boisements à l'ubac du site. Enjeu global indéterminé.
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac1/Ac2
  - Travaux sylvicoles : Ca/Cb5

## Bécassine sourde

A152

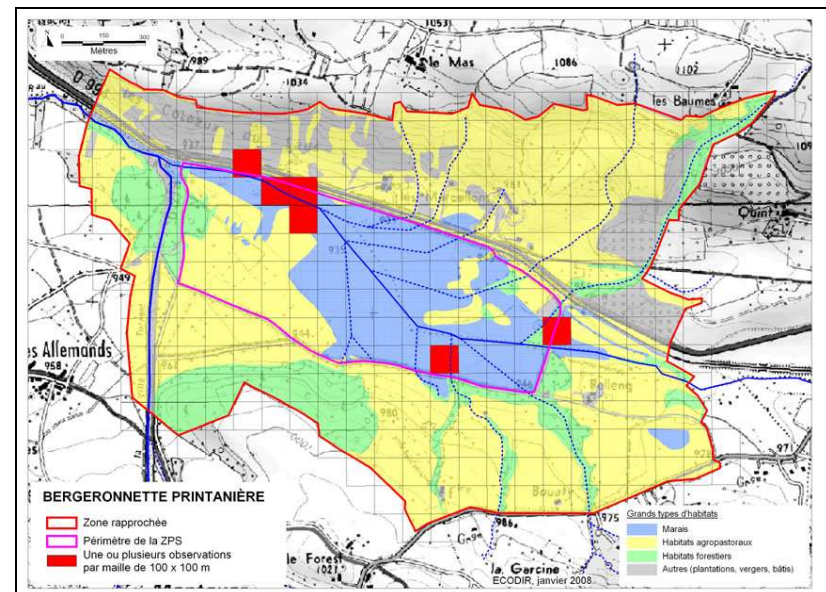
Charadriiformes - Scolopacidés - *Lymnocyptes minimus*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Bergeronnette printanière

Passériformes - Motacillidés - *Motacilla flava*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** D. Oiseaux (21/32), C. Bern (III), C. Bonn (II), Prot. nat. (chassable)

**Conservation :** Europe (vulnérable), France (à préciser), PACA (à surveiller)

❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit en bordure du lac, le long des canaux et dans les prairies inondables, se repose dans la roselière et les cariçaies). Menaces liées à l'assèchement du marais et à la dégradation de la roselière et des prairies humides. Enjeu global assez fort (2).

❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

- Opérations de génie écologique :
  - marais (niveau humide) : Aa1/Aa2/Ab

**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (stable), PACA (?)

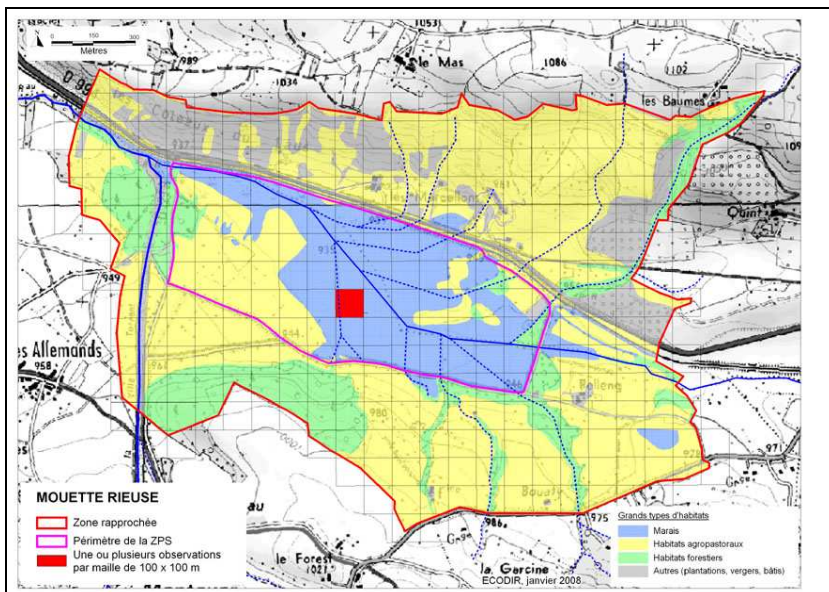
❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans les prairies humides en périphérie du marais). Menaces liées à la dégradation des prairies humides (intensification des pratiques pastorales). enjeu global assez fort (2).

❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)

- Opérations de génie écologique :
  - marais : Aa/Ab1
- Travaux agro-pastoraux :
  - prairies, pelouses : Ba1/Bb1/Bc3

## Mouette rieuse

A179

Lariformes - Laridés - *Larus ridibundus*

Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** Directive Oiseaux (22), C. Bern (III), Protection nationale (2)

**Conservation :** Europe (stable), France (stable), PACA (en déclin)

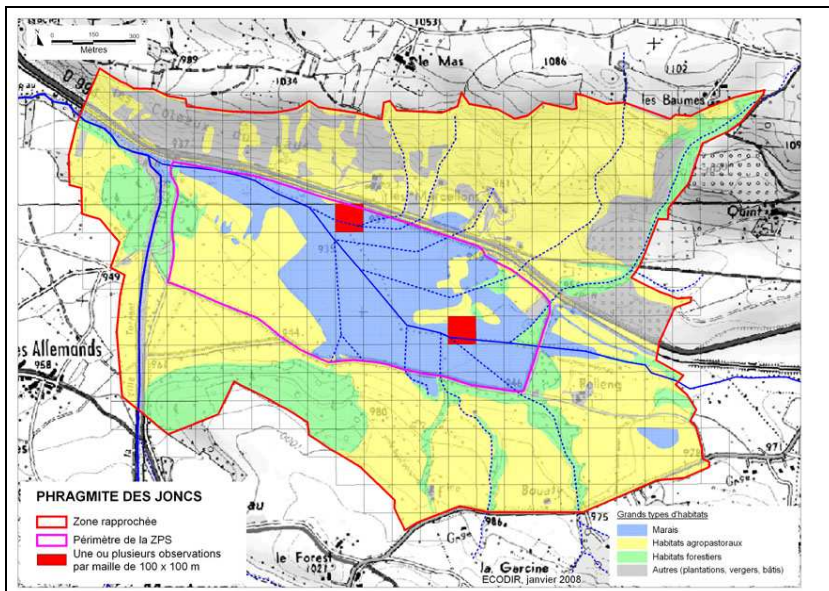
- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (occasionnelle, se nourrit dans les prairies inondables). Enjeu global modéré (1).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Aa/Ab1
  - Travaux agro-pastoraux :
    - prairies, pelouses : Bc



## Phragmite des joncs

Passériformes - Sylviidés - *Acrocephalus schoenobaenus*

A295



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection :** C. Bern (II), C. Bonn (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (stable), France (à préciser), PACA (?)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (exceptionnelle, se nourrit et se repose dans la roselière). Menaces liées à la dégradation de la roselière. Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique :
    - marais : Ab

## Pie-grièche grise

Passériformes - Laniidés - *Lanius excubitor*

(observations non cartographiées)

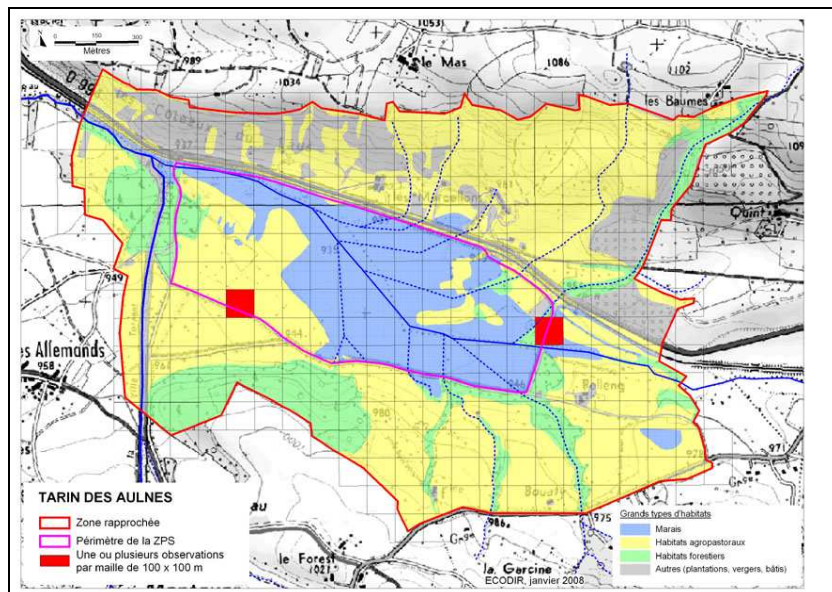
**Protection :** C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation :** Europe (en déclin), France (en déclin), PACA (?)

- ❖ **Enjeux et objectifs de gestion dans le site :** espèce uniquement migratrice dans la ZPS (se nourrit et se repose dans les milieux agropastoraux ouverts). Menaces liées à la fermeture des milieux, l'intensification des pratiques agricoles (amplifiée par le déclin généralisé de l'espèce). Enjeu global assez fort (2).
- ❖ **Typologie des objectifs, mesures et actions** (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux : Ba/Bc

## Tarin des aulnes

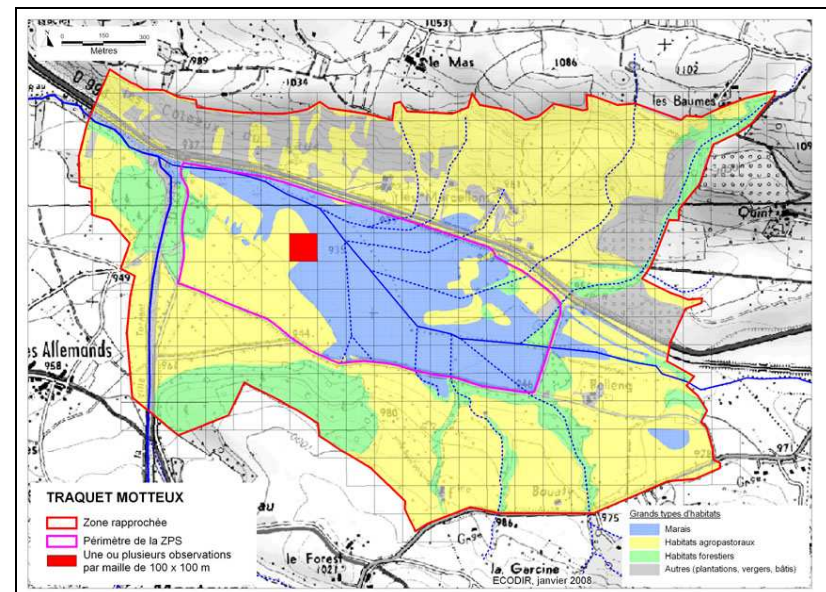
Passériformes - Fringillidés - *Carduelis spinus*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

## Traquet motteux

Passériformes - Turdidés - *Oenanthe oenanthe*



Source : base de données ECODIR / CRAVE / R. GARCIN

**Protection** : C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (stable), France (rare), PACA (à surveiller)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (occasionnelle, ripisylve du Nacier et haies en zone agropastorale). Enjeu global assez fort (2).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux sylvicoles : Cb1

**Protection** : C. Bern (II), Protection nationale (1/5)

**Conservation** : Europe (en déclin), France (à préciser), PACA (à surveiller)

- ❖ Enjeux et objectifs de gestion dans le site : espèce uniquement migratrice dans la ZPS (occasionnelle, prairies et pelouses sèches). Enjeu global modéré (1).
- ❖ Typologie des objectifs, mesures et actions (codes : légende au début du vol. 2)
  - Opérations de génie écologique : Ac2
  - Travaux agro-pastoraux : Ba